

**LES CAHIERS DU
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

no, 14

**Question nationale et ethnicité.
Le discours de leaders d'origine libanaise
de la région de Montréal**

par Gaétan Beaudet,
Francine Tardif et
Micheline Labelle

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

1993

CRRIR

**Centre de recherche sur
les relations interethniques et le racisme (CRRIR)**

Directrice du CRRIR

Micheline Labelle

Université du Québec à Montréal
Département de sociologie
C.P. 8888, succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8

Tous droits réservés. La reproduction d'un extrait quelconque
de ce rapport est interdite sans l'autorisation écrite
de la directrice de la recherche.

ISBN 2-921600-13-7

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1993

**LES CAHIERS DU
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

no, 14

**Question nationale et ethnicité.
Le discours de leaders d'origine libanaise
de la région de Montréal**

par Gaétan Beaudet,
Francine Tardif et
Micheline Labelle

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

1993

CRRIR

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	4
INTRODUCTION.....	8
1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON.....	10
1.1 Remarques méthodologiques.....	10
1.2 Profil de l'échantillon de la communauté libanaise.....	12
2. LA DIMENSION LINGUISTIQUE.....	14
2.1 Les pratiques linguistiques.....	15
2.1.1 Le trilinguisme français/anglais/arabe.....	15
2.1.2 Le statut différencié de l'anglais, du français et de l'arabe.....	17
- <i>Le français</i>	17
- <i>L'anglais</i>	18
- <i>L'arabe</i>	22
2.2 Les législations linguistiques québécoises.....	24
2.2.1 La Loi 101.....	24
- <i>Les motifs d'appui</i>	25
- <i>Les motifs de résistance</i>	27
2.2.2 La Loi 178.....	31
3. LA DIMENSION IDENTITAIRE ET ETHNOCULTURELLE.....	31
3.1 L'auto-identification ethnique.....	32
3.1.1 Les références au pays d'origine.....	33
3.1.2 Les références au pays d'accueil.....	35
3.1.3 Les appartenances multiples.....	36

3.2 Les perceptions de la culture québécoise.....	39
3.2.1 Les visions psycho-culturalistes.....	40
3.2.2 Les visions socio-historiques.....	44
3.3 La terminologie des relations interethniques.....	47
3.3.1 Le lexique et ses connotations.....	47
3.4 Les idéologies et les politiques étatiques d'intégration.....	51
3.4.1 L'ambiguïté terminologique.....	52
3.4.2 Le multiculturalisme.....	54
3.4.3 La politique de convergence culturelle.....	58
3.4.4 L'interculturalisme et les politiques universalistes d'intégration.....	59
4. LA DIMENSION POLITIQUE.....	61
4.1. Les comportements politiques et électoraux.....	61
4.1.1 Les comportements politiques.....	62
4.1.2 Le positionnement par rapport aux partis politiques.....	64
4.2 Les préoccupations politiques générales.....	67
4.2.1 Le débat constitutionnel.....	67
4.2.2 Les autres questions politiques.....	72
4.3 La représentation politique.....	74
4.3.1 La qualité de la représentation politique.....	74
4.3.2 La participation dans les institutions.....	75
4.4 La force politique des communautés ethniques.....	77
4.4.1 L'existence d'une "troisième force politique".....	77
4.4.2 L'influence du vote ethnique.....	79
4.5 La signification de la citoyenneté.....	80
4.5.1 La double citoyenneté.....	80
4.5.2 La citoyenneté canadienne.....	82
4.5.3 L'éventualité d'une citoyenneté québécoise.....	85
CONCLUSION.....	87

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE.....92

**TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE *ETHNICITÉ ET PLURALISME.*
LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES
*DE LA RÉGION DE MONTRÉAL.....94***

Rapports de recherche.....94

**Mémoires de maîtrise reliés à la problématique
générale de la recherche.....95**

Publications.....96

Communications.....98

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE..... 98

AVANT-PROPOS

L'objectif de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* était de faire une étude comparée du discours de leaders d'associations communautaires à caractère ethnique (italiennes, juives, haïtiennes et libanaises) sur l'immigration, le mouvement associatif, l'intégration économique, politique et culturelle des membres de leur communauté respective, et sur le rôle de l'ethnicité dans la société québécoise. Cette recherche nous a permis d'amasser une masse imposante de données discursives (terminologie, évaluations, interprétations) relatives à ces divers thèmes.

Nous appelons ici "leaders" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des exécutifs d'associations à caractère ethnique (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, coordonnateur et conseiller spécial). Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de défense des minorités ethniques et/ou racisées, et étant reconnus dans leur communauté. Par ailleurs, les personnes interviewées ne le seront pas à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus porteurs d'ethnicité, du fait de la fonction et de leur rôle au sein de regroupements à caractère ethnique.

L'importance théorique de la recherche réside dans l'investigation d'un sujet peu traité dans la sociologie québécoise des relations interethniques, thème qui se situe au carrefour de la sociologie de la question nationale (rapports minorités et majorité). Par ailleurs, si plusieurs études et sondages ont tenté d'illustrer les attitudes et opinions qu'ont les Québécois, francophones et anglophones, face à l'immigration et à l'intégration des immigrants et des communautés ethniques, ou encore ont porté sur les diverses composantes de l'intégration effective de ces derniers, peu d'études se sont penchées sur les visions du monde relatives à l'ethnicité que véhicule l'*intelligentsia* des communautés ethniques ou de groupes d'immigration particuliers au Québec.

Sur le plan pratique, le sujet s'inscrit au coeur des interrogations et des débats actuels sur les transformations de la société québécoise et l'"identité" qu'entraînent les problématiques liées à la nouvelle immigration, au mouvement des réfugiés, à l'intégration linguistique, à la montée des tensions dues au

racisme. Nous croyons que la population et les divers intervenants dans les affaires publiques ont besoin de connaître les perspectives idéologiques que défendent les "définisseurs d'opinion" des communautés ethniques en matière de pluralisme ethnoculturel dans le contexte particulier de la société québécoise et en relation avec les problèmes que rencontre leur communauté. Ces perspectives et visions du monde ont un impact sur l'intégration des immigrants et membres des communautés ethniques au Québec et sur la dynamique des rapports qui se tissent avec la majorité québécoise francophone et les minorités ethniques et racisées. En ce sens, nous pensons que le thème de recherche choisi est pertinent sur le plan socio-culturel et politique et qu'il pourrait fournir des données intéressantes pour l'élaboration de politiques.

Le terrain a eu lieu entre février 1990 et mai 1991. La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Elle repose sur des entrevues en profondeur que j'ai réalisées auprès de 84 interviewés qui se distribuent comme suit: 22 leaders d'origine italienne (12 hommes; 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de 20 personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et de leurs leaders dans les quatre communautés.

Afin de permettre l'analyse théorique du matériel recueilli, il nous a paru nécessaire d'en dégager une première représentation d'ensemble, et ce pour chacune des quatre communautés ethniques retenues. Nous nous sommes alors fixé deux objectifs: d'une part, rendre compte de la complexité et de la richesse du discours sur les divers thèmes et, d'autre part, faire de nos rapports de recherche de véritables outils de travail, non seulement pour les phases subséquentes de l'analyse, mais aussi pour de futures recherches.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons choisi de produire une description détaillée du corpus recueilli. Tout au long de ce travail, nous avons ainsi essayé de suivre le plus possible la trame discursive, et ce malgré les inévitables répétitions et surtout malgré les frustrations qui en résultent en termes d'analyse. Ces rapports de recherche, réalisé sous ma direction, se veulent donc une description attentive de chacun des thèmes retenus. Leur conclusion n'offre pas de synthèse théorique; plus modestement, nous avons plutôt opté pour une synthèse descriptive des thèmes présentés. Première étape de travail, ces rapports constituent le support matériel pour l'analyse et l'interprétation théorique qui sont présentées dans d'autres types de travaux, les articles de synthèse notamment (voir liste à la fin du document).

On remarquera que si nous avons cherché à nous conformer aux exigences d'une analyse thématique et horizontale de contenu, nous ne nous sommes toutefois pas arrêtés à la description plus verticale des propos recueillis, comme l'aurait demandé, par exemple, une approche davantage centrée sur l'analyse de discours.

J'ai personnellement assuré la révision des extraits des entrevues. Ces extraits, reproduits dans un français standardisé, sont souvent présentés sous forme de dialogues entre moi et l'interviewé; la question apparaît alors en italique. Nous avons décidé, afin de préserver l'anonymat des répondants, de les identifier en fonction de leur sexe, de leur âge et de leur statut légal. Or, il arrive dans certains cas, que des leaders partagent le même profil, d'où l'impossibilité de retracer l'ensemble des interventions d'un même leader qui sont reproduites dans les rapports de recherche, ce dont nous souhaitons avertir le lecteur.

On notera les difficultés terminologiques qui interviennent dans le discours sur les relations ethniques. Les termes couramment véhiculés dans le lexique ethnoculturel québécois et canadien ne sont pas sans ambiguïtés ou sans connotations politiques. Comment définir les Québécois qui s'identifient comme des Canadiens français? Comment éviter les termes "communautés culturelles", "minorités visibles", "allophones", de façon systématique et cohérente? L'entreprise n'est pas facile et nous partageons largement le regard critique de plusieurs des personnes interviewées sur cette terminologie de construction de l'altérité. Néanmoins, dans la mesure où certains termes se sont massivement imposés, comme c'est le cas de "communautés ethniques" ou d'"associations ethniques", il n'est pas toujours possible d'en faire l'économie.

Nous tenons à remercier les organismes subventionnaires qui ont rendu la recherche possible: l'Université du Québec à Montréal, le Conseil de recherche en sciences humaines, la Fondation Thérèse-Casgrain, le Secrétariat d'État, Direction du multiculturalisme et de la citoyenneté, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche. Nous exprimons également notre gratitude aux personnes-ressources pour leurs conseils lors de la constitution de l'échantillon des interviewés et aux "leaders" dont la collaboration a été exemplaire.

Plusieurs personnes ont été associées aux premières phases de la recherche, à des titres divers, et nous les remercions: Brian Aboud, Rachid Bagaoui, Diane Lessard, Dominique Michaud, Linda Petrantonio, Maria Vaccaro. Nous remercions les assistants et assistantes de recherche qui ont travaillé à

l'analyse des données: Gaétan Beaudet, Carolyne Cianci, Martin Goyette, Martine Paquin, Anne-Lise Polo, Francine Tardif, Marthe Therrien. Élise Desjardins, Martine Paquin, Francine Tardif et Marthe Therrien ont assuré la mise en forme et la correction des rapports de recherche. Les personnes ayant effectué la transcription des entrevues sont: Jennifer Beeman, Hélène Brien, Laura Bush, Irène Cartier, Denyse Therrien. Nous les remercions.

Nous exprimons également notre reconnaissance à Brian Aboud, au professeur Joseph Lévy et à Marthe Therrien pour leurs suggestions et commentaires lors de la rédaction de ce rapport.

Micheline Labelle, professeure, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

N.B. Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Cette étude, centrée autour du discours des leaders de la communauté libanaise de Montréal sur la question nationale et la question ethnique au Québec, s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus large qui a pour objet l'analyse du discours des leaders des communautés juive, haïtienne, italienne et libanaise de Montréal sur les phénomènes liés à l'ethnicité et au pluralisme dans la société québécoise.

La communauté libanaise de Montréal s'est constituée à partir de plusieurs vagues d'immigration. Les premiers émigrants de cette communauté sont arrivés à la fin du 19^e siècle. De récents mouvements migratoires en provenance du Liban sont venus revitaliser l'ancienne communauté¹.

En 1986, on recensait 8 770 Libanais de naissance au Québec. Selon les chiffres disponibles au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, environ 18 400 Libanais de naissance sont arrivés au Québec entre 1987 et mai 1991. Nous estimons ainsi que la communauté libanaise compte aujourd'hui environ 30 000 personnes au Québec (ce chiffre n'est qu'indicatif, il ne tient pas compte des Libanais nés à l'extérieur du Liban, ni des Québécois d'origine libanaise). Son réseau associatif est plutôt faible comparé aux communautés juive, italienne ou haïtienne, il compte une vingtaine d'associations. Dans la plupart des cas, les regroupements tendent à refléter la complexité sociale, confessionnelle, culturelle et politique du Liban (Aboud, 1992; Abu-Laban, 1980, 1989).

Notre étude veut examiner comment la question nationale se reflète dans le discours des leaders de la communauté libanaise rencontrés. De manière plus spécifique, l'étude se divise selon trois dimensions de ce discours:

- **La dimension linguistique**, pour laquelle on a retenu deux catégories d'analyse: les pratiques linguistiques dans la communauté libanaise de Montréal et les attitudes vis-à-vis les législations linguistiques québécoises;

¹ Selon un document du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (Profil des communautés culturelles du Québec, 1991), quatre vagues migratoires ont contribué à la constitution de la communauté libanaise au Québec telle que nous la connaissons aujourd'hui. Le premier mouvement, qui se situe entre 1900 et 1936 et qui représente actuellement 9.1 p. cent de la communauté, était surtout constitué de paysans chrétiens. Le deuxième mouvement, se situant entre 1962 et 1974, est composé principalement d'immigrants urbains et scolarisés. Une troisième vague migratoire se produisant entre 1975 et 1978 est caractérisée par son grand nombre de réfugiés. Ces deux vagues migratoires, qui représentent aujourd'hui 67.3 p. cent de la communauté libanaise, sont toujours aussi scolarisées, ce qui explique leur présence importante au sein des professions libérales et des commerçants. Finalement, de 1981 à 1986, s'est produit une "immigration très diversifiée caractérisée par un bon nombre d'immigrants entrepreneurs". Cette vague migratoire constitue 23.5 p. cent de la communauté libanaise.

- **la dimension identitaire et ethnoculturelle**, analysée à l'aide de quatre catégories: l'auto-identification ethnique, la terminologie des relations interethniques, la perception de la culture québécoise, les idéologies et politiques d'intégration des communautés ethniques au Canada et au Québec;
- **la dimension politique**, étudiée à l'aide de cinq catégories: le comportement politique et électoral de la communauté libanaise, les préoccupations politiques générales qui la traversent, sa représentation aux différents paliers de gouvernement ou institutions politiques, l'existence et la pertinence d'une troisième force politique ethnique, l'influence politique des communautés ethniques et la citoyenneté.

Le rapport comprend cinq parties. La première expose la méthodologie de la recherche et le profil des leaders des associations libanaises rencontrés. Les trois autres abordent successivement les dimensions linguistique, identitaire et politique des discours étudiés. La conclusion offre une synthèse générale du rapport.

1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON

1.1 Remarques méthodologiques

Nous n'explicitons pas ici la méthodologie globale de la recherche, que l'on pourra consulter dans Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* (Labelle, 1993). La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Micheline Labelle a recueilli le discours des leaders ethniques par la technique des entrevues en profondeur, d'une durée moyenne de deux à trois heures, enregistrées sur cassettes et transcrites intégralement. Le terrain a été effectué de février 1990 à mai 1991. La méthode privilégiée ici relève d'une approche qualitative qui s'inscrit dans une stratégie visant à évaluer la diversité et la structuration des représentations ou du discours tout en gardant un certain contrôle, par saturation de l'information (Ghiglione, Matalon, 1983; Poirier, Clapier-Valladon, Raybault, 1983), sur les sources de variance de ce discours. Cette stratégie ne participe pas cependant d'une logique de représentativité et, donc, ne vise pas à démontrer le caractère représentatif des discours recueillis parmi l'ensemble des discours qui pourraient être produits sur l'expérience immigrée et minoritaire, et les questions qui y sont reliées.

La base d'échantillonnage a été constituée des associations de la région métropolitaine de Montréal correspondant aux communautés ethniques choisies. Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de représentation des minorités ethniques et/ou raciales, et étant reconnues dans leur communauté. Dans une première phase, seuls ont été retenus les organismes dont la vocation est d'offrir des services et/ou de se porter à la défense d'intérêts politiques, économiques et socio-culturels de leur communauté ou d'un regroupement de communautés. Ces secteurs d'intervention ont d'abord été identifiés grâce au répertoire des associations ethniques du MCCI (Québec, 1990), et grâce à la consultation préalable de personnes-ressources dans chaque communauté. Les associations appartiennent aux catégories inspirées des travaux de Louis-Jacques Dorais sur les associations vietnamiennes (1990).

La majorité des leaders proviennent d'organismes communautaires monoethniques. Un certain nombre, dans chaque communauté, a été choisi dans des associations multiethniques, lesquelles ont été

identifiées dans le répertoire du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et par des personnes-ressources oeuvrant au Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec et/ou provenant des communautés étudiées.

Deux critères ont servi à la sélection des répondants: 1) le premier renvoie à la définition du leader ethnique, telle qu'elle peut permettre d'identifier celui-ci ou celle-ci parmi les membres d'un organisme; 2) le second renvoie au sexe des répondants. En ce qui a trait au premier critère, rappelons d'abord la définition que nous avons adoptée du leader. Nous avons d'abord désigné comme "leaders ethniques" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des conseils d'administration d'associations ethniques (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, etc.). Suite à nos consultations auprès des personnes-ressources, nous avons dû élargir la notion de leader en vertu des critères subjectifs qui ont été suggérés. En effet, plusieurs des personnes-ressources ont identifié un leadership informel accolé à des bénévoles ou à des membres influents, absent des structures associatives, mais néanmoins éminemment présent. Par ailleurs, les personnes n'ont pas été interviewées à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus producteurs et porteurs d'ethnicité, du fait de leur fonction ou de leur rôle au sein de regroupements dont la raison sociale est orientée en ce sens.

Pour l'identification des leaders, les informateurs-clés consultés ont d'abord procédé à une hiérarchisation des associations de leur communauté respective, et des associations multiethniques où nous serions susceptibles d'identifier des leaders importants. Cette méthode s'inspire de la stratégie de sélection proposée par Herberg (1989) pour la collecte de l'information pertinente sur les associations ou institutions que peut développer un groupe ethnique. Ils ont tenu compte de la variabilité des orientations sociales, religieuses et politiques de ces associations.

Suite à cette étape, ils ont identifié les leaders eux-mêmes. À partir de ce pool d'informations, nous avons choisi les premiers répondants. La méthode dite boule-de-neige a également été utilisée en cours de route.

Le second critère renvoie à la nécessité de s'assurer d'une répartition équitable quant au sexe des répondants.

Les 84 répondantes et répondants interviewés se distribuent comme suit: 22 leaders d'origine italienne (12 hommes; 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de 20 personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et de leurs leaders dans les quatre communautés.

Les entrevues se sont déroulées en français avec 20 des leaders de la communauté italienne rencontrés alors que trois se sont partiellement faites en italien (avec l'aide d'une interprète). Toutes les entrevues avec les leaders d'origine haïtienne se sont faites en français. Avec les leaders de la communauté juive, 19 des entretiens se sont déroulés en français, deux en anglais et on utilisa le français et l'anglais au cours de quatre rencontres. Quant aux leaders de la communauté libanaise, 14 ont utilisé le français, deux l'anglais et un dernier l'arabe (l'entrevue s'est faite avec l'aide d'un interprète).

1.2 Profil de l'échantillon de la communauté libanaise²

Les leaders d'origine libanaise (dix hommes et sept femmes) dont le discours fait l'objet du présent rapport de recherche, sont nés au Liban, au Brésil (un cas), au Japon (un cas), en Israël (un cas) ou au Canada (deux cas). La plupart sont issus de familles de la bourgeoisie (grands propriétaires terriens, grands commerçants, industriels) ou de la petite bourgeoisie libanaise. Les répondants nés à l'étranger vivent au Québec depuis 16,4 ans, en moyenne et leur âge moyen est de 49,7 ans.

Treize des leaders rencontrés déclarent l'arabe comme langue maternelle, les autres rapportent l'anglais, le français et le portugais. Au moment de leur arrivée au Québec, la majorité des répondants parlait très bien l'une ou l'autre des deux langues officielles au Canada, ou en avait du moins une connaissance moyenne ou faible. Interrogés sur leur niveau de connaissance du français à leur arrivée au Québec, plus de la moitié (neuf) des leaders d'origine libanaise l'ont qualifié de très bon; deux d'entre eux ont dit ne posséder alors aucune connaissance du français et deux autres ont rapporté une connaissance faible. La question ne s'appliquait pas aux deux leaders de langue maternelle française et aux deux citoyens canadiens de naissance. Par ailleurs, huit des leaders rencontrés possédaient déjà une très bonne

². Pour plus de détail sur l'échantillon, voir Tardif, Labelle (1993).

connaissance de l'anglais à leur arrivée au Québec. Trois d'entre eux déclarent que leur connaissance de l'anglais était alors nulle, deux la qualifient de faible et deux autres de moyenne.

À la maison, le tiers des leaders rencontrés parle seulement le français. Trois utilisent le français et l'arabe, trois l'arabe seulement, trois autres le français, l'anglais et l'arabe; deux utilisent seulement l'anglais et un dernier parle l'anglais et l'arabe. Au travail, sept d'entre eux n'utilisent qu'une seule langue, le français (cinq cas) ou l'arabe (deux cas). Treize autres utilisent le français comme l'une des langues d'usage au travail, sept utilisent l'anglais et huit l'arabe.

Quinze des 17 répondants détiennent au moins un diplôme universitaire. Au moment des entrevues, les leaders rencontrés oeuvraient comme salariés dans les secteurs de l'enseignement, des organismes communautaires et religieux (la majorité des cas) ou étaient cadres ou propriétaires d'entreprises

Treize des répondants habitent dans un quartier multiethnique. Aucun d'entre eux ne demeure dans un quartier majoritairement libanais ou canadien-anglais. Les quatre autres leaders habitent un quartier à dominante canadienne-française.

Huit des 16 leaders de la communauté libanaise occupant un emploi rémunéré considèrent qu'il n'existe pas de lien entre leur milieu de travail et les questions ethniques, contrairement à huit autres qui établissent de tels liens. Six répondants travaillent dans un milieu multiethnique, deux dans un milieu francophone d'origine canadienne-française et huit autres au sein de leur communauté d'origine.

Seulement huit des 35 enfants des leaders de la communauté libanaise interviewés ont fréquenté un cégep québécois. Sept d'entre eux ont fréquenté des cégeps du secteur public dont deux se sont inscrits à des établissements francophones et cinq à des établissements anglophones. Un dernier a fréquenté un cégep privé anglophone.

Au moment des entrevues, 12 des enfants des leaders de la communauté libanaise interrogés poursuivaient des études universitaires. Six d'entre eux ont fréquenté une université montréalaise francophone et trois ont fréquenté une université anglophone. Trois autres poursuivent des études dans une université française.

Le français est une langue d'usage de tous les enfants des leaders interviewés. Seize d'entre eux utilisent aussi l'arabe et l'anglais est une langue d'usage pour 18 d'entre eux.

Le niveau moyen de rémunération des leaders de la communauté libanaise s'élevait à 49 667\$ par année. Les femmes rapportaient en moyenne un revenu annuel de 50 833\$, revenu moyen légèrement supérieur à celui des hommes qui s'élève à 48 889\$. Un leader a refusé de répondre à cette question. Les revenus personnels se répartissaient sur presque tous les échelons de l'échelle salariale retenue.

2. LA DIMENSION LINGUISTIQUE

Les données officielles concernant les pratiques linguistiques de la communauté libanaise sont parfois difficiles à interpréter. D'une part, la communauté est souvent intégrée dans la catégorie "arabe"; or, une distinction s'impose entre les arabophones d'Afrique du Nord et ceux du Liban, notamment en ce qui a trait à la connaissance de l'anglais. D'autre part, une partie importante de la communauté libanaise ne déclare pas l'arabe comme langue maternelle, se rattachant plutôt au français ou à l'anglais.

Ainsi, lors du recensement de 1986, 18,9 p. cent des personnes d'origine libanaise rapportent le français comme seule langue maternelle, 16,3 p. cent l'anglais et 44,7 p. cent indiquent "autre", sans nul doute l'arabe; 20 p. cent d'entre elles déclarent plus d'une langue maternelle ("multiples"). Par ailleurs, 69,3 p. cent des personnes d'origine libanaise au Québec déclarent connaître le français et l'anglais³. Une étude, fondée sur le même recensement, indique que 38 p. cent des "Arabes", notion utilisée comme catégorie de classement, "choisissent une des deux langues officielles et généralement le français (66 p. cent). Avec les amis et au travail, c'est donc l'usage du français qui domine" (Deschamps, 1990:17). Cette étude révèle aussi que les "Arabes" conservent moins que d'autres groupes l'usage de leur langue maternelle à la maison.

³ En comparaison, 17,4 p. cent des membres de la communauté libanaise déclarent ne connaître que le français, 8,9 p. cent que l'anglais et 4,5 p. cent ni le français, ni l'anglais (MCCI, 1991). Une autre étude, utilisant la notion d'"Arabes" comme catégorie de classement, indique par ailleurs que 22 p. cent d'entre eux seraient bilingues (Deschamps, 1990:17). À notre avis, l'utilisation de cette catégorie a pour conséquence de sous-estimer le taux de bilinguisme parmi les personnes d'origine libanaise.

Un sondage (Parti québécois, 1990), réalisé à la même époque, trace un portrait semblable des "Arabes" de l'Afrique du Nord et du Liban. Il indique ainsi qu'à choisir entre le français et l'anglais, 66 p. cent des répondants déclarent être le plus à l'aise en français, 27 p. cent en anglais et 7 p. cent se disent à l'aise dans les deux langues. Quant à la langue d'usage à la maison, le français est mentionné dans 46 p. cent des cas, l'arabe dans 40 p. cent, l'anglais dans 11 p. cent. Le français domine aussi les relations entre amis et au travail⁴.

Au cours des entrevues, les thèmes liés à la dimension linguistique ont été abordés avec 14 (sept hommes et sept femmes) des 17 leaders de la communauté libanaise rencontrés.

2.1 Les pratiques linguistiques

Les discours des leaders rencontrés concernant les pratiques linguistiques de leur communauté se concentrent, pour l'essentiel, autour de deux thèmes: le trilinguisme anglais/français/arabe et le statut différencié de ces langues.

2.1.1 Le trilinguisme français/anglais/arabe

Selon la majorité des leaders interviewés, les immigrants d'origine libanaise s'intégreraient facilement au Québec sur le plan linguistique. Une répondante dira ainsi que l'intégration linguistique, "ça ne pose pas vraiment de problème parce que (...) la plupart parlent soit le français, soit l'anglais, la plupart du temps les deux langues" (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption).

Une autre répondante confirme cette observation:

"La plupart des Libanais parlent au moins une des langues officielles du Canada. En majorité, c'est surtout le français. Mais la plupart parlent aussi l'anglais. Nous, on a trois langues, l'arabe, l'anglais et le français". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Mais si la plupart des leaders rencontrés font référence au trilinguisme qui caractériserait la communauté libanaise, plusieurs s'empressent toutefois de souligner que la grande majorité des membres de leur communauté installée au Québec parle surtout le français et l'arabe. Une des leaders, par exemple,

⁴. En effet, l'arabe est utilisé dans 21 p. cent des relations amicales, le français dans 54 p. cent et l'anglais dans 13 p. cent - le bilinguisme français/anglais étant cité dans 12 p. cent des cas. Au travail, le français domine (63 p. cent des cas) par rapport à l'anglais (20 p. cent des cas) (Parti québécois, 1990:62).

déclare que "beaucoup n'ont que le français comme deuxième langue par rapport à l'arabe" (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption).

Le bilinguisme arabe/français ou arabe/anglais - ou le trilinguisme - au Québec s'inscrit, de l'avis de certains leaders, dans l'héritage libanais. En effet, plusieurs répondants expliquent la relative facilité d'intégration linguistique des immigrants libanais en référant à l'évolution historique et à la spécificité linguistique du Liban (du moins d'avant la guerre civile), notamment aux particularités de son système scolaire où l'on encourage l'acquisition de l'anglais ou du français:

"Ceux qui ont suivi le système scolaire jusqu'au bout, en principe, doivent sortir avec les trois langues. Déjà à la maternelle, on commence l'apprentissage arabe et français, ou arabe et anglais. Une fois qu'on a terminé le primaire, commence l'apprentissage de la troisième langue, anglais pour ceux qui ont appris le français au primaire, et français pour ceux qui ont appris l'anglais". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Cette facilité d'intégration linguistique des immigrants d'origine libanaise trouve donc, pour une bonne part, ses assises dans le passé colonial du Liban. Une des leaders parle des séquelles d'un "colonialisme mental" (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption) qui s'est conjugué au colonialisme politico-économique. En effet, l'existence d'un double réseau scolaire linguistique franco-arabe et anglo-arabe s'explique, d'une part, par le mandat confié à la France en territoire syro-libanais lors du démantèlement de l'Empire ottoman et, d'autre part, par la concurrence que lui livrent les États-Unis et la Grande Bretagne au Liban. Le bilinguisme du système scolaire libanais va de pair avec une dualité confessionnelle: le réseau français est catholique et le réseau anglais est protestant au Liban. Selon certains répondants, la différenciation entre les pratiques linguistiques des Libanais chrétiens et musulmans au Québec trouverait ainsi son explication dans les caractéristiques du système scolaire libanais.

Un des leaders, membre du clergé de la communauté arabe chrétienne orthodoxe, raconte comment les chrétiens orthodoxes au Liban ont subi longtemps les pressions des missionnaires catholiques français et celles des presbytériens américains ou britanniques, chaque groupe ayant institué l'une des deux principales universités du Liban:

"The Jesuits went to Lebanon and Syria 300 years ago. They built schools, hospitals. When the colonial power came, the religious power came with them, too. And the Jesuit did not convert the Muslims to Christianity, but they converted the Orthodox Christian to Catholicism. To the Catholic, or the Protestant. Because besides the Jesuit we had the Protestant. Like, for example, myself, I studied in the American University in Beirut. It's the best university in Lebanon. It's founded by the Presbyterian, by the Protestant

missionaries who come from United States and England to the Levant 100 years ago. The other major university in Lebanon is the Saint Joseph, the Jesuit university. It's in French". (homme, 37 ans, permis de travail)

Avant le déclenchement de la guerre civile, la dualité linguistique anglais/français semblait donc se mêler à la situation confessionnelle particulière du Liban, marquée par la coexistence de plusieurs communautés. Ainsi, selon une leader, les musulmans avaient surtout tendance à s'inscrire dans le réseau dont la langue seconde était l'anglais, tandis que les catholiques choisissaient habituellement le réseau arabo-francophone. C'est ce qu'explique une des leaders rencontrés:

"Quelles sont les pratiques quotidiennes des Libanais, quelle langue utilisent-ils?
Ça dépend de leur instruction. Il y en a qui ont étudié au Liban l'anglais avant le français. Et l'inverse aussi. Dans les écoles anglaises, il y avait les protestants et les musulmans qui ne voulaient pas que leurs enfants soient placés dans des écoles religieuses. Mais les chrétiens allaient en majorité dans les écoles religieuses françaises, lesquelles enseignaient le français au début". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Aujourd'hui, il semble cependant que ce soient d'abord des considérations liées aux exigences du marché du travail qui influencent davantage le choix du réseau scolaire (femme, 33 ans, résidente permanente).

2.1.2 Le statut différencié du français, de l'anglais et de l'arabe

L'héritage libanais, et notamment celui du système scolaire linguistique et confessionnel, contribue sans doute à faciliter l'intégration linguistique des immigrants d'origine libanaise au Québec. Mais cette dernière n'a pas toujours été sans problème et n'empêche pas le français, l'anglais et l'arabe de jouir de statut différencié.

- *Le français*

La prépondérance du français et de l'arabe à l'intérieur de la communauté libanaise est reconnue par la plupart des leaders rencontrés. L'un d'eux, un leader musulman, parlant à peine le français, précise que "la langue maternelle c'est l'arabe, mais ici, le français", que l'on soit chrétien ou musulman:

"Les Libanais parlent anglais, français...?"

Arabe, français, anglais.

Et ici au Québec, quelle langue parlent-ils?

Arabe et français. La langue maternelle c'est l'arabe, mais ici, le français.

Avez-vous l'impression que les gens vont vers l'anglais aussi?

Il y a des gens qui parlent anglais, mais la majorité parle français. Parce que la France était au Liban avant que le Liban soit libre.

Et est-ce qu'on peut dire que les chrétiens parlent davantage français que les musulmans?
Non, tout le monde parle français ici". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Il en est de même pour une autre qui affirme qu'au Québec, les langues parlées au sein de la communauté libanaise sont le français et l'arabe, non l'anglais. Une autre encore mentionne en effet que les Libanais qui immigreront au Québec avec l'anglais comme langue seconde ont beaucoup plus de difficultés que les autres à s'intégrer au milieu francophone:

"Les gens qui viennent ici avec l'anglais comme langue seconde ont beaucoup plus de problèmes. Je connais des familles, des amis, qui ont des problèmes, parce qu'ils sont ici dans un milieu francophone, ils ne connaissent pas la langue, alors ça devient très difficile. Mais ça c'est vraiment la minorité. La majorité, ce sont des gens qui ont le français comme langue seconde, et il n'y a pas de problème". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Concernant le rapport entre le français et l'arabe, une leader précise que la situation diffère selon le statut économique des personnes concernées. Elle explique qu'il y a une distinction entre "Libanais riches", pour qui "c'est le français avant l'arabe", même au Liban, et "Libanais pauvres" pour qui "c'est l'arabe et après, le français" (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption).

Enfin, un prêtre, arrivé au début des années 1960, explique que son choix d'immigrer au Québec reposait d'abord sur des raisons culturelles, notamment l'influence de la culture française ainsi que la forte présence de l'Église catholique au moment de son arrivée; sa réflexion laisse supposer qu'à une certaine époque, pour certains Libanais, le choix du Québec comme terre d'immigration correspondait avant tout à un choix culturel:

"La communauté libanaise ou proche-orientale en général a choisi le Québec spécialement pour deux raisons réellement: premièrement, c'était pour continuer l'éducation, cette belle éducation qui a lieu au Moyen-Orient, au Liban, l'éducation française, et la religion catholique. Et ils trouvaient cela dans cette province, la belle province de Québec. Donc, lorsqu'ils sont entrés ici, ils ont trouvé cette même atmosphère, l'accueil, le bon accueil, et se sont trouvés chez eux, et c'est vrai, c'est-à-dire ils n'ont pas eu de difficultés". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

- *L'anglais*

Si l'intégration linguistique au Québec varie selon le cheminement scolaire des immigrants libanais, et indirectement leur appartenance religieuse, elle a également déjà été conditionnée par l'accueil réservé

aux immigrants au Québec, notamment dans le réseau scolaire québécois. Quelques leaders ont ainsi rappelé qu'une partie des immigrants libanais (surtout la communauté arabe chrétienne orthodoxe) s'est anglicisée au début du siècle à la suite au refus de la CÉCM d'admettre leurs enfants dans le réseau catholique français. C'est ce qu'explique un leader, en soulignant au passage l'évolution des courants migratoires en provenance du Liban:

"Alors maintenant, on va distinguer plusieurs périodes: première période, deuxième, troisième, quatrième période, parce que dans la première période, les gens qui sont venus n'étaient pas tous éduqués, cultivés ou ne savaient pas tous écrire leur nom, même dans la langue maternelle. Ils venaient simplement pour travailler, et retourner chez eux, c'était l'idée première après la guerre, après tant de persécution, ils venaient amasser un peu d'argent et retourner chez eux. Ce qu'ils ont fait au début. Alors tout en essayant de garder... la langue française, dans une ambiance canadienne-française. Mais ceci n'arrivait pas parce qu'ils avaient eu des enfants et que les enfants se sont intégrés... Maintenant, c'est vrai que les non-catholiques n'ont pas été acceptés dans les écoles catholiques des commissions scolaires, qu'on a refusé les orthodoxes, ils ont dû aller aux écoles protestantes anglophones.

C'est ainsi qu'ils se sont anglicisés?

Absolument. Et c'est à cause de ça, que malheureusement, il n'y a pas eu l'unanimité...".
(homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

D'autres leaders distinguent aussi nettement les conditions d'arrivée des "anciennes générations" et celles que connaissent maintenant les "nouveaux immigrants". L'un d'eux mentionne ainsi que les anciennes générations se sont intégrées à la communauté anglo-québécoise pour des raisons économiques ou encore parce que le système scolaire franco-québécois demeurait fermé à l'immigration (du moins jusqu'au début des années 1950). Il fait remarquer que maintenant les "nouveaux immigrants" en provenance du Liban parlent l'arabe et davantage le français que l'anglais. Il note aussi que "les anciens parlent beaucoup moins arabe... qu'on penserait":

"Comment s'intègrent, sur le plan linguistique, l'ancienne immigration et la nouvelle immigration?"

Premièrement, les nouveaux immigrants parlent sûrement l'arabe, et il y en a plus qui parlent plus le français que l'anglais, et l'intégration entre les anciennes générations et la nouvelle génération est plutôt difficile, parce les anciens parlent beaucoup moins arabe... qu'on penserait. Et au point de vue de parler anglais et français, ça ce n'est pas un problème, tous les anciens parlent assez le français pour se faire comprendre. L'intégration se fait, mais se fait tranquillement.

Comment expliquer que la première langue de l'ancienne immigration soit l'anglais? Est-ce à cause du système scolaire?

Les gens qui sont venus de 1850 à 1920 se sont intégrés pour la plupart, surtout les gens qui sont restés à Montréal, du côté des commerçants, et les commerçants étaient plutôt les Anglais que les Français. Deuxième chose, les Arabes qui sont venus ici n'étaient pas facilement acceptés dans le système d'éducation française, qui était plutôt contrôlé par les

religieux catholiques, et parce que la plupart des immigrants originellement n'étaient pas catholiques, ils étaient orthodoxes, ils n'étaient pas aussi bien acceptés dans le système religieux catholique, soit anglais ou français. Alors ils sont allés à des écoles protestantes, qui étaient toutes anglaises.

Est-ce qu'on peut dire que dans les années 1930 ou 1940 ou 1950, les enfants du Proche-orient, quelle que soit la religion, étaient refusés systématiquement dans les écoles catholiques?

Non... je peux dire... 1950 non, si les gens étaient grecs catholiques ou catholiques, ils étaient acceptés dans les écoles françaises. Disons comme une famille qui s'appelle Alepin, qui venait d'Alep, qui sont arrivés ici au Canada, c'était des grecs catholiques. Alors tout de suite, ils sont tombés dans le système canadien-français des écoles catholiques françaises". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

Toutefois, l'attrait pour l'anglais est aussi vivace chez les nouveaux arrivants, pour des raisons économiques, souligne d'ailleurs un répondant:

"Mais pourtant, dans les pratiques usuelles, beaucoup de Libanais ne parlent que l'anglais, à la maison, au travail..."

Oui, la première raison tient à ceux qui viennent qui ne sont pas chrétiens, ou qui ne sont pas catholiques. La deuxième raison tient à ce qu'ils veulent manger, ils ont la langue du commerce. Eh bien, que voulez-vous, lorsqu'ils viennent travailler dans une ambiance anglophone et qu'on ne dit aucun mot en langue française, bien sûr ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas, mais parce qu'ils sont obligés". (homme, 55 ans, citoyen d'adoption)

Cette réflexion trouve écho chez une autre leader qui, en traçant le profil des nouveaux arrivants, indique du même coup comment le milieu de travail contribue au processus d'intégration linguistique. Selon elle, les récentes vagues d'immigration ont amené des Libanais musulmans, pauvres dans bien des cas, qui ont l'arabe comme langue maternelle et souvent l'anglais comme langue seconde. Pour eux, trouver du travail est un impératif; l'anglais exerce donc un attrait incontestable. D'autant plus que les cours de français devant faciliter leur intégration à la société franco-québécoise ne s'accompagnent pas d'une aide en français pour se trouver du travail:

"Les pauvres Libanais qui rentrent ici, qui ont besoin de travail, n'ont pas assez de personnes pour leur donner de l'aide pour chercher du travail, vraiment ils n'en ont pas... Beaucoup de Libanais qui ont travaillé en dehors du Liban parlent l'anglais et l'arabe, mais maintenant parce qu'ils ont quitté leur pays, ils sont rendus au Canada, ils ne parlent pas la langue française. Ils vont à l'école de 6 heures à dix heures, chaque soir par semaine, pour apprendre le français. Mais pour trouver du travail, ils n'ont pas aucune aide. Ça manque beaucoup". (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption)

En regard de la langue de travail, un leader de la nouvelle immigration affirme que les "Libanais" reçoivent un double message linguistique au Québec: la Loi 101 les incite à parler le français, mais les compagnies exigent pour leur part une connaissance de l'anglais. Cette situation concernant la langue de travail, "bizarre" selon un répondant, se retrouve aussi chez des dirigeants d'entreprises d'autres communautés ethniques, comme la communauté italienne, qui n'embauchent pas une personne qui ne parle pas l'anglais:

"Vous trouvez que la langue de travail, c'est le français ou l'anglais?"

Ça dépend des compagnies. Je connais des Libanais qui sont partis chercher un travail et qui parlaient seulement le français, évidemment en plus de l'arabe, et à qui la compagnie a refusé l'emploi parce qu'ils ne parlaient pas l'anglais... Je trouve que c'est vraiment bizarre, parce que par exemple chez les Italiens, qui sont supposés être plus proches des Français, qui devraient apprendre le français, on va chercher un travail chez eux, si on ne parle pas l'anglais, ils ne nous engagent pas". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

Selon un autre leader, si la plupart des immigrants d'origine libanaise ont une connaissance de base du français (peut-être plus que de l'anglais), la difficulté de se trouver du travail en français les amène à travailler dans un milieu libanais ou arabe - ce qui leur permet par ailleurs de parler l'arabe. Cette situation de "ghettos", ce manque d'intégration des "tribus", risque, selon un partisan du multiculturalisme canadien, de jeter par terre ce programme fédéral:

"On that point, very often, any immigrant, from the Middle East, you say Morocco, and I will say Lebanon or Syria, or anywhere, very often, the person who is immigrating, has yet to find the confidence to go to the job market, and the desire to really work. He is more inclined to stay within his own milieu. He would rather work in a Lebanese-speaking grocery store, even though he might be a banker, than sharpen his skills and get out there and work within the Canadian mainstream industry of any kind. He feels more comfortable speaking his language. And this is what creates the ghettos, which is really the disaster of our whole multiculturalism program. The lack of integration from one tribe to another tribe. There's too much suspicion. There's too much lack of confidence. There's too much negative, on the part of the immigrant. And it takes time for them to realize how wrong they are. And it would probably help if there was an accelerated orientation of all the immigrants who come to Canada. Of any race group. And have them professionally oriented, and prepared to face the Canadian mainstream. We receive these people. We give them so-called government help in certain areas. And maybe there are just too many immigrants to look after properly. But the idea is to get them thinking positive, into the Canadian mainstream. Here in Québec, the Québec mainstream". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

- *L'arabe*

De l'avis de l'ensemble des répondants, il est difficile de maintenir l'arabe comme langue maternelle, et même comme langue seconde, chez les jeunes de la deuxième génération d'immigrants d'origine libanaise au Québec. Selon une leader, deux facteurs expliquent ce phénomène. D'abord, précise-t-elle, les "Libanais ou les Arabes", contrairement aux Italiens ou aux Grecs par exemple, ne parlent pas l'arabe entre eux, subissant encore les séquelles du colonialisme intellectuel propre au Liban. Ensuite, dira-t-elle, sensibles aux préjugés entretenus au Québec contre les Arabes, les immigrants d'origine libanaise qui veulent s'intégrer à la société québécoise cessent de parler l'arabe entre eux et avec leurs enfants:

"Les Libanais en général parlent l'arabe ou le français à la maison?"

S'ils vivent dans leur famille, ils vont parler en arabe, mais s'ils vivent avec un ou une Québécoise, bien, ils vont parler le français certainement. Et ce qui me frappe toujours c'est que quand les Italiens sont ensemble, ils vont parler l'italien, les Grecs la même chose, n'importe qui, mais les Libanais ou les Arabes quand ils sont entre eux, ils vont parler français la majorité du temps, on va parler l'arabe... Moi je pense que c'est une colonisation intellectuelle depuis le temps.

Ça tient au statut du français au Liban?"

Oui.(...) On a fait une recherche pour comparer les Italiens, les Vietnamiens, les Grecs, puis les Arabes, pour savoir si les enfants arrivés ici à l'âge de deux ans, apprennent ou pas leur langue maternelle, alors avant l'âge vraiment du langage. Et ça m'a tellement étonnée de voir qu'un Italien, même s'il est né ici, il va parler l'italien. Un Grec la même chose, un Vietnamien la même chose, un Chinois la même chose. Mais un Arabe, il va parler l'anglais ou le français, il ne va pas parler l'arabe. Je pense qu'il y a du travail à faire aussi au niveau de la communauté, parce que l'immigrant vient avec l'idée qu'il ne faut pas mêler l'enfant puis il faut donner seulement la langue du pays, l'anglais ou le français. Par contre, je pense que la racine de ça, c'est beaucoup plus profond, c'est une racine de colonialisme. C'est qu'on a le colonialisme intellectuel, c'est que l'Arabe ici ou quelqu'un qui a un nom arabe est mal vu, il y a des préjugés contre les Arabes, les gens ne sont pas très bien informés. Pour eux, un Arabe, c'est un bédouin, c'est lui qui a toujours le couteau dans le dos du monde, tous les films, toutes les choses nous montrent ici un Arabe, c'est gênant d'être Arabe presque. Alors ils arrivent puis ils disent: non, on ne veut pas s'afficher comme Arabe. Et déjà ces gens-là, ils ne sont pas très forts dans leur arabité parce qu'ils étaient colonisés aussi là-bas. Alors ils arrivent ici, et ils ne veulent plus rien savoir de l'arabe. Alors l'enfant va parler le français ou l'anglais et ne pas connaître sa langue maternelle. Et le problème majeur de ça, c'est que les parents, ils vont parler avec cet enfant une langue seconde, ce n'est pas une langue maternelle".
(femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Associant langue et culture, cette leader préconise l'apprentissage de l'arabe pour les jeunes enfants, afin de contrer le phénomène d'acculturation qu'ils peuvent vivre. À son avis, parler une autre langue que sa propre langue maternelle, c'est recourir à un code de communication qui ne peut comprendre la partie

émotive de la personnalité. Elle met en évidence la relation entre langue et culture, insistant sur les conflits d'identité que peut connaître la nouvelle génération qui ne parle pas l'arabe et qui vit néanmoins à la maison selon les normes culturelles arabes:

"Une étude sur les Arabes, les Algériens, les Tunisiens, les Égyptiens, les Libanais, les Syriens montre que les enfants qui sont nés ici ou qui sont arrivés à l'âge de deux ans, qui ont maintenant dix ou 12 ans, ne connaissent presque pas l'arabe. Quelques mots seulement. Mais quel conflit d'identité! L'enfant entend ses parents parler l'arabe ou le français ou l'anglais à la maison, les chansons arabes, la nourriture c'est la nourriture arabe, l'éducation, les normes (il ne faut pas sortir, il faut faire ça) sont toutes en arabe, la mentalité est tout à fait arabe. Mais il parle en français ou en anglais. Et il va aller à l'école, acquérir une autre mentalité, une autre culture, alors vraiment c'est un conflit psychologique pour l'enfant. Et j'ai essayé d'expliquer à beaucoup de gens qu'il faut qu'ils parlent arabe à leurs enfants, mais c'était une génération où ils pensaient que si l'enfant apprend sa langue maternelle, ça diminuera ses capacités. Alors toute la recherche montre que c'est additif et non pas soustractif, que s'il apprend une deuxième langue c'est tant mieux...

(...)

Il y a les gens ici qui demandent l'enseignement coranique, qui demandent l'enseignement de l'arabe. Et avec l'islam, c'est l'arabe, c'est la conscience. Ce ne sont pas tous les Libanais, il faut faire attention, qui veulent enseigner l'arabe à leurs enfants. Mais on dirait qu'il y a un retour à ça. Il faut apprendre l'arabe pour que les enfants des immigrants qui arrivent maintenant puissent parler avec les grands-parents, les tantes, quand ils retourneront au Liban, et qu'ils n'y ait pas de fossé entre les deux. Les gens qui sont arrivés au début, de l'Égypte ou du Liban, parlaient juste le français, même à la maison, même entre eux. Mais maintenant, il y a une nouvelle vague qui arrive maintenant, il y a d'autres classes sociales qui, comme moi, parlaient l'arabe à la maison, qui veulent continuer en arabe, qui veulent que l'enfant parle l'arabe à la maison. Parce que, arrivé à l'école, l'enfant ne veut plus parler l'arabe, puisque que tout le monde parle le français autour de lui". (...)

Enfin l'arabe pour moi c'est très important, ce n'est pas parce que la langue arabe est très importante, mais parce que c'est ma culture, c'est moi-même... Et je sens que quand je parle l'arabe, ça passe dans mes tripes, ça passe par moi-même... Et je sens que quand je parle le français, et quand je parle l'anglais, c'est comme si je pige mes mots d'un code à l'extérieur de moi-même et j'ai toujours cette impression... Mais il me semble que pour moi le français c'est comme si je lis un livre à l'extérieur de moi-même, c'est quelque chose, un code à l'extérieur de moi-même. Je ne sens pas que je vibre avec, comme la langue arabe. Et c'est parce que la langue arabe pour moi c'est moi-même, c'est ma culture... C'est comme un Québécois qui va aller aux États-Unis, il va parler très bien l'anglais, mais le français, c'est lui-même. Et c'est pour ça que quand je parle avec un Arabe, je ne suis pas la même personne, j'ai même tout le comportement non-verbal qui suit la langue, je change, je ne suis pas la même. C'est pour ça que j'insiste sur l'apprentissage de la langue maternelle chez nos enfants". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Néanmoins, plusieurs parents d'origine libanaise paraissent renoncer à transmettre l'arabe à leurs enfants. Une répondante avoue, à cet égard, ne parler l'arabe qu'avec son mari lorsque le couple ne veut pas que les enfants comprennent, ces derniers parlant anglais/français:

"Moi lorsque je parle avec mon mari, si je veux que les enfants ne comprennent pas, c'est la langue arabe, parce que les enfants ne comprennent pas beaucoup. Mais mon mari parle très bien le français.

Avec les enfants?

Anglais et français, les deux, oui". (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption)

2.2 Les législations linguistiques québécoises

Dans son mémoire à la Commission Bélanger-Campeau (1990), l'Association canadienne Syrienne Libanaise décrit longuement l'évolution de la communauté libanaise depuis la fin du XIX^e siècle. Il en ressort qu'une fraction importante de la communauté, notamment les descendants des premières vagues d'immigration, s'est établie un peu partout au Québec, et non seulement dans la région de Montréal; on insiste aussi sur le fait que cette fraction, que l'Association représente, est bien "assimilée à la société québécoise" (1990:10). L'implantation particulière de la communauté libanaise influence directement sa réaction aux législations linguistiques québécoises. Ce thème a été abordé avec 14 des 17 leaders rencontrés.

2.2.1 La Loi 101

La grande majorité des leaders appelés à donner leur opinion personnelle ainsi que celle de leur entourage sur la Loi 101, se dit "personnellement" en accord avec cette loi et déclare qu'elle ne soulève pas de difficultés, pour eux-mêmes ou pour la communauté libanaise. Néanmoins, plusieurs expriment aussi, souvent indirectement, des réserves vis-à-vis cette loi, qui reconnaît le français comme seule langue officielle au Québec, en soulignant vigoureusement que si la reconnaissance du français est nécessaire, la connaissance de l'anglais l'est également. Quelques autres croient aussi que cette question a peu d'importance dans la communauté libanaise où l'on souhaite se tenir loin des "problèmes de quelqu'un d'autre", référence directe à la guerre civile au Liban:

"Qu'est-ce qu'on pense de la Loi 101?"

De la Loi 101... pas grand-chose. Les Libanais ne sont pas très concernés... en ce qui concerne la Loi 101, la Loi 178, enfin ce sont des choses qu'on lit dans les journaux. Mais ils ne se sentent pas vraiment personnellement visés. Ils pensent que c'est le problème des Québécois, des Canadiens, peut-être qu'on est Canadiens aussi, mais on a

eu tellement de problèmes en tant que Libanais, on veut pas revivre les problèmes de quelqu'un d'autre. On en a assez. (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Un autre leader prétend que la question linguistique, et la Loi 101 notamment, laissent indifférent le "Libanais moyen" et puis, de toutes façons, les enfants vont parler le français et l'anglais:

"Ah, moi je n'ai pas entendu... un Libanais moyen qui discute sur la Loi 101, ça lui est égal.

Par contre, l'enfant est obligé d'aller à l'école française.

Ce n'est pas grave. Ils ne trouvent pas ça difficile. Il va aller à l'école en français, mais en même temps, il peut apprendre l'anglais, vu que ça se parle en anglais. Ce n'est pas un problème, ça. (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

- Les motifs d'appui

Les prises de position en faveur de la Loi 101 s'appuient généralement sur trois types d'arguments: le choix du Québec comme nouveau pays; le fait que l'on y parle français; la protection du français en Amérique du Nord.

Ainsi une répondante, qui ne parlait pas le français à son arrivée, se dit tout à fait d'accord avec la loi parce que, dit-elle, "j'ai choisi d'être ici, alors j'ai choisi d'être intégrée dès le début, j'ai choisi d'apprendre le français" (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption). Un autre leader, né au Canada et ayant l'anglais comme langue maternelle, affirme, à propos de la Loi 101, que "ça ne fait pas de tort, d'un côté ou l'autre", ajoutant simplement que "l'intégration va se faire si les gens veulent s'intégrer". Il précise que les gens savaient avant de venir qu'il y avait ces lois-là et que maintenant l'intégration linguistique se fait en faveur du français:

"Ça ne fait pas de tort, d'un côté ou l'autre. L'intégration va se faire si les gens veulent s'intégrer. C'est l'idée qu'on a de la Loi 101 ou de la Loi 178, qui veut faire une certaine promotion de la vie culturelle canadienne-française et de la langue canadienne-française. Les gens, quand ils sont venus ici, avant de venir, ils savaient qu'il y avait ces lois-là, maintenant oui, l'intégration se fait sur le côté français. Et puis l'intégration entre les familles des anciens immigrés et les immigrés d'aujourd'hui va se faire, basée sur la bonne volonté". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

Quelques autres leaders, de confession chrétienne ou musulmane, considèrent qu'ils doivent parler la langue de la majorité. Un imam de la communauté chiïte, par exemple, interrogé sur l'intégration linguistique de ses coreligionnaires et sur ce que ceux-ci pensent de la Loi 101, répond qu'il faut apprendre la langue du pays d'accueil:

"Chez nous, il y a un proverbe qui dit: tu restes 40 jours chez des gens, il faut s'y adapter d'une certaine façon. Alors imagine-toi si on va rester des années, alors autant apprendre la langue, c'est très normal, ce sera une autre culture pour nous, et c'est très bien, et c'est tout à fait normal d'apprendre et d'être obligé d'apprendre la langue des gens chez qui on est". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

L'opinion d'un membre du clergé d'une communauté chrétienne va dans le même sens. Il ajoute que les législations linguistiques ont suscité moins de difficulté et de crainte dans la communauté libanaise que dans d'autres groupes ethniques:

"Je ne crois pas qu'il y ait eu une difficulté... réelle sur cette question, parce que ceux qui voulaient s'intégrer suivaient l'opinion générale, c'est-à-dire si on est au Québec, il faut que la langue française soit première, si nous sommes en Ontario, il faut que la langue anglaise soit première. ... Ils n'avaient pas de difficulté comme les Canadiens français eux-mêmes pour qui c'est différent parce qu'il faut lutter pour pouvoir reprendre sa place dans une province qui est majoritairement francophone. Alors pour celui qui vient et qui s'intègre à la langue française, il se trouve face à l'opinion générale majoritaire.

A comparer aux autres communautés ethniques, la communauté libanaise a eu moins de... Moins de difficulté...

De difficulté et de crainte à l'égard de cette...

C'est ça, exactement. Alors on suit l'opinion publique générale en sympathisant, dans le sens qu'on croit que c'est juste et normal et c'est tout à fait nécessaire, si on est né au Québec, il faut que cette langue française soit première (rires)". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

Une autre leader se dit d'accord avec la Loi 101, mais d'une manière plus confuse, souhaitant que le français et l'anglais deviennent des langues officielles parce que ces deux langues existent au Québec:

"Moi je parle le français, parce que je suis dans une province qui est française, je parle l'anglais parce que je veux. Et si c'est la Loi, ça devrait être la loi pour tout le monde de parler ces deux langues-là parce que ces deux langues-là existent dans la province de Québec" (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption).

Pressée de préciser sa pensée, elle réaffirmera son appui à la Loi 101, en concluant simplement que ses enfants possèdent une bonne connaissance des deux. Une autre encore affirme aussi que s'il faut protéger le français en Amérique du Nord, il faut aussi, malgré tout, faire la part des choses: vivre en français, mais apprendre aussi l'anglais:

"Et vous, qu'est-ce que vous pensez de la Loi 101? Personnellement?"

Je me dis oui, il faut protéger le français en Amérique du Nord, peut-être pour des raisons même égoïstes, je me sens bien en français (rires), mais faire la part des choses aussi. C'est-à-dire vivre en français, mais aussi apprendre l'anglais sans problème". (femme, 33 ans, résidente permanente)

D'autres leaders justifient aussi leur appui à la Loi 101 en évoquant le statut minoritaire du français sur le continent nord-américain. Un répondant insistera sur le fait que cette situation est très mal comprise à l'extérieur du Québec de manière générale et particulièrement dans certaines communautés, comme la communauté italienne, où l'anglais est perçu comme la seule langue parlée en Amérique du Nord. Il dira donc qu'il faut "obliger" les immigrants à apprendre le français au Québec:

"Le but c'est de protéger la langue française, puis d'obliger, pas d'encourager (rires), d'obliger les immigrants à aller apprendre le français. Bon, le problème c'est à l'extérieur du Québec, ce n'est pas à l'intérieur du Québec. Le problème est à l'extérieur, ils ne savent pas qu'il y a de 6-7 millions de Québécois... On ne sait pas ça à l'extérieur, au Liban. Moi je savais qu'on parlait en français ici, mais je ne savais pas qu'il y avait un conflit, moi-même. Je croyais que tout le monde parlait l'anglais et le français en même temps. Moi je comprends, malgré que peut-être c'est pas de cette façon qu'il faut faire, mais je comprends ça. Mais l'homme moyen va dire: bon bien, c'est quoi ça, on m'oblige d'aller. Parce que lui, au Liban, il n'est pas obligé, on ne l'oblige pas (rires) à apprendre telle langue. Ça fait que c'est difficile à comprendre ce problème pour lui. Mais quand même, ça ne le dérange pas. C'est pas comme la communauté italienne, les Italiens, ça les dérange, parce qu'ils se croient aux Amériques, en Amérique, aux États-Unis, donc c'est anglais". (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

- Les motifs de résistance

Malgré un appui formel à la Loi 101, la plupart des leaders d'origine libanaise rencontrés préconisent, dans les faits, le bilinguisme anglais/français, au moins sur une base individuelle. On justifie cette option à partir de trois arguments: le fait que l'on parle deux langues au Québec; la nécessité de l'anglais pour se trouver du travail; la langue doit être considérée comme un outil de communication et non comme un aspect de l'identité nationale.

Pour plusieurs leaders, la nécessité d'apprendre l'anglais apparaît fondamentale. Cette orientation est bien exprimée par cette répondante, qui se dit assez proche du Parti québécois, qui trouve la Loi 101 "extraordinaire", mais n'en prône pas moins un bilinguisme obligatoire au niveau du système d'enseignement - contredisant ainsi l'un des principes fondamentaux de la Loi 101. Elle complètera son argumentation en comparant l'anglais au Québec à l'arabe au Liban, disant qu'il faut connaître à fond la langue de son adversaire, car "on ne peut dominer que lorsqu'on connaît les armes de l'autre":

"Dans le temps, madame Baillargeon voulait que je signe la Loi 101. Moi j'aurais signé la Loi 101. Je l'aurais signée parce que je la trouve extraordinaire, mais elle avait un défaut, pour moi, et elle l'a toujours, je considère que dans ce pays, c'est-à-dire je considère que de ne pas obliger les Québécois à apprendre l'anglais comme une langue obligatoire est une erreur grave. Parce qu'on ne peut...

On peut l'apprendre, les Québécois l'apprennent.

Pas d'une façon obligatoire. Ce n'est pas obligatoire à l'école. Vous pouvez choisir ou l'anglais, ou l'espagnol, ou le turc, ou ce que vous voudrez comme deuxième langue. Vous apprenez le français, mais l'anglais, vous ne l'apprenez pas comme obligatoire, vous avez deux heures ou trois heures, pas plus que ça, et c'est tout. Comme nous avons appris ça comme ça. Bon. Mais parce que c'est un outil de défense et je dirais même de combat. Parce que vous êtes une minorité dans un continent anglophone, et on ne peut dominer que lorsqu'on connaît les armes de l'autre. Il fallait que vous soyez excellents en français et très bons en anglais pour dominer et pour battre les autres. C'est une faiblesse que de ne pas savoir l'anglais. Et c'est pour cela que je n'ai pas signé la Loi 101. Parce que c'est comme si, en Orient, on disait je vais apprendre le français, puis je ne vais pas apprendre l'arabe. Mais comment voulez-vous que je me batte, comment voulez-vous que je défende, mais tout le monde peut avoir ma peau (rires)". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

D'autres leaders justifieront leurs réserves en évoquant les impératifs du marché du travail:

"Je suis d'accord avec la Loi 101. Il y a des gens qui sont contre la Loi 101. Mais ça, c'est passager. Quand les gens seront vraiment intégrés au point de vue culturel, ils vont aller à l'école, puis envoyer leurs enfants, ou ils vont eux-mêmes aller suivre des cours de français de base, pour vraiment l'assimilation, donc ça aide beaucoup.

Avez-vous l'impression qu'ils voient la Loi 101 comme une pénalité, parce qu'il faut le faire, quitte à ensuite envoyer les enfants dans les cégeps anglais, puis à l'université anglaise?

Les gens qui sont ici, établis depuis longtemps, ils voient que c'est dur. Parce que eux, ils sont infériorisés comme tels. Mais la question de la langue c'est une question d'attitude, d'aptitude aussi, parce que la personne qui connaît deux ou trois langues se fout d'envoyer son fils dans une école ou une autre. Il va l'envoyer là où il y a la meilleure formation... C'est la réputation de l'école qui est en jeu. Quand on voit la réputation de Brébeuf, mais Brébeuf n'est pas accessible à tout le monde. Donc, la personne va choisir la meilleure des écoles. Et quand on va lui mettre une obsession dans la tête comme quoi si on ne parle pas l'anglais, on n'a pas de travail. Alors là, évidemment, c'est la crainte, c'est la peur de l'insécurité". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Un dernier argument invoqué se rapporte à l'importance que l'on attribue à la question linguistique au Québec. Une des personnes interviewées affirme que certains membres de la communauté libanaise se montrent agacés par cette question linguistique parce qu'ils ne comprennent pas que l'on associe langue et nationalisme. Pour ceux-là, dit-elle, la langue est essentiellement un outil de communication, non une façon de définir son identité:

"Certains sont pas mal agacés par ça (rires). Ils ne peuvent pas comprendre que le nationalisme soit lié à une question de langue. Ils le comprennent, mais ça les agace un peu parce que nous, on a appris deux autres langues, en plus que de notre langue maternelle, ça ne fait pas de nous d'autres... on restera Libanais. Alors pour eux, pourquoi le Québécois refuse par exemple d'apprendre l'anglais alors que ça peut être un outil. La

langue est perçue comme un outil plutôt qu'une identité". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Cette façon de voir est exprimée par deux autres répondants qui ne voient pas en quoi la Loi 101 est nécessaire, sans pour autant s'opposer directement à la loi elle-même. De même, plusieurs membres de la communauté libanaise, à en croire une leader, ne prennent pas au sérieux cette loi: "Ça leur apparaît dans ce sens ridicule, parce que quand un enfant naît chez nous, il baragouine trois langues automatiquement (rires)" (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption). De la même façon, une autre répondante, tout en faisant référence au système scolaire libanais, ajoute que la Loi 101 n'apparaît pas comme un "vrai problème" pour les Libanais qui ont connu la guerre civile; à son avis, elle fait même rigoler. Pour elle finalement, il vaut mieux parler les deux langues pour "éviter les problèmes" et parce que c'est "plus enrichissant":

"... presque tous, ils (les chrétiens libanais) parlent l'anglais et le français. Ils aiment le français davantage parce que plus facile pour eux, et puis ils rigolent quand on parle de la Loi 101, ils disent que les Canadiens n'ont pas de problème, ils pensent que ça ce n'est pas un problème, (rires) il vaut mieux parler les deux langues et qu'il n'y ait pas de problème... Tout ce qu'on a passé pendant la guerre, nous autres, c'étaient des problèmes. Alors ça ce n'est pas un véritable problème. Et c'est plus enrichissant de parler les deux langues". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Ce discours pour le moins paradoxal face à la Loi 101 s'étend même à ceux qui manifestent ouvertement une opposition quant à l'existence de la loi elle-même. Tout en critiquant son adoption, un des leaders prétend ainsi qu'il n'est néanmoins "pas mal à l'aise avec la Loi 101" (homme, 67 ans, citoyen de naissance). Une autre, se dit "à l'aise avec la Loi 101", n'en privilégie pas moins "la liberté de choix", allant même jusqu'à dire que cette loi est "un malheur pour les Québécois" parce qu'elle "empêche des gens de venir investir dans la province de Québec"; elle ne saurait toutefois dire si son opinion correspond à celle de la communauté libanaise (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption). Un autre encore, tout en étant conscient de la situation minoritaire du français en Amérique du Nord, considère néanmoins qu'une réglementation ne suffit pas pour défendre une culture si celle-ci n'est pas soutenue par un dynamisme endogène. Il ajoute que ce n'est pas aux immigrants de sauver la culture québécoise, et qu'aucune loi ne pourra remplacer l'attrait que peut exercer une langue et une culture. Ce qu'il faut, dit-il, c'est "un projet de société" qui intégrerait l'ensemble des politiques (politiques scolaires, culturelles, familiales et ses politiques d'immigration) et il précise que c'est une erreur de compter sur l'immigration pour assurer le

maintien de la culture et de la langue française au Québec. Il conclut en affirmant que la protection du français ne peut se régler au seul niveau québécois; il faut l'envisager au niveau global de la francophonie:

"Bon, donc le Québec a été obligé de légiférer en matière linguistique parce que c'est vrai qu'il est minoritaire en Amérique du Nord et que les immigrants qui venaient au Québec allaient à l'école anglophone parce qu'ils savaient que les affaires... enfin vous connaissez l'histoire. Il en a encore besoin. Mais ce dont il a le plus besoin, à mon sens à moi, c'est un dynamisme endogène, c'est-à-dire qu'une culture ne peut pas vivre simplement avec des mots. Une langue ne peut pas survivre simplement par une réglementation. Ce n'est absolument pas vrai. Une langue ne peut vivre ou survivre, et une culture ne peut durer, que si la société qui parle cette langue et qui a cette culture-là n'est pas dynamique, n'est pas créatrice. Il se pose un problème au Québec qui à mon sens est très important, le Québec a presque perdu son instinct vital, par un accroissement démographique qui était moindre que le reste du Canada. Comment, imaginez, prendre le Québec pour crédible si lui ne fait plus d'enfants et il veut compter sur l'immigration pour venir renforcer la francophonie, et lui-même, il ne prend pas les mesures nécessaires pour survivre. Donc, il y a eu des contradictions dans la société québécoise, qui durent jusqu'à présent. Par exemple: à un moment donné, on a attaqué l'institution familiale, je veux bien, et en même temps on disait: il faut garder notre culture et nos racines et nos principes de vie, et patati-patata. Les mêmes personnes qui attaquaient le Québec traditionnel, avec virulence, c'était ces mêmes personnes qui allaient à la télévision et qui disaient: non, il faut que nous gardions notre culture. Mais oui, mais il faut savoir qu'est-ce que tu dois garder de ton passé et comment tu vas le transformer, comment tu vas le revitaliser et comment tu vas devenir crédible par rapport à celui qui vient et comment tu vas l'attirer à toi. Au lieu tout simplement de faire un débat théorique sans les mesures concrètes. Plus que ça, on parle de la langue. J'avais écrit un article à un moment donné où je disais que Bobino avait rendu beaucoup plus de services à la langue française que tous ces défenseurs et ces co-défenseurs de la langue. Si vous n'utilisez pas les médias, que ce soit les journaux, que ce soit la radio, la télévision, pour rendre votre langue attrayante et accessible à tout le monde, comment voulez-vous que celui qui arrive, qui ne connaît même pas le français, qui a déjà des problèmes à apprendre le français, à le parler, et qui va aller à l'école d'accueil, ou je sais pas si c'est un jeune, ou bien un centre de formation ou de préparation à la vie québécoise, on va lui donner un langage, on va lui parler d'une certaine façon, on va être plus ou moins correct, et puis là, il regarde ce qui se passe dans son environnement culturel, puis il ne comprend rien. Comme disait le sociologue de l'université d'Ottawa, c'est Plourde? qui disait: écoutez, il ne s'agit pas de parler comme les Français, il s'agit pas de etc., nous, nous avons ici un français très correct, il s'agit de faire un effort, tout simplement, pour que nous, nous respections cette langue. Alors prenez par exemple Bourgault, excellent, ce n'est pas un Parisien quand il parle, ce n'est pas un Français. Quand Bombardier parle, ce n'est pas une Française. Quand au Point, Durivage ou Madeleine Poulin parlent, ce sont des Québécois qui parlent. Pourquoi ne pas généraliser ça. Et quand on va dans les émissions par exemple, on se force toujours à vouloir parler un québécois qui n'est pas celui qui est enseigné. L'enfant qui est à l'école, et qui a son professeur d'éducation physique, qui lui enseigne le hockey et le base-ball, n'importe quoi, il s'exprime généralement avec lui d'une façon très correcte, il ne se force pas à utiliser des mots qui n'ont aucun sens, cet enfant-là s'habitue à utiliser le mot juste, à parler correctement, etc. Il arrive à la télévision dans des émissions soi-disant populaires, et là tout est transformé. Mais pourquoi d'abord mettre l'enfant lui-même, devant deux

situations différentes, pourquoi mettre l'immigrant dans une situation où il ne va rien comprendre. Donc, il y a aussi un effort de la part du Québec, il faut qu'il soit conséquent avec lui-même. Et c'est très important. Moi je dis que dans l'état actuel des choses, Mitterrand avait dit d'ailleurs: on ne protège pas une langue avec des lois, c'est vrai ça.

Donc, il faut que le Québec soit conséquent avec lui-même, que ses politiques scolaires soient conformes aussi à ses politiques culturelles, que ses politiques familiales soient conformes à ses politiques d'immigration, ainsi de suite. Tout ça, ça suppose un projet social, un projet de société, qui soit concordant, intégré et que toutes les composantes de ce projet-là ne se contredisent pas. Au contraire, il faut qu'elles soient harmonieuses. Vous êtes Québécoise, je suis Libanais, je n'ai pas changé mon accent, c'est vrai que j'ai un accent, qui n'est ni français, ni québécois, ni... bon. Vous me comprenez, je vous comprends. Si vous allez en Belgique, vous allez être comprise et probablement vous allez les comprendre. Puis dans un pays comme le Québec, vous savez, où il y a des problèmes pour conserver sa langue, ni le Québec, ni la Belgique, ni le Sénégal, ni le Liban, ni je dirais même la France, ne sont capables de se passer les uns des autres. Dans une mondialisation de la culture, il y a des enjeux culturels énormes. *C'est l'enjeu de la francophonie...*

Mais bien sûr, et c'est très important, dans le sens où il ne s'agit pas d'enlever au Québec sa spécificité, jamais le Québécois ne sera un Marseillais, jamais un Marseillais ne sera un Belge et jamais un Belge ne sera un Sénégalais. Mais il y a des choses qu'on peut faire en commun, il y a des choses qui vont nous rendre plus forts ensemble. Et ça c'est très important ". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

2.2.2 La Loi 178

La Loi 178 a été commentée par seulement quatre leaders. Tous la critiquent, de façon plus ou moins directe, que ce soit parce qu'ils sont favorables au libre choix en matière linguistique ou parce qu'ils en contestent soit le côté irritant pour la communauté anglophone soit la dimension discriminatoire qui peut avoir impacts négatifs sur les investisseurs ou les immigrants potentiels.

3. LA DIMENSION IDENTITAIRE ET ETHNOCULTURELLE

Le recensement de 1986 indique que dix p. cent des Québécois sont d'origine unique autre que française, britannique et autochtone et que 32 p. cent de ce groupe sont des Italo-Québécois; ceux-ci représentant donc 2,5 p. cent de la population du Québec (Benjamin, 1988). Par ailleurs, la Commission d'étude sur les affaires afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté (1990) a permis de constater que si le visage du Québec actuel est de plus en plus pluriethnique, le "pourcentage d'anglophones et d'allophones se disant "Québécois" stagnait à un niveau très bas: 9 p. cent dans le premier cas et 5 p. cent dans le second; près de 60 p. cent des membres des deux groupes se sentaient surtout "Canadiens"

(1990:9). Une autre étude montre cependant que "la part d'identification ethnique décroît avec le temps" (Deschamps, 1990); l'étude souligne toutefois que le groupe arabe fait exception à la règle.

Quant à la communauté libanaise, ses caractéristiques rendent toute généralisation difficile; en effet, si une grande partie de ses membres est d'implantation récente et en grande partie de confession musulmane, une autre appartient aux deuxième ou troisième générations et est largement composée de chrétiens, anglophones et francophones. C'est dans ce contexte qu'il faut lire le mémoire déposé à la Commission Campeau-Bélanger par l'Association Canadienne Syrienne Libanaise du Québec où l'on rappelle clairement que dans "une province qui depuis longtemps maintenant est une société multiethnique, multiraciale et multiculturelle, on doit continuer à reconnaître ouvertement et franchement que la désignation de "Québécois" doit s'appliquer à tous les citoyens de cette province, quelle que soit leur origine" (1990:12).

Cette position a l'avantage d'être claire. Mais la réalité est plus fluctuante, surtout depuis que la communauté "arabe", y compris la communauté libanaise, est comptée parmi les groupes qualifiés de "minorités visibles". Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a appliqué récemment cette catégorisation, employée depuis quelques années par le Gouvernement fédéral, à la communauté libanaise; certains de ses porte-parole ont alors réagi, dénonçant le fait que cette définition était "politique" (Héту, 1992).

Conjugués, ces différents phénomènes rendent particulièrement complexe l'analyse de la dimension identitaire et ethnoculturelle des discours des leaders d'origine libanaise rencontrés; ils permettent cependant de saisir les racines des apparentes contradictions et diversions qui les traversent. On se rappellera que les répondants nés à l'étranger vivent au Québec depuis 16,4 ans, en moyenne. Six d'entre eux sont installés au Québec depuis au moins dix ans et six autres sont arrivés depuis plus de 20 ans. Les trois derniers sont au Québec depuis une période variant entre dix et 20 ans.

3.1 L'auto-identification ethnique

D'une manière générale, les discours recueillis sur le thème de l'auto-identification ethnique se caractérisent par la multiplicité des axes de référence. Les références au pays d'origine, celles liées au pays

d'accueil et le phénomène des appartenances multiples scandent ainsi les propos des répondants. Ce thème a été abordé avec quinze personnes (huit hommes, sept femmes)

3.1.1 Les références au pays d'origine

Une bonne partie des répondants font d'abord référence au Liban ou à la région moyen-orientale au moment de définir leur identité ethnoculturelle. Mais on a parfois l'impression d'être en présence de deux mondes, l'un arabe et l'autre tourné vers l'Occident; d'avoir affaire à deux pays différents, l'un arabo-libanais et l'autre libano-chrétien.

Une leader, par exemple, se définit comme Arabe et Libanaise. Après avoir rappelé les distinctions entre Arabe et Libanais que son grand-père pouvait entretenir, elle dira que, maintenant adulte, elle voit les choses différemment: "moi je suis Libanaise comme je suis Arabe, je suis Arabe parce que je parle l'arabe, par ce que j'ai, mon pays se situe parmi les pays arabes, mais je suis Libanaise en premier, bien sûr":

"Voyez-vous, mon grand-père... je me rappelle quand on était jeune, il nous disait toujours: vous êtes Arabes, vous êtes Arabes, voilà. Parce que la notion d'Arabe et de Libanais, il faut comprendre ça très bien, Arabe veut dire musulman, Libanais veut dire chrétien, ce qui est tout à fait faux, n'est-ce pas. Mais on a grandi comme ça, avec cette mentalité. Pourquoi? Parce que le musulman voulant se sentir plus fort, voulait se grouper aux autres pays arabes, et le chrétien pour garder son identité voulait être Libanais, pour ne pas être pris dans tout cet entourage arabe qui allait... avec le temps, le dissiper, n'est-ce pas, et il n'allait plus exister, il allait perdre son identité et son existence, parce que les chrétiens sont une minorité dans un... 100 millions de musulmans". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre répondante, de confessionnalité orthodoxe melchite, se définit d'abord comme "Libanaise" mais se dira du même souffle fière d'être Canadienne et Québécoise. Elle précisera se sentir d'abord Libanaise, avant d'être Melchite ou de s'identifier à la Bekaa (sa région natale), mais ne se sent toutefois pas partie prenante du "monde arabe", parce que, dit-elle, elle est chrétienne et que "le Liban était connu comme étant en majorité chrétien", ce qui le rend très différent des autres pays de la région où l'islam domine. Elle ajoute qu'ici, elle se définit d'abord comme Canadienne avant d'être Québécoise parce qu'elle a souffert de la séparation au Liban.

"Personnellement, comment vous identifiez-vous?

Libanaise. Et je suis fière d'être Québécoise et Canadienne. Je suis fière des deux.

Êtes-vous d'abord Libanaise ou d'abord Libanaise melchite ou...?

Non, d'abord Libanaise. Je suis d'abord Libanaise. Mon rite, ça, ça importe peu, je pourrais, j'aurais pu être maronite ou bien, en tout cas je suis née comme ça. Ça ne serait pas important pour moi. Moi, la religion n'est pas importante pour moi pour me différencier des autres. De façon primordiale, c'est être Libanaise, être d'origine libanaise.

Est-ce que l'identité régionale compte? Le fait d'être...

Libanaise ou Égyptienne?

D'être d'une région interne au Liban? D'être de Bekaa par exemple? Pour moi, parce que c'est ma région, c'est important, je suis fière de ma ville, je suis fière de mon pays, alors ... Mais ça n'a pas d'importance.

Et ensuite, vous vous identifiez d'abord comme Québécoise ou comme Canadienne?

J'aime m'identifier comme Canadienne, parce que je n'aime pas séparer le Québec du Canada. Moi j'ai souffert de la séparation au Liban, j'ai souffert de la guerre, j'ai souffert d'avoir quitté mon pays. Je n'aimerais pas que le Québec soit séparé. J'aimerais que le Québec reste dans le grand Canada et que le Canada ait sa place dans le monde. Parce que vraiment le Canada n'a pas vraiment sa place dans le monde. C'est le reflet des États-Unis, et comme moi, comme quelqu'un qui a souffert de la région là-bas, je voudrais que le Canada soit présent sur le plan international, plus fort que ça.

Est-ce que vous vous sentez partie prenante d'un monde arabe?

Écoutez, moi je suis chrétienne. Et comme chrétienne, ... le Liban était connu comme étant en majorité chrétien. Pour les autres pays arabes, qui sont musulmans, nous sentons que nous serons engloutis... par les autres pays arabes. Et il y a toujours une différence entre chaque pays. Vous allez sentir la différence vous-même si vous passez, si vous rencontrez un chrétien ou un Irakien ou un Iranien ou un Syrien ou n'importe qui". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Un autre encore se définit comme "Libanais catholique maronite", d'abord Libanais mais aussi Maronite. Il ne s'identifie pas non plus au "monde arabe" associant directement Arabe et musulman et soutient que "toujours les musulmans, d'après l'histoire, ont voulu que le Liban soit musulman, ils ne veulent pas que le Liban soit chrétien." Par rapport à son pays d'accueil, il se sent un peu Québécois, mais pas Canadien:

"Comment définissez-vous votre identité?

Libanaise.

Et ensuite? Vous sentez-vous Québécois ou Canadien?

Québécois. Je me sens Québécois, pas Canadien.

Est-ce que vous êtes d'abord maronite ou d'abord Libanais?

Ah, Libanais. Et ensuite maronite bien sûr.

Avez-vous le sentiment de faire partie du monde arabe?

Non... Parce que le monde arabe c'est toujours musulman, ils ne veulent pas les catholiques au Liban, ni au Moyen-orient. Il y a des catholiques ailleurs qu'au Liban, mais ils sont des minorités, ils n'ont rien à faire, ils ne peuvent rien faire. Et ces minorités qui sont dans le Moyen-Orient catholique, tous sont rattachés au Liban parce que au Liban il y a la majorité catholique. Et si le Liban n'est pas catholique, on n'a pas de catholiques dans tout le Moyen-Orient. Et toujours les musulmans, d'après l'histoire, veulent que le Liban soit musulman, ils ne veulent pas que le Liban soit chrétien.

Et arabe pour vous ça veut dire musulman?

Arabe pour moi ça veut dire musulman.

C'est-à-dire vous parlez l'arabe...

Je parle arabe parce que je suis au Moyen-Orient, je dois parler arabe. Mais si je ne vis pas au Moyen-Orient, je ne suis pas arabe.

Donc, vous appartenez ici au Québec à la communauté libanaise et non pas à la communauté arabe?

Non, à la communauté libanaise". (homme, 41 ans, citoyen d'adoption)

De son côté, un leader arrivé avec les récentes vagues d'immigration se perçoit comme un Libanais arabe, ensuite comme Québécois, puisque c'est au Québec qu'il vit, travaille, paie des impôts, etc.; il ajoute cependant que son identité arabe reste "très forte":

"Libanais, Arabe, je suis Libanais arabe. Je suis Libanais parce que la France et l'Angleterre ont décidé de diviser la région, puis ils ont créé le Liban. Le Liban existe, il existait depuis le début de l'histoire, mais pas nécessairement dans ses frontières actuelles.

Donc Libanais arabe. Et ensuite?

Ensuite je suis Québécois, je vis au Québec, j'ai les mêmes problèmes que les Québécois de travailler, de payer des impôts, de savoir ce qui se passe autour de moi. Mais bien sûr, je ne peux pas me débarrasser de mon identité arabe, elle est très forte". (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

3.1.2 Les références au pays d'accueil

Trois leaders se sont d'abord identifiés au Québec, précisant cependant chaque fois leur origine libanaise. Ainsi, un répondant se décrit comme un Québécois d'origine libanaise, précisant aussi qu'il est "aussi humain". Mais ce qui prévaut, c'est qu'il se sent engagé dans la société d'accueil, le Québec:

"Maintenant, je suis Québécois. Maintenant, je me sens engagé essentiellement dans ma société d'accueil, je me sens tout à fait à l'aise, je me sens Québécois, je m'intéresse à tout ce qui touche le Québec. Mon engagement est total et tant est, je me considère partie prenante de ce qui se passe au Québec, cela n'empêche pas évidemment que je ne peux pas renier mes origines, je suis d'origine libanaise, je suis Libanais, je suis très sensible à ce qui se passe au Liban, etc. Comme je peux être sensible à un autre titre évidemment à tout ce qui se passe ailleurs dans le monde, je suis humain, et tout ce qui se passe dans le monde ne m'est pas étranger. Mais avant tout, je me considère comme Québécois". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

Un autre, né au Brésil, se dit Québécois, parce qu'il a passé presque toute sa vie au Québec. Son identité québécoise passe avant son origine libanaise et cela même s'il a passé une quinzaine d'années au Liban, pour apprendre l'arabe, précise-t-il:

"Moi personnellement, je suis davantage déjà ici du Québec, Québécois... J'ai vécu presque toute ma vie ici. D'abord ça, toute ma vie presque, je dirais, c'était ici. Je n'ai

vécu au Liban que 15 ans, c'est tout... On s'habitue, moi je suis venu très jeune. Je suis né au Brésil, je suis allé au Liban pour apprendre l'arabe. J'ai aimé le Liban". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

Enfin, un des leaders affirme simplement qu'il est Québécois, "avant tout", reconnaissant qu'il est d'origine libanaise. Il ajoute que s'il avait connu la guerre civile, il aurait peut-être honte de se dire Libanais:

"Comment vous définissez-vous?"

"Je suis un Québécois.

Avant tout?

Avant tout.

Avant d'être Libanais?

Avant d'être Libanais. Mais je sens quelque chose pour les Libanais, parce que je suis d'origine libanaise, parce que j'ai vécu 22 ans de ma vie là-bas. Mon Liban, il m'a donné quelque chose de valable, j'ai de bonnes valeurs que je n'oublie pas. Mais si, par exemple, personnellement, si j'avais vécu la guerre au Liban, j'aurais peut-être honte de dire que je suis Libanais". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

3.1.3 Les appartenances multiples

Comme on l'a vu, le pays d'origine ou le pays de résidence peut servir de référence identitaire principale à certains des leaders rencontrés. Toutefois, dans l'ensemble, les références identitaires de la plupart des répondants apparaissent comme une conjugaison de multiples appartenances ethnoculturelles.

Ainsi, une leader commence par préciser ce qu'elle n'est pas: "Je ne suis pas..." Arabe ("ça c'est sûr"); pas Canadienne ("ça c'est clair"); pas vraiment Libanaise ("je me sens... comme Libanaise" (...) Je peux pas dire que je suis d'abord Libanaise, non..."). Finalement, après avoir fait référence à la poésie anglaise, à la langue italienne, au fait de se sentir "universelle", elle se définit comme francophone, sans établir de différence entre être Québécoise et être Canadienne:

"Sur le plan ethnique, je ne suis pas arabe, ça c'est sûr. Sûrement pas. C'est difficile à dire parce que je me sens... comme Libanaise, je me sens un peu plus universelle. J'aime la poésie anglaise, j'adore Keats, j'ai étudié en anglais la poésie, je la trouve merveilleuse. J'aimais beaucoup l'italien (rires)..."

Êtes-vous plus Libanaise que Québécoise ou Canadienne?

Je ne suis pas Canadienne, ça c'est clair.

Vous êtes d'abord Libanaise? Ensuite Québécoise?

Je ne peux pas dire que je suis d'abord Libanaise, ... je suis francophone. J'ai une identité culturelle francophone". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre répondra d'abord "Je suis moi", en riant. Puis, elle trace son cheminement identitaire, faisant référence au fait qu'elle est chrétienne, libanaise et citoyenne du monde. Par rapport à sa vie au Québec et au fait qu'elle est bien intégrée, elle pense qu'on oublie qu'elle est "encore orientale", avec l'héritage que cela suppose. Elle conclut: "je viens d'un milieu très diversifié, donc tout ça c'est moi, c'est dans mon héritage, dans ce que je suis". Cette complexité d'appartenances identitaires n'a pas été sans créer chez elle un "problème existentiel", problème qu'elle a résolu en se disant: "Mais tu t'appartiens":

"Je suis moi (rires). Je suis Libanaise, arabe, citoyenne du monde (rires), si je vais du plus particulier au plus large, je suis née dans une famille chrétienne... et... je suis riche d'une expérience de six ans de vécu en Amérique du Nord. Je rigole en disant je suis moi-même avant tout, parce que j'avoue que je suis passée par une période de questionnement. Comme je vous ai dit au début, je ne suis pas à l'abri de la fameuse crise que tous les immigrants vivent. Et je sentais, à cette période, que je n'appartenais pas tout à fait, plus tout à fait à mon pays. Je n'appartiendrai jamais à 100 p. cent, c'est-à-dire du point de vue culturel, à ici; et là c'était comme tout un problème existentiel, mais... à quoi j'appartiens? Et j'ai réglé mon problème presque d'une façon anecdotique: mais tu t'appartiens (rires). Et c'est ça, c'est-à-dire en vivant ici avec mes amis québécois, ils trouvent par exemple que je comprends tout à fait leur problème lorsqu'ils me parlent de nationalisme québécois ou lorsqu'ils me parlent de questions récentes qui préoccupent la société d'ici. Et ils ont tendance parfois à escamoter mon vécu et mon expérience libanaise. Mais ça aussi, c'est moi. Autant, peut-être parce que je suis à leur avis bien intégrée, ils risquent d'oublier que je suis encore orientale. Alors je suis la résultante de ces deux expériences de vie, et déjà, mon expérience au Liban, je viens d'un milieu très diversifié, donc tout ça c'est moi, c'est dans mon héritage, dans ce que je suis". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Une autre encore laisse percevoir une identité ethnoculturelle, traversée, au moins en apparence, de contradictions. Avant tout "Arabe", puis "Palestinienne d'origine libanaise", elle se dit ensuite aussi fière "d'être Canadienne maintenant" que d'être Arabe. Elle ajoute toutefois qu'elle est Canadienne "en premier, parce que c'est ma vie", précisant qu'elle n'est pas une Canadienne "comme tout le monde". Enfin, elle se définit comme Québécoise parce qu'elle habite le Québec:

"Moi je ne peux pas dire que je suis Libanaise ou que je suis Palestinienne, je suis Arabe. Avant tout. Ensuite, je suis une Libanaise, une Palestinienne d'origine libanaise. Mais moi j'adore tous les pays arabes. Je suis fière d'être Arabe. Mais comme je suis fière d'être Canadienne maintenant. En premier, je suis Canadienne. En premier, parce que ça c'est ma vie. Je suis ici depuis l'âge de 13 ans, j'habite dans ce pays, j'adore ce pays, j'adore le monde et j'adore le peuple. Mais quand vous parlez de l'origine, je ne peux pas dire que je n'aime pas les Syriens, les Libanais, les Égyptiens, les Jordaniens, je les aime beaucoup, c'est tout un peuple pour moi. Je ne peux pas me considérer Libanaise, si je n'aime pas les autres gens. Chacun dans cette vie a raison, nous sommes tous Canadiens ici, c'est la même chose là-bas. Nous sommes tous Arabes. Que quelqu'un habite dans différents pays, c'est toujours la même mentalité. Je suis Canadienne comme tout le

monde, et mes enfants sont Canadiens, mon mari, il est venu ici à l'âge de six ans, il est Canadien, nous sommes Québécois aussi, parce qu'on habite..." (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Quelques-uns des répondants se définissent comme des êtres en transition. Ainsi, cette leader, arrivée au début des années 1970 sans connaître le français, se situe maintenant entre son identité libanaise, un peu effacée, et sa nouvelle identité québécoise, qui n'est pas encore sienne, mais qu'elle revendique. En fait, l'élément central de son propos est cette volonté de s'intégrer au Québec. Elle déclare que le fait d'être coupée de la famille, de sa communauté, ça lui a permis de beaucoup plus s'intégrer. Mais, ses amis québécois lui rappellent, malgré ses énormes efforts pour apprendre le français, son statut d'immigrante, sa différence... Alors que, pour elle, le fait de parler le français est la marque d'une identité ethnique, d'une forme d'intégration, d'identification au pays d'accueil, son accent la renvoie à sa différence et la fait basculer continuellement dans une origine "autre":

"On restera toujours Libanais. Je suis très intégrée... Moi j'ai plus d'amis québécois que libanais. J'ai appris le français, je voulais apprendre le français, j'ai eu beaucoup de misère au début. J'ai vraiment lutté parce que je voulais apprendre le français, je voulais être ici. Alors c'était vraiment un choix que j'ai fait. Et malgré ça, à chaque fois que j'ouvre ma bouche, les gens me disent: mais d'où tu viens! Ils me rappellent que je ne suis pas Québécoise. Et ça c'est très important, je pense que tout immigrant vit ça. Et moi ça me fait de la peine parce que j'ai déjà appris le français ici, avec les Québécois. D'accord, je ne peux pas avoir leur accent parce que le phonème, quand ça sort, ça ne sort pas de la même façon, c'est normal. Mais ça nous rappelle toujours qu'on est différents". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

De son côté, un autre leader, descendant de l'ancienne immigration, raconte qu'il ne sait pas qui il est ("I don't know what I am") et qu'il essaie de retrouver la culture libanaise qu'il n'a jamais connue. Il précise se sentir maintenant plus Libanais que cinq ans auparavant.

"Je suis peut-être moins Canadien et plus Libanais aujourd'hui que je l'étais il y a cinq ans. Il y a des Libanais qui me disent que je suis plus pur, plus Libanais que eux ne le sont. Pourquoi? moi j'essaie de retrouver... la culture que je n'ai jamais connue, qui est la culture de mon grand-père, et de leur côté, les Libanais essaient de trouver la culture canadienne ou d'Amérique. Alors eux, ils veulent s'éloigner un petit peu. Ce sont les deux extrêmes". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

Au contraire, un autre répondant, aussi Canadien de naissance, refuse le choix qui lui est donné et répond tout simplement, en introduisant la catégorie de Québécois: "Mais comme... il y a deux catégories, moi je suis Québécois-Canadien-Libanais" (homme, 67 ans, citoyen de naissance).

Un imam chiite récemment arrivé se définit d'abord comme un "être humain" et prétend qu'à ce niveau il n'y a pas de différence, peu importe la race ou la religion à laquelle on peut appartenir. Néanmoins, il se définit essentiellement comme un musulman, décrivant son rapport aux autres et au monde à travers le prisme moral de l'islam:

"La première chose, moi je suis un être humain et je ne traite pas avec les autres êtres humains en tant que musulman, mais en tant qu'être humain, et chaque être humain chez nous dans l'Islam est un frère, qu'on le veuille ou pas, des autres êtres humains. Et ce qui est important, c'est la façon de traiter avec les autres. Ce qui est le fondement, c'est que n'importe quel être humain, de n'importe quelle religion, musulmane, chrétienne, juive, a des bonnes choses, a des bonnes valeurs, et il y en a peut-être aussi qui sont moins bonnes ou n'importe quoi, mais fondamentalement il reste le frère de n'importe quel être humain.

Vous êtes plus Libanais qu'Arabe?

Chez nous, il y a pas une préférence de race par rapport à une autre. Et notre religion, elle dit qu'il n'y a pas de préférence pour un Arabe au détriment d'un autre, qu'ils soit Persan ou n'importe quoi, que par la piété et par les relations et la nature des relations qu'il met de l'avant avec les autres, c'est ça qui fait la différence. Chez nous et dans l'Islam, et c'est ça, une loi très importante, c'est l'acte, c'est ce qu'on fait, c'est la nature de cet acte-là, si c'est du bon, ça va être bon, ce n'est pas parce que c'est un musulman qu'il va être bon, mais c'est la nature de l'acte qui va déterminer qu'il est effectivement un être humain qui agit selon l'Islam ou non". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

Une autre personne, enfin, refuse de se situer par rapport à une appartenance quelconque, appartenant simplement à la catégorie des "citoyens du monde":

"J'allais dire: moi-même (rires). Je ne peux pas me définir par une appartenance, quelle qu'elle soit. Je ne suis pas capable.

Vous êtes d'abord Libanaise?

Non. Bien, j'ai quitté le Liban, j'avais 19 ans. J'ai, comme disent les Français, roulé ma bosse en France pendant longtemps, et sans discontinuer...

Vous êtes de la catégorie des citoyens universels?

Absolument". (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption)

3.2 Les perceptions de la culture québécoise

Quatorze des 17 leaders d'origine libanaise ont abordé le thème lié aux perceptions de la culture québécoise. Leurs propos peuvent être regroupés selon deux principales approches, l'une que l'on peut qualifier de psycho-culturaliste et l'autre traduisant une perspective socio-historique.

3.2.1 Les visions psycho-culturalistes

Les perceptions de la culture québécoise d'origine canadienne-française livrées par certains répondants s'inscrivent assez nettement dans une approche de type psycho-culturaliste; leurs propos sont souvent fondés sur une comparaison avec les cultures libanaise, anglo-québécoise ou américaine; on compare aussi la culture urbaine de Montréal et celle des régions du Québec.

Ainsi, un des répondants compare le tempérament du "Canadien français" à celui d'un Libanais. Selon lui, les Canadiens français sont chaleureux, doux et simples; ils ont "bon coeur" et se font des "amis intimes". Contrairement aux "Anglais" qui se lient par intérêt ("pour des raisons"), il affirme qu'on peut "avoir confiance" aux Canadiens français:

"Le Canadien français, c'est la même chose que le Libanais. Ce sont des gens qui sont chaleureux. Moi je préfère avoir un ami canadien-français parce qu'ils ont bon coeur. Ce sont des amis intimes. Ce n'est pas comme les Anglais... Je parle des Anglais qui sont ici. Vous pouvez avoir un ami canadien-français comme ami intime, l'Anglais est ami avec toi pour la seule raison qu'il a besoin de toi. Mais un Canadien français, c'est une personne douce, simple, de bon coeur. Des mentalités différentes, tout à fait différentes".
(femme, 52 ans, citoyenne d'adoption)

La famille fournit aussi un point de comparaison avec la culture anglo-québécoise. Une répondante, par exemple, note que les Québécois se marient plus tôt que les Canadiens anglais et que "la famille est toujours là", contrairement au côté anglais où "le couple est plus isolé" (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption). Par contre, d'autres répondants laisseront voir une toute autre perception de la famille québécoise et de son évolution, en faisant le centre d'une vision critique de la culture québécoise. Une des répondantes, par exemple, critique sévèrement la dislocation de la famille au Québec, insistant sur l'importance de l'éducation des enfants dans un cadre familial stable et remettant en question le rôle et la place de la femme dans le Québec actuel:

"La culture, ça englobe aussi par exemple les habitudes, les manières de vie et tout ça. Ce que je n'aime pas, c'est la dislocation de la famille, moi. Parce que je sens ce que souffrent les enfants quand il y a la séparation des parents. Ça c'est ce que je reproche le plus. Et je reproche aussi, ... je vous ai parlé tout à l'heure que la femme libanaise est tolérante, elle accepte certaines choses, pour ne pas faire souffrir ses enfants de la séparation de la famille et du fait de vivre avec tel ou tel. Alors je plains les enfants qui vivent une certaine fois avec le père et son amie, et une certaine fois avec la maman et son ami. Et les abus sexuels qui s'ensuivent, avec ça. Ça c'est ce que je n'aime pas. Je voudrais... si les Québécois...

C'est un trait?

C'est un trait évident et qui va marquer la société pour plus tard, pour des générations. Parce que si vous avez déjà un problème, vous revenez à un autre problème, c'est toujours

parce qu'il n'y a pas eu la famille, parce qu'il n'y a pas eu l'attention des parents. J'oserais dire qu'il y a un certain individualisme de la part soit des pères, soit des mères. Je ne veux pas dire que c'est la mère seulement. Et qui fait que la famille tombe comme ça, et se sépare, se déchire. Et c'est vraiment déplorable pour les enfants. Parce que vous n'avez jamais des enfants à problèmes si vous avez une famille unie. Peut-être qu'ils ont eu leurs raisons, peut-être que l'Église avait beaucoup d'importance dans leur vie et qu'ils ont voulu en finir de toute... comment dire... de toute oppression et qu'ils veulent vivre leur vie. Mais a priori, il faut penser aux enfants. Et si la femme pense à ses enfants, elle accepterait beaucoup de choses qu'elle se refuse maintenant d'accepter. Même dans les familles... il apparaît de la violence maintenant. Vous remarquez que même la femme battue, elle revient à son mari, ce n'est pas parce qu'il la bat qu'elle laisse ses enfants. Mais d'autres femmes qui ne sont pas battues, mais que leur mari ne les satisfait pas suffisamment, elles le laissent. Et puis la famille s'en va de-ci et de-là. Dommage pour la culture...". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Abondant dans le même sens, une autre leader met aussi l'accent sur le démantèlement de la structure familiale. Après avoir présenté une perception de la culture québécoise à partir de l'évolution historique du Québec, elle fait référence "à la terre", à la prise de conscience de l'identité québécoise, puis à la famille: "l'ancienne famille". Même si la Révolution-tranquille a pu avoir des aspects intéressants, notamment son caractère de "tranquillité", elle a surtout produit la "perte des valeurs familiales", "la perte de la foi" et, du point de vue politique, l'apparition "d'une forme de ghettoïsation" du Québec (fermeture à l'anglais, etc). Elle identifie, par contre, le progrès de la culture à des emprunts à d'autres cultures:

"Il y a des choses très charmantes (rires) dans la culture québécoise francophone, tout ce qui a trait à l'histoire, à l'évolution historique, à la terre, à toute la prise de conscience de soi-même, de sa propre identité... puis aussi la famille, l'ancienne famille, etc. Il y a des choses qui me paraissent extrêmement touchantes et des valeurs profondes. Même s'il y avait des côtés négatifs en termes peut-être d'emprise un peu trop grande de l'Église sur les familles, etc. Et puis enfin des choses un peu aberrantes, comme dans toutes les cultures et dans tous les pays du monde. Et par la suite, avec la Révolution-tranquille, il y a des choses extrêmement intéressantes avec ce sursaut, cette prise en charge de soi-même. Et le fait que c'est dans une Révolution-tranquille, j'adore ce mot, je trouve que dans le monde entier (rires), il doit y avoir des révolutions tranquilles, qu'on arrête la violence, c'est complètement... fou et aberrant. Mais il n'y a pas que des côtés positifs. Et il y a une chose qui m'attriste profondément, c'est d'une part, cette espèce de déchet de cette Révolution-tranquille et c'est la perte des valeurs familiales. Et je pense que c'est très dommageable pour les Québécois. Et ensuite, la perte de la foi, parce qu'on a mélangé le pouvoir de la structure religieuse avec la religion comme foi et comme rapport à Dieu. Et ça c'est très dommageable aussi pour les personnes elles-mêmes, parce que c'est quand même la dimension transcendante de la personne qui est d'une certaine façon coupée, et c'est nécessairement dommageable. Du point de vue politique, à l'heure actuelle, ce que je trouve très destructeur, c'est une forme de ghettoïsation. Et je trouve ça tellement, tellement destructeur, tellement nocif pour la société. Je pense par exemple à la réaction de certains de mes étudiants - quand je proposais, dans la bibliographie, un ouvrage en anglais qu'on ne trouvait pas en français, ils refusaient sous prétexte que c'était l'anglais, donc c'était exclu. Mais mon Dieu, ça veut dire que vous, vous limitez

votre horizon de connaissance! Qu'est-ce que ça peut faire que ce soit en n'importe quelle langue, pourvu que vous ayez accès à la langue, et que vous ayez la capacité de le lire. Mais avalez tout ce que ça peut vous donner, utilisez-le pour la construction de votre propre identité et de votre propre personne et de votre propre culture! Enfin le progrès de la culture dans le monde, historiquement, s'est toujours fait par emprunts, plus ou moins limités, plus ou moins extensifs, à d'autres cultures qui avaient une avance sur certains points et... chaque culture en apprend d'une autre. Et c'est comme ça que les cultures croissent, progressent, etc. Alors, vouloir éliminer, juste par réaction défensive et par un sens un peu frileux de la sécurité, de l'identité, c'est dommageable, c'est nocif". (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre comparera les cultures québécoise, américaine et libanaise, en termes de façon d'agir, d'attitudes. Le Québécois est perçu comme "égalitaire et respectueux", notamment en ce qui concerne les rapports hommes/femmes. Comparés aux Américains, froids et individualistes, les Québécois seraient aussi "sympa", chaleureux, surtout en dehors de Montréal. Elle ajoute que la culture québécoise ressemble à la culture libanaise par sa chaleur et sa générosité:

"Dans sa façon d'agir, dans ses attitudes, un Québécois est égalitaire et respectueux. Moi je trouve en tout cas qu'il y a beaucoup de respect entre femmes et hommes chez les Québécois. C'est vrai, on a beaucoup de cas malheureux, enfin de femmes battues, mais ils ne font pas la majorité... Je suis allée aux États-Unis, j'ai trouvé que les gens sont plus froids, plus individualistes. Et je pense que ça fait partie de la culture. Certainement, si je veux parler de Montréal, c'est dilué. Mais si je vais à Mont-Laurier, c'est plus fermé encore que Montréal, et je vois que les gens sont chaleureux, sympathiques. Et il y a beaucoup de... ressemblances avec la culture libanaise dans leur chaleur, leur générosité. Je pense que c'est ça qui m'a attirée ici". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Selon un Canadien de naissance, il faut établir une différence entre les Montréalais et les habitants des autres régions du Québec. Il identifie pour sa part la culture québécoise à la vie quotidienne des gens qu'il côtoie dans la région de l'Outaouais, où il séjourne quelques mois par année; c'est une culture caractérisée par la chaleur de contact et un esprit d'ouverture à l'intérieur d'une même communauté:

"Away from the city of Montréal, I perceive them very differently. And very much Québécois. As being fun loving, very nice people, very warm, very outgoing. I make it a point, I have a home in Lac Simon, which is in the Outaouais region. And I'm very integrated into that community, even though I'm only there a few months of the year. I know the baker, the undertaker, the farmer, the this, the that. And they know who I am. And they know that my origins are of Middle Eastern background, third generation. My father was a farmer. They love me, because I understand what they are, in terms of talking to a farmer about his crops or whatever. No, it's very, very good. It's very, very warm". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

Une répondante dit reconnaître un "Québécois" aussi bien à son accent qu'à sa mentalité, à son ouverture, à sa curiosité d'esprit autant qu'à sa tradition d'accueil et à sa tolérance vis-à-vis les étrangers. Mais également à la conscience de son exploitation passée et à sa lutte pour survivre sur le continent nord-américain:

"À quels signes on reconnaît un Québécois, au fond? À son accent (rires). À sa mentalité aussi. En général, à cette conscience qu'il a été exploité,... à sa lutte pour rester ce qu'il est. À son état de Français Nord-américain (rires), c'est-à-dire de francophone nord-américain. Très Nord-américain, plus qu'il peut le suspecter (rires). À son ouverture, une curiosité saine. Même s'il ne connaît pas un pays, il vous demande ce qui se passe chez vous. Mais ce n'est pas le genre de questions condescendantes ou xénophobes, il y a une tradition d'accueil, du moins c'est mon expérience personnelle. À peine ai-je fait la connaissance de quelqu'un, que je me sens à l'aise. Il y a un accueil, pas juste accueillir dans sa maison, mais un accueil dans la façon de parler. Et j'apprécie énormément la tolérance vis-à-vis moi, j'ai mon accent de Libanaise, d'autres ont leur accent d'Indiens, d'autres... cette capacité d'écouter tous ces accents sans problème (rires)". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Cette perception sera indirectement reprise par un autre leader qui considère aussi que la culture québécoise se manifeste tout d'abord par la langue française, qu'elle est façonnée par "les conditions de ce pays-là", son histoire et l'influence de la culture anglaise et qu'elle se concrétise dans un art de vivre et de concevoir le monde ainsi que dans les rapports sociaux:

"Moi j'identifie une culture québécoise, c'est clair, c'est comme dit la chanson en parlant de la langue, c'est une langue de France avec des accents d'Amérique (rires). C'est clair que c'est une culture d'origine latine et française, mais qui à travers les siècles s'est identifiée, s'est personnalisée. Elle a dû évidemment s'adapter d'abord aux conditions de ce pays, elle a subi à cause des vicissitudes de l'histoire une influence qui n'est pas nécessairement naturellement la sienne. Il y a eu... comment dirais-je, une certaine ingérence ou interférence d'une autre culture dans sa propre culture, mais elle a réussi quand même à préserver l'essentiel de son âme, de ce qu'elle était. Et elle a gardé sa langue, ce qui est très important parce qu'une culture a besoin d'un véhicule, et on peut dire qu'il y a certainement un art de vivre, une façon de voir les choses, de concevoir le monde, de concevoir les rapports sociaux qui est propre au Québec. En ce sens-là, il y a une culture québécoise". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

De manière assez opposée, une répondante articule plutôt ses réflexions autour des pôles de la langue et des "arts". Dans cette perspective, elle se montre très critique par rapport à la culture québécoise qui serait "en train encore de se chercher":

"Maintenant, j'aimerais que vous me définissiez, que vous me donniez votre perception de la culture québécoise.

Je ne peux vous faire de la peine. Vous n'aimerez pas.

Non, allez-y, c'est l'entrevue...

Je pense qu'il n'y a pas encore vraiment une culture québécoise, je crois qu'elle est en train encore de se chercher. Dans le désir d'avoir une culture, par exemple dans le domaine des arts, on a accepté toutes sortes de choses qui n'en étaient pas, n'importe qui pouvait faire splash splash...". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Selon elle, à l'exception de quelques auteurs, cinéastes ou chansonniers et de quelques caractéristiques du folklore, la culture québécoise renvoie à la tradition française:

"Et on a quelques grands noms sur lesquels on devrait se reposer, Michel Tremblay, Hubert Aquin, Antonine Maillet, et quelques autres, quelques grands comédiens, il n'y en a pas beaucoup... La culture, elle est dans ce qui vient des racines. Moi je trouve que la culture, c'est Vigneault pour moi, c'est un grand poète et c'est un grand homme. Il a ses petits défauts, mais (rires). Et... Félix Leclerc. Félix Leclerc, alors lui là... Vous savez, la vraie culture, c'est Félix Leclerc. C'est lui qui a transporté une idée, avec Vigneault, de continuité, de racines, d'identité, de nation. D'idéal, un vent, un souffle, un pays. C'est cela la culture, ce n'est pas le reste. Ce sont les chants du pays, ce qui a été gardé dans les danses, la musique, c'est ça la culture québécoise. Et c'est ça qu'il faut exalter, pousser, il faut faire une sélection aussi, ne pas accepter tout ou n'importe quoi pour dire qu'on est un pays qui est en train de...". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

3.2.2 Les visions socio-historiques

Un certain nombre de leaders proposent des représentations de la culture québécoise que l'on peut inscrire dans une perspective socio-historique. Quelques répondants soulignent simplement les conséquences de la dualité Angleterre/France et rappellent qu'au Canada, Québécois et Canadiens anglais se différencient par "un bagage historique différent":

"C'est très clair pour moi de détecter un Québécois vraiment pure laine, comme on dit (rires). Tout de suite je vois des traits de sa culture, de son histoire. Je vois son histoire en lui-même. Si je vois un Canadien de Toronto puis un Québécois, tout de suite je peux voir la différence. Ils ont un bagage historique différent. Alors ils appartiennent à d'autres mondes. Le Québécois, normalement, c'est de France ou autour. Alors c'est différent. Un Anglais c'est différent d'un Français". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

"Les Anglo-Saxons, ce sont des gens qui ont toujours une alliance au Canada et à l'Angleterre. Et les francophones plutôt à la France, au lieu d'avec le Canada. Moi je crois que c'est ça, parce qu'on parle aujourd'hui de la France et du Québec, puis on parle des Anglo-Saxons avec le Canada et la Grande Bretagne". (homme, 67 ans, citoyen de naissance)

D'autres évoquent plutôt l'évolution du Québec. Un leader chiite, par exemple, compare cette culture à la culture libanaise chiite en termes de développement et d'évolution. Il montre comment le Québec est passé au moment de la Révolution-tranquille d'un type de société traditionnelle - marquée par

la domination de l'Église, le nombre d'enfants élevé, l'importance de la famille, le patriarcat, l'analphabétisme - à une société moderne - où règne l'économie et l'industrie; où la culture s'est développée et les revues québécoises; où on a vu la constitution d'un système politique propre et la mise en place d'un système d'éducation; où on a redéfini la famille. Au Liban, l'évolution est plus lente, précise-t-il:

"Dès le début, j'ai eu beaucoup de contacts avec la société québécoise; maintenant j'ai un contact quasi permanent à cause de mon travail. Je peux comparer les Québécois à un groupe de Libanais qui sont les Chiïtes, je peux les comparer à ça, du point de vue de leur développement, de leur évolution. Les Québécois étaient gouvernés par l'Église jusqu'à un certain point, le mariage, la famille, la relation entre le père et la famille, le nombre d'enfants, la grandeur de la famille, tout ça; on trouve la même chose dans les familles chiïtes libanaises. C'est-à-dire, le cheik, c'est quelqu'un qu'on doit entendre puis ce qu'il dit là c'est vrai, même s'il raconte des cochonneries. Le père a la femme qui est à la maison, puis il y a à peu près 12 ou 13 enfants, je pense que ces cas existent ici. Les Québécois ne sont pas très sophistiqués, excuse-moi, comme les Chiïtes libanais ne sont pas sophistiqués. Maintenant, les Québécois le sont devenus parce qu'ils deviennent indépendants économiquement. Les Québécois ont évolué, ça c'est ce que vous appelez la Révolution-tranquille. Et maintenant, on peut parler de l'économie québécoise et de l'industrie québécoise, de la culture québécoise, des revues québécoises. Les Chiïtes, c'est la même chose. Maintenant, ils évoluent. Là, le nombre d'enfants dans la famille diminue, le père ou la mère a plus d'argent pour se développer. Avant, le père, le pauvre, se sacrifiait pour faire de l'argent pour distribuer, pour faire manger les dizaines de bouches, et ça bloquait son progrès. Il ne pouvait pas envoyer des enfants à l'école parce que ça coûtait cher, à un certain point il ne pouvait plus. Donc, les enfants n'allaient pas à l'école pour pouvoir l'aider, pour faire de l'argent, pour dépenser à la maison. Il y a aussi la question des analphabètes. J'ai remarqué qu'il y a un grand pourcentage de Québécois qui sont analphabètes, surtout de la génération des 40 ans et plus. La même chose chez les Chiïtes au Liban. Les Chiïtes ne pouvaient pas être des grands fonctionnaires dans le gouvernement. La même chose avec les Québécois, mais ici c'est différent parce qu'il y avait le gouvernement du Québec qui embauchait. Mais on m'a dit que, du point de vue industriel, tous les directeurs de banque étaient des anglophones, puis tout ce qui est (rires) sous-directeur était francophone. C'est comme ça que je compare. Ici les choses ont évolué, ça a été vite. Là-bas, ça évolue mais lentement". (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

Un répondant, arrivé au début de la Révolution-tranquille, décrit la culture québécoise à partir de l'évolution politique et sociale depuis les années 1960. À ce moment-là, dit-il, "les Anglais avaient tout" et le Québec "politique" n'existait pas vraiment. Être "Québécois" était davantage une "forme extérieure" qu'un contenu propre. Selon lui, un moment important de la construction sociale et politique de l'identité nationalitaire a été le passage de l'identité de "Canadien français" à celle de "Québécois":

"Voyez, c'est une évolution, n'oubliez pas. Un Canadien français, en 1960, quand je suis venu, il était lui-même en évolution, il ne pouvait pas même se définir, parce qu'il était

mal pris et il était vraiment, je dirais, opprimé, je dis le mot, par les anglophones. Les Anglais avaient tout, et précisément, ils ont pris la clé, ils ont pris leur force de cette façon. Alors quand notre communauté, et je dis la communauté égyptienne surtout, à ce moment, est arrivée, eux, (les Canadiens français) ils ne pouvaient rien faire pour elle, parce qu'ils étaient vraiment en train de se fortifier, de prendre une personnalité, je dis, québécoise. Et on disait, autrefois, vraiment Québécois, mais ce n'est pas la même chose que maintenant. Il n'y avait pas dedans ce terme la forme politique il n'y avait pas du tout. Alors il n'y avait que la forme extérieure, nous sommes du Québec, Québécois. Mais on disait Canadien français, on ne disait jamais Québécois. Quand l'évolution est devenue plus forte ici au Québec, alors ils n'ont plus dit Canadien français, on a dit Québécois tout court". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

Adoptant une position qui ne sera pas reprise par d'autres, un leader se dira "frustré" d'entendre Gilles Vigneault ou Lise Payette parler de Québécois "pure laine". Remettant en question l'idée d'une culture ethnique définie par des "puristes", qu'elle soit définie par la langue ou autrement, il défend une culture nationale qui engloberait toutes les personnes vivant sur un même territoire, peu importe leur origine:

"Qu'est-ce que la culture?. C'est difficile de définir la culture. Et même de définir un Québécois. Je suis frustré quand j'entends Gilles Vigneault ou Lise Payette, définir ce qu'est un Québécois, une société à disparaître. Quand on parle d'un Québécois, est-ce qu'on parle d'un pure laine ou d'un Canadien français ou d'un Québécois? Pour moi, la culture doit avoir une vaste définition. Puis c'est mal compris par les plus acharnés, si tu veux les fondamentalistes ou les... les puristes ici, du Québec.

Mais vous venez de donner une définition de la culture libanaise, vous avez fait référence à l'histoire, aux mélanges des civilisations. Est-ce qu'il n'y a pas une perception de ce qui serait propre au Québec, je ne parle pas du Québec comme État national, je parle de la culture des Canadiens français.

La culture des Canadiens français, les Québécois comme tels, on va parler des Québécois plutôt, moi j'aime mieux parler de culture québécoise. Un Québécois, il était perdu. La culture québécoise a été perdue parce que l'identité n'était pas bien définie au départ. Donc, les gens, ils disent: on est Québécois, on est quoi? On est Canadiens français. Mais c'est quoi, ça? C'est parce qu'ils parlent le français? Mais il peut y avoir des Québécois qui parlent l'anglais, puis ils parlent trois ou quatre langues, l'espagnol. Mais à ce moment-là, tu vas dire: c'est un Canadien espagnol? Donc, c'est cela, les choses fondamentales qu'il faut que les gens comprennent. Le sociologue, il faut qu'il sorte de sa coquille puis qu'il parle. Les politicologues, les gens universitaires, il faut qu'ils disent quelle est la définition d'une société, puis d'une culture". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

3.3 La terminologie des relations interethniques

Le discours sur la terminologie des relations interethniques ayant cours au Canada et au Québec s'avère d'autant plus difficile à cerner qu'il dépasse le choix d'un vocabulaire adéquat pour renvoyer à la fois aux enjeux concernant les rapports interethniques et à la difficulté de circonscrire la réalité politique qu'elle recouvre inévitablement. Ce thème a été exploré avec seulement 13 des 17 leaders rencontrés.

3.3.1 Le lexique et ses connotations

Dans l'ensemble, les leaders interrogés rejettent tous les termes qui peuvent marginaliser ou ghettoïser les communautés ethniques; on rejette ainsi les termes de "minorité visible", "immigrant", "groupe ethnique", "communauté culturelle" de même que tous ceux qui portent une charge de discrimination, de xénophobie ou de racisme - comme le terme "importée" déjà lancé à une répondante libanaise. On insistera aussi pour souligner que, par delà les termes eux-mêmes, c'est le sens que leur confère le contexte qui importe; c'est ce qu'illustre le témoignage de cette répondante qui raconte qu'à son arrivée, elle aimait les termes qui marquaient la différence: "nous autres, vous autres", etc. Puis, le phénomène a commencé "à l'agacer". Finalement, conclut-elle, selon les contextes, une terminologie sera plus facilement reçue ou pourra vous "mettre en boule":

"Quels que soient les termes, ça va être des termes galvaudés. Moi je me dis, qu'est-ce qu'on met derrière tout ça? C'est ça la question... Ne jamais faire allusion au fait qu'on soit d'origine "autre", c'est se leurrer, se mettre le doigt dans l'oeil. On est d'origine "autre". S'ils veulent, si le Québec veut... lorsqu'il parle, nous dire les néo-Québécois, ok (rires), moi, ça ne me dérange pas, je suis néo-Québécoise. Mais... tout dépend du contexte. Il y a des termes qui, dans un contexte, peuvent être très facilement reçus. Dans un autre contexte, le même terme va me mettre en boule". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Des répondants adoptent une position plus tranchée. Ainsi, un répondant rejette globalement toutes les appellations qui ont pour effet de marquer une différence:

"Moi je vous avoue franchement que toutes les appellations, ethnique, multiculturalisme, convergence culturelle, etc..., ça me dérange, ça me dérange beaucoup. Je pense, et ça a été mon choix en tout cas, qu'il faut s'engager essentiellement dans la société d'accueil où l'on se trouve. Sans distinction, c'est-à-dire éviter les barrières, éviter des distinctions qui feraient que ça c'est haïtien, ça c'est libanais, ça c'est noir, ça c'est blanc, ça c'est asiatique, etc... Évidemment, quand vous avez parlé de multiethnique, etc..., là aussi ça me dérange un peu. J'ai toujours dit, quand on était en consultation avec le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, ou bien avec le fédéral, j'ai toujours dit que la notion de minorités visibles me dérangeait, parce que, je ne connais pas des minorités

invisibles de toute façon. Et que, d'autre part, le fait de ghettoïser les gens par des dénominations et des déterminations très précises ne favorisait pas l'engagement dans l'ensemble de la société. Donc, l'action devrait se faire autant que possible dans l'ensemble des institutions sociales qui existent". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

Un leader citera ici en exemple le modèle américain, où, peu importe l'origine, chaque citoyen est perçu comme Américain:

"Moi j'admire les Américains pour une chose, quand tu les rencontres, même avec leur nom, Globenski ou n'importe quoi, qui êtes-vous? je suis Américain.

Là, vous voulez qu'on dise: Québécois, point.

Point.

Mais dans les analyses, quels termes devrait-on utiliser, puisqu'il faut parfois parler des particularités?

Oui, des particularités, vous pouvez employer le terme... "allophones". Ça suffirait". (homme, 67 ans, citoyen de naissance)

De même, une leader, citoyenne canadienne depuis longtemps, refuse le terme d'"immigrants", d'"ethnie", de minorités culturelles, et encore moins le terme de "minorités visibles":

"Et vous savez combien d'immigrants refusent aujourd'hui, et beaucoup parmi les Libanais, refusent qu'on dise: les immigrants. Ils sont Québécois, ils veulent être Québécois, ils veulent faire partie. Un tel... m'a dit: j'en ai marre, je ne veux plus qu'on me dise ça, je veux, moi, participer au pays.

Maintenant, que pensez-vous de la terminologie utilisée au Québec pour désigner les minorités?

C'est immonde, abject. Je ne peux pas supporter qu'on dise ni néo-Québécois, ni minorités culturelles, ni les ethnies, ni, j'ai toujours l'impression que ça fait partie d'un zoo.

Minorités visibles encore moins?

Oui, mais ah, quelle horreur! Les minorités visibles... tout ce qu'on dit...". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre répondante, aussi installée au Québec depuis presque 20 ans, ne veut plus que les gens l'appellent "immigrante", comme si on lui avait fait la charité lorsqu'elle est venue s'installer au Québec. Elle-même se désigne comme "une citoyenne" à part entière du fait qu'elle travaille, qu'elle paie des taxes, qu'elle vote, etc.:

"Il y a une fille qui m'a dit l'autre jour: vous autres, les immigrants. J'ai dit: je regrette, je suis une citoyenne comme toi. Je ne veux plus que personne ne m'appelle "immigrante", je ne suis pas immigrante, ça fait 19 ans que je suis ici, que je fais tout pour être comme tout le monde. Elle m'a dit: mais oui, mais vous, vous venez ici pour étudier... puis vous travaillez ici, puis on vous donne des jobs, on vous... J'ai dit: ce n'est pas par charité. Ça c'est très important aussi dans l'éducation des gens, ici, face aux

immigrants. Il faut que les gens comprennent que les immigrants ne sont pas ici parce qu'ils ont des beaux yeux, par charité. On est ici parce qu'on est, économiquement parlant, profitable. Moi je suis venue ici avec une bourse du Liban, j'avais déjà fini ma maîtrise au Liban, j'ai recommencé une maîtrise, puis j'ai fait mon doctorat avec une bourse du Liban. Qu'est-ce que le Liban a gagné de moi? Il a payé toute ma vie. Alors je ne peux pas dire que c'est par charité que le Québec m'a acceptée. Le Canada m'a acceptée parce que je suis capable, je suis là gratuitement. Et il y a des immigrants qui viennent ici puis vraiment ils sont sur le bien-être social pour longtemps, mais ça c'est parce qu'ils sont rattachés à une autre personne qui, elle, travaille. C'est très rare que les gens viennent ici par charité, c'est vraiment rare". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Cette position trouve écho auprès d'un autre répondant qui considère que le fait de vivre au Québec et d'être reçu citoyen canadien devrait faire en sorte qu'un immigrant soit considéré comme "un citoyen à part égale", sans égard à son "ethnie" (homme, 44 ans, citoyen d'adoption). Un autre encore, prêtre catholique, abondera dans le même sens et profitera de l'occasion pour critiquer la gestion de l'ethnicité qui empêche d'avoir un sentiment d'appartenance commun. Sa critique vise largement l'archevêché de Montréal et la façon dont, en général, l'Église catholique au Québec a organisé ses paroisses sur une base ethnique et linguistique. À son avis, le terme qui devrait être utilisé est "Québécois", tout court. Il va sans dire qu'il rejette aussi le terme de "minorité visible" qui, dit-il, auparavant désignait "les autres" - ceux qui n'existent pas - ou toute autre appellation qui aurait comme effet de ghettoïser les immigrants récents ou les Québécois d'origine minoritaire. À la limite, il est prêt à accepter le terme de "Québécois d'origine libanaise":

"Moi je vous dis franchement, je vous parle d'il y a dix ans, de 15 ans et 20 ans même, je détestais les termes que l'on utilisait. Non pas au sein du gouvernement, mais je parle au sein de l'église elle-même de Montréal, du temps de Mgr Grégoire, quand il disait: le groupe ethnique ou...

Vous détestiez ça?

Je détestais ça. Et je suis allé même, une fois, pour protester, je vais vous dire pourquoi j'ai protesté. Au début, avant que les groupes ethniques n'arrivent en grand nombre, nous étions la première église, le premier groupe ethnique inscrit à l'archevêché de Montréal, nous sommes le numéro un, depuis 1892. Alors nous sommes les premiers catholiques. Tout ce temps-là, c'est l'archevêque lui-même qui prenait soin de la paroisse, la mission n'a pas toujours été dirigée par un prêtre. En 1960 même, il y avait un évêque, Mgr Bélanger. En même temps, tout d'un coup, ça a changé, il y a eu beaucoup plus de groupes ethniques, ils ont mis un prêtre seulement... Par exemple, prenez, l'archevêché s'est mis à nous envoyer des lettres en anglais, mais j'ai dit: hier, on recevait les lettres en français, pourquoi nous avons des lettres en anglais? Ça c'est un exemple... Maintenant, lorsqu'il y a eu le ministère de l'Immigration du Québec, en 1968, moi j'étais membre ad hoc fondateur, avec M. André Patry. Donc, je suis parmi les 15 membres québécois qui ont fondé ce ministère. Vous imaginez je suis là, j'étais là, membre fondateur. Alors nous parler de groupe ethnique! Il y a eu une évolution des termes. On

a dit le nouveau Québécois, le nouveau Canadien, le je ne sais quoi, et à la fin on a dit l'ethnicité. Ethnique. J'ai dit: j'aurais préféré qu'on soit considérés comme des Québécois purs, ou Canadiens purs. Parce que c'est ainsi que vous allez gagner votre monde. Mais quand vous mettez l'ethnicité, c'est une manière de le (l'immigrant ou le descendant d'immigrant) laisser dans son pays encore et il est attaché à son pays, donc il est étranger. Et pour le garder dans la famille, il faut qu'il prenne le nom de la famille elle-même. (...)
Mais est-ce que le terme de "minorités visibles", c'est un terme qui vous...

Plaît pas. J'ai dit: autrefois, même ça, ça ne se trouvait pas comme terme. Ils ne mettaient pas le terme de minorité visible, et il n'y avait pas de terme comme cela. Ils disaient: les "autres". Qui sont les "autres"?

Mais acceptez-vous maintenant d'être désignés sous la catégorie de minorité visible?

Au moins maintenant, on les accepte. C'est pas parce qu'on accepte qu'on est content, on les accepte parce qu'au moins le nom est là. Ils ne sont plus sous le nom de "les autres" (rires). Voyez. La non-existence...

Mais vous considérez-vous comme membres d'une minorité visible?

Non. On ne prend pas ça, on ne l'a jamais pris. Et c'est pourquoi je dis que si on divise un pays de cette façon, en mettant chacun dans son casier, alors chacun va faire à sa manière, et on parle maintenant qu'il n'y a pas d'unité, il n'y a pas d'harmonie, il n'y a que ça, et chacun pour Dieu cherche à accaparer des choses, à prendre ce dont il a besoin, et c'est ainsi, c'est normal. Mais s'ils veulent qu'un pays soit fort, il faut qu'il soit uni". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

Plusieurs autres leaders s'opposent aussi, implicitement ou explicitement, à ce que la communauté libanaise soit considérée comme une "minorité visible", sans contester par ailleurs l'utilisation de ce terme quant aux aspects discriminatoires qu'il pourrait avoir pour d'autres groupes. Un leader, par exemple, considère que ce n'est pas la bonne terminologie en ce qui concerne les "Libanais":

"Et minorités ethniques ou communautés ethniques, ça vous agace?"

Non, non, ça ne m'agace pas. Moi, il n'y a rien qui m'agace.

Et minorités visibles?"

Non, parce que...

Mais vous savez que les Libanais entre autres, les gens du Moyen-Orient, entrent dans la catégorie "minorités visibles", que c'est le fédéral qui les définit comme ça?"

Oui, ça dépend de qui prépare les statistiques, dans tout ça. Moi, à mon avis, ce n'est pas la bonne terminologie, d'employer ceci.

Les minorités visibles?"

Oui, minorités visibles. Pour les Libanais, je parle". (homme, 67 ans, citoyen de naissance)

Cette position sera reprise par un autre leader partisan "d'une politique d'intégration, d'unité, d'unification" qui rejette indirectement l'appellation de "minorité visible" en ce qui concerne les "Blancs" qui n'ont pas de problèmes d'intégration en arrivant, comme les Libanais en général:

"En général, moi je pense qu'il est préférable qu'il y ait une politique d'intégration, d'unité, d'unification, et pour l'avenir ça serait beaucoup mieux. C'est vrai que peut-être il y a des problèmes au niveau de certaines minorités visibles. Par exemple on peut dire que les Noirs ont des spécificités, qu'ils ont toujours des problèmes d'intégration beaucoup plus graves que les autres. Tandis que les autres qui arrivent ici et qui sont Blancs, c'est plus facile pour eux, de s'intégrer. Le Libanais en général n'a pas de problème d'intégration. Peut-être parce qu'il a de l'ouverture, peut-être aussi parce qu'il parle le français, peut-être d'autres choses, mais les Libanais n'ont pas d'autres problèmes pour s'intégrer". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

Par contre, un des leaders n'est pas prêt à rejeter immédiatement le terme de "minorités visibles" pour désigner les Arabes. En effet, selon lui, le terme "Arabe" renvoie d'abord au fait de parler la langue arabe, et à ce titre on retrouve parmi les Arabes des Noirs, des Marocains, des Soudanais, etc.:

"Donc, ça c'est très difficile à dire parce que "visibles", pour moi, on ne peut juger ça tout de suite qu'il y a... Puis nous, on n'a pas un trait physique qui nous dit qu'on est des Arabes, à moins qu'on ne porte vraiment les habits folkloriques arabes. On ne peut pas... Moi je vois quelqu'un dans la rue, je ne peux pas savoir s'il est Arabe. Je dois l'entendre parler pour dire si c'est un Arabe. Parce que parmi les Arabes, tu trouves des Noirs aux cheveux frisés, des Marocains, et du Soudan et de la Somalie; ce sont les régions les plus éloignées du monde arabe, qui ont la peau un peu noire et blanche (rires), comme j'ai, puis tu trouves les Blancs, tu trouves les blonds, tu trouves les yeux... C'est très difficile pour nous. D'ailleurs, je peux te raconter un incident. On était dans un ascenseur, avec des amis, on allait visiter quelqu'un, puis il y avait une femme dans l'ascenseur. On parlait arabe entre hommes, bon, la fille est belle, puis on parlait arabe entre nous autres. Elle, lorsqu'elle est descendue, elle nous a remercié en arabe. On était surchoqués parce qu'elle a pas l'allure d'une Arabe. Vous voyez, donc on ne peut pas... Moi je ne suis pas d'accord avec ça". (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

En conclusion, et même si quelques leaders ne semblaient pas avoir de position définie par rapport à la terminologie en cours, de nombreux répondants ont insisté pour dire que le terme le mieux approprié reste celui de "Québécois" ou "Canadien", peu importe l'origine ethnique, culturelle ou religieuse. On tend aussi à accepter, avec plus ou moins de réserves, celui de "Québécois d'origine libanaise".

3.4 Les idéologies et les politiques étatiques d'intégration

Un sondage récent de la revue *Multiculturalisme et Citoyenneté Canada* amène à croire que "quatre personnes sur cinq sont d'avis que le multiculturalisme joue un rôle essentiel en favorisant l'unification du pays" (1992:5). Mais tous ne partagent pas cet avis et les idéologies d'intégration apparaissent lourdement chargées sur le plan politique. Ce thème fut abordé avec seize des leaders de la communauté

libanaise rencontrés; on a cherché à connaître leurs opinions et celles de leur communauté sur les idéologies et les politiques d'intégration promues par les divers paliers de gouvernement, à savoir la politique fédérale du multiculturalisme et du bilinguisme, la politique de convergence culturelle associée au gouvernement du Parti québécois, et l'interculturalisme jusqu'à récemment perçu comme une idéologie ambiante plutôt que comme une politique gouvernementale⁵.

L'analyse thématique s'effectue ici en deux volets: le premier traite de l'ambiguïté terminologique qui traverse le discours des leaders interrogés; le deuxième essaie de rendre compte des lignes de rupture entre les répondants par rapport à leur position vis-à-vis les politiques en présence.

3.4.1 L'ambiguïté terminologique

Une majorité de leaders qui ont abordé le thème des idéologies et des politiques d'intégration ont admis avoir de la difficulté à les différencier les unes des autres. Quelques-uns des leaders interrogés disent en effet que les différentes politiques d'intégration se ressemblent ou se confondent plus ou moins. L'un d'eux, après avoir rappelé qu'il a déjà été membre d'un comité sur les relations interculturelles et interraciales de la région métropolitaine, affirme ne pas ressentir de différence entre les trois philosophies représentées par le multiculturalisme, la politique de convergence culturelle et l'interculturalisme. Dans le fond, dit-il, "moi je m'accorde avec tout" (homme, 67 ans, citoyen de naissance).

Une répondante, qui ne voit d'abord pas très bien à quoi réfère la politique de convergence culturelle, finit par dire qu'elle a une consonance d'assimilation. D'autre part, pour elle le "multiculturalisme pourrait dire la même chose qu'interculturalisme, et inversement" (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption).

Un certain nombre de leaders tiennent par ailleurs un discours qui tente d'allier une perspective axée sur le droit au maintien de l'ethnicité et la volonté d'intégration dans la société québécoise et canadienne sur des bases non particularistes. Une répondante, par exemple, déclare d'abord ne pas voir de différences entre les politiques ethniques canadienne et québécoise, et que de toutes façons, elle est partisane de la "symbiose" de tous les citoyens afin de faire un pays. À son avis, l'expression de la différence ethnique relève de la vie privée, de ce qui se passe "à la maison". Elle continue en disant qu'en

⁵ L'Énoncé de politique Au Québec pour bâtir ensemble de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, madame Monique Gagnon-Tremblay n'avait pas été rendu public au moment où la plupart des entrevues ont été réalisées.

dehors de la maison, elle est une Québécoise "à part entière". De plus, elle se dit opposée à l'intervention directe du gouvernement dans les affaires des communautés ethniques, mais se montre favorable aux subventions gouvernementales aux associations pour le maintien de l'ethnicité. Enfin, elle déclare que "dans la vie civique au Québec, nous sommes tous des Québécois":

"Il y a des débats autour des politiques ethniques fédérales et provinciales. Il y a le multiculturalisme au niveau canadien; au Québec on a parlé sous le Parti québécois de culture de convergence, et maintenant la mode est à l'interculturalisme. Comment vous situez-vous dans cet éventail d'idéologies?"

Je suis partie pour une symbiose. Ça prendra le temps que ça prendra, mais ce qu'il faut c'est une symbiose. Comment voulez-vous faire un pays. Je vois toutes ces différences, moi, ça me...

Alors donc ces trois approches ont en commun qu'elles maintiennent les différences, c'est ce que vous voulez dire?

Oui. Je ne dis pas que la différence ne doit pas exister chez soi. Sous mon toit, je peux manger libanais, je peux parler l'arabe, je peux écouter la musique qui me plaît, je peux aller à un spectacle qui me plaît. Mais quand je sors d'ici, je suis Québécoise. À part entière.

Alors il ne devrait même pas y avoir ces politiques, c'est ce que vous voulez dire?

Non, ce n'est pas ça. Je pense que ce n'est pas l'affaire du gouvernement, c'est ça que je veux dire, voilà, je crois que j'ai trouvé. Ce n'est pas l'affaire du gouvernement. C'est l'affaire de chaque communauté qui peut être aidée par des subventions, si vous voulez, ou des choses comme ça. C'est l'affaire de chaque communauté de donner à sa communauté, parce qu'il y a des leaders et il y a des associations, il y a des choses, ce sont elles qui devraient voir aux écoles, à l'apprentissage des langues, de l'histoire, des religions, pour garder ça vivant, les religions, tout ça, c'est dans les communautés que ça s'apprend. Mais dans la vie civique au Québec, nous sommes tous des Québécois, nous vivons en français, nous étudions en français et nous suivons le système politique, le système de l'État, et c'est ça que nous sommes. Et ça ne regarde pas ... l'État, ce qu'il doit faire, c'est ne pas faire de différences entre nous, s'engager à nous traiter comme tous les Québécois". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre répondante associe tout d'abord le multiculturalisme à la possibilité pour "chaque ethnie" d'enseigner aux enfants la langue d'origine. Après avoir demandé des précisions sur la notion de "multiculturalisme", elle est d'avis que l'on doit respecter les différentes cultures au Canada et favoriser le maintien de la langue d'origine de "chaque ethnie". Déclarant qu'elle est fière que ses enfants soient Québécois à 100 p. cent, elle ajoute que le fait de parler "sa langue" ne doit toutefois pas entraîner une différence entre Québécois:

"J'aimerais qu'une ethnie n'oublie pas ses origines et qu'elle soit bien intégrée. Mes enfants sont Québécois à 100 p. cent. Même quand vous les entendez parler, vous ne les différenciez pas... moi, si je parle français, vous sentez que je suis étrangère, que je suis venue d'un autre pays, mais quand mes enfants parlent, ils parlent comme s'ils avaient vécu toute leur vie ici. Mais j'aimerais bien que mes enfants parlent toujours leur langue.

Parce qu'il y a quelque chose qui vous relie à votre pays, à vos racines. J'aimerais bien que ce soit respecté et que chaque ethnie maintienne sa langue. Mais que ce ne soit pas une différence entre Québécois. Que chaque ethnie parle sa langue, mais que cette langue-là ne crée pas de différences entre le fait même d'être Québécois et Canadien". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

3.4.2 Le multiculturalisme

Malgré une certaine confusion chez certains répondants, les discours recueillis laissent néanmoins entrevoir l'existence d'une ligne de partage de nature politique entre les leaders d'origine libanaise. Même si la généralisation est impossible, on constate en effet que certains répondants, surtout ceux issus de l'ancienne immigration, valorisent la politique fédérale du multiculturalisme alors que d'autres, arrivés depuis quelques décennies, ne connaissent pas ou peu la politique fédérale, ou encore tiennent plus ou moins clairement le discours de l'interculturalisme qui a tendance à s'affirmer au Québec.

La politique fédérale du multiculturalisme suscite des réactions opposées de la part des leaders interrogés. Elle semble canaliser l'action communautaire de l'ancienne génération mais est par ailleurs dénoncée par certains leaders arrivés depuis quelques décennies, notamment parce qu'elle favoriserait une certaine ghettoïsation des communautés ethniques.

On voit ainsi un leader de la troisième génération se présenter comme un fédéraliste et un partisan du multiculturalisme et avouer avoir des préjugés face aux programmes québécois, mis de l'avant par un gouvernement libéral ou péquiste, qu'il perçoit comme trop "self-centered":

"Vous avez parlé de multiculturalisme, ça c'est associé au gouvernement fédéral. Actuellement, au Québec, on parle d'interculturalisme. Avant, avec le Parti québécois, on parlait de culture de convergence..."

Which means?

Est-ce que ces notions vous préoccupent?

Non. I have to tell you, personally, I have a prejudice that anything that has to do with Québec programs, I find them difficult to always understand. And I find them very self-centered. To a policy that I don't agree with.

Vous parlez du gouvernement libéral ou péquiste ou peu importe?

Peu importe. And I will go out of my way, because I'm a federalist, to promote... as I can appreciate, and understand, and keep understanding, the multicultural outlook that the federal government is trying to work with. It's something so new. None of us understand it. Truly. It's always being redefined". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

Un autre répondant, arrivé en 1960, a un discours plus critique par rapport au multiculturalisme, affirmant avoir mis de l'avant, à l'époque où il siégeait au Comité sur le multiculturalisme, une position qui aurait permis au Québec de "faire autre chose" pour s'ouvrir à l'immigration et éviter en bout de ligne l'anglicisation de ses immigrants. Il a participé, dit-il, à l'élaboration de la politique du multiculturalisme et décrit le projet fédéral comme une volonté de contrer le discours biculturaliste au Canada, fondé sur la théorie des deux peuples fondateurs. À son avis, le gouvernement fédéral cherchait à montrer l'existence de la diversité ethnique au Canada afin d'intégrer "les Français comme les Anglais (...) dans ce multiculturalisme". Il rappelle d'une part, la composition et la dynamique linguistique du Comité consultatif sur le multiculturalisme et, d'autre part, le refus du Québec de souscrire à cette politique en 1972, qui manifestait, selon lui, une fermeture face à l'immigration. Enfin, il est d'avis que la mise en place du programme a été plus "payante" pour les associations ethniques de l'Ouest du Canada que pour celles du Québec, qui n'ont récolté que des miettes:

"Moi j'étais dans le comité consultatif sur le multiculturalisme, nommé par Trudeau. Au début, Trudeau a voulu faire comprendre qu'il y a des multiplicités au sein du Canada, et il a voulu montrer aussi peut-être qu'en disant qu'il y a le multiculturalisme, on cessera de dire qu'il y a deux sociétés seulement, anglaise et française, au Canada. Ça, je suis certain, c'est une politique pour montrer que les Français comme les Anglais sont dans ce multiculturalisme. (...) Certainement, dans l'ouest, qui est composé majoritairement des groupes ethniques, ça a valu la peine pour eux de voir le multiculturalisme. (...) Alors ils ont été enchantés par cette nouveauté. Or pour le Québec, impossible! Quand j'ai été nommé en 1972, on ne pouvait jamais accepter le mot. Et les ministres nous disaient toujours, c'est impossible que nous acceptions cette politique du multiculturalisme au Québec. Et du fait, ça n'a pas marché. J'étais membre, on a pris 15 ou 16 personnes. Sur les 15 personnes nommées, il y avait seulement trois Canadiens français, je dirais, les autres étaient des membres des groupes ethniques, même du Québec. ... 102, ils étaient au Canada. Moi j'étais avec les 102 personnes nommées, en 1972. J'étais avec les personnes du Québec ici, et j'étais étonné car tous voulaient parler l'anglais, moi j'étais le seul à faire accepter le français, à faire accepter les deux ou trois qui parlaient français. Les autres, I don't know, je ne sais pas. Alors j'étais tellement embêté que je le faisais exprès, je comprends bien l'anglais, mais je ne voulais pas le parler, je parlais français seulement. De sorte que le ministre m'a respecté et ne parlait avec moi qu'en français. Quand j'allais voir le directeur du Québec, monsieur Hayes, qui était un juif anglophone, je parlais le français, il me parlait, malgré lui, en français.

Vous trouvez que ça a été une politique efficace?

Alors moi je me demandais ce qu'on pouvait faire pour que le Québec soit multiculturel... Je me suis dit à ce moment-là, ce n'est pas nécessaire d'accepter cette politique. Il faut que le Québec s'ouvre à l'immigration, comme l'Ouest qui a accepté des gens du Tiers-Monde, qui en a profité, qui a reçu beaucoup de choses, alors que nous n'avions rien eu. Mais au moins, le Québec pourra faire autre chose, faire connaître plutôt l'immigration, les immigrants qui viennent, les réfugiés, etc., et qui vont vivre dans ce Québec. Là, il est bon que les Québécois les acceptent tout de suite pour qu'ils n'aillent pas avec les anglophones... Car s'il n'y a pas d'attraction, s'il n'y a pas des choses du Québec, ces

immigrants vont aller chez qui? chez les anglophones, qui vont leur dire: venez, les bras ouverts, au lieu de travailler chez eux, venez travailler chez nous. Mais tant que l'idée des Québécois est qu'ils ne veulent pas d'immigrants parce qu'ils prennent nos jobs, c'est faux.

Est-ce que vous trouvez qu'il y avait plus de fermeture aux immigrants au Québec que dans les autres provinces?

Oui, oui, oui, c'était.

Ah oui? Ça, vous l'avez senti?

Oui, oui, ça c'est vrai, ça, on le voyait. Il faut bien le dire, je suis franc, moi je le dis.

Et si on compare avec la politique actuelle de l'interculturalisme?

C'est changé. Aujourd'hui, le Québec a changé et c'est ce que je voulais voir au Québec il y a quelques années. En 1972, je voulais voir ça, parce que j'ai dit: essayez de les attirer ces gens qui viennent d'outre-mer, pour qu'ils soient Québécois et apprennent la langue.

Avez-vous l'impression que le multiculturalisme a été plus payant pour les associations ethniques dans l'Ouest qu'ici?

Mais oui, payant, ils les aidaient beaucoup, c'était extraordinaire.

Si on compare avec le Québec?

Mais oui, ils recevaient plus à la radio, télévision, diffusion, tout ceci, c'était là vraiment... une source de tout. Même les folklores. Ici, lorsqu'on demandait une aide pour faire le folklore, quelque chose de folklorique, on nous donnait des miettes". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

D'autres répondants s'opposent vigoureusement au multiculturalisme. Ils considèrent que cette politique ne favorise pas, d'une part, l'intégration des immigrants tout en risquant de mener à la ghettoïsation des communautés ethniques et, d'autre part, menace d'assimilation les gens des communautés les moins bien organisées. Ainsi, un leader qui a connu la guerre civile libanaise dit ne pas croire au multiculturalisme canadien: c'est une "notion farfelue", déclare-t-il. Sans nier la valeur de "la diversité culturelle dans le sens où l'entend le multiculturalisme fédéral", il s'oppose ouvertement à la création de ghettos culturels ou ethniques ou raciaux, insistant sur le danger que cela représente. Il donne en exemple la situation américaine qui, sans être idéale, favorise dans une certaine mesure l'intégration de ses immigrants au lieu de chercher à maintenir les identités ethniques comme c'est le cas au Canada. Il faut reconnaître, ajoute-t-il, que les sociétés modernes sont toutes métissées. Le danger avec le multiculturalisme, c'est que les petites communautés culturelles plus ou moins bien organisées s'assimilent et que seules les communautés puissantes et bien organisées soient en mesure de conserver leurs institutions, leurs écoles, etc:

"Je vais vous parler d'une façon générale de ce que je connais puis de ce qui m'intéresse surtout et qui me préoccupe. D'abord, je ne crois pas au multiculturalisme canadien. À mon sens, c'est une notion farfelue. Je m'explique: il peut y avoir dans une société une diversité culturelle dans le sens où l'entend le multiculturalisme fédéral, qui n'a jamais

été défini d'ailleurs de façon précise. C'est-à-dire continuer à dire il y a les Italiens, il y a les Grecs, les Chinois, il y a ci, il y a ça, etc. Si je prends l'exemple américain du melting pot, finalement l'immense majorité des immigrants qui sont venus à la fin du 19e siècle ou au début du siècle, sont devenus des Américains, surtout ceux qui venaient d'Europe. Bon, ils portent le nom qui se termine par "ski" s'ils viennent de Pologne, qui se termine par "o" ou "i" s'ils viennent d'Italie, ou je sais pas quoi, mais ils sont devenus des citoyens américains. C'est sûr qu'il y a des églises, c'est sûr qu'il y a des centres culturels, etc. Mais je pense que pour l'essentiel, ces gens sont devenus véritablement des citoyens américains. "The american way of life" a fini par déteindre sur tout le monde. C'est clair qu'il y a actuellement des problèmes aux États-Unis avec les Latino-Américains, parce qu'ils sont venus en masse et très rapidement, et il y a aussi les quartiers chinois très spécifiques, etc., qui vont tôt ou tard, poser à mon sens des problèmes. C'est-à-dire ou bien ils vont s'intégrer ou ils vont finir par parler espagnol, ou continuer à parler chinois tout le temps, etc. Alors on s'en va vers une décentralisation à ce moment (rires) politique, ethnique, je sais pas quoi, ou bien on forme une société unifiée puis qui n'est pas nécessairement one track-minded, c'est-à-dire on est tous culturellement métis. Il n'y a pas une société actuellement, moderne j'entends, qui ne soit pas métissée culturellement, nous sommes d'accord là-dessus. Mais de là à favoriser des ghettos culturels et ethniques ou raciaux, ça, je trouve que c'est très dangereux. Or le multiculturalisme canadien, pour y revenir, j'ai l'impression qu'on n'a pas défini clairement ce que c'était que le multiculturalisme. Et plusieurs groupes l'ont dit d'ailleurs, même des groupes venant de l'extérieur. Des groupes, ce qu'on appelle les "allophones", ont pointé le doigt sur certains dangers que présente le multiculturalisme canadien, et ce qu'il va y avoir comme conséquences. C'est que les petits groupes qui ne sont pas bien organisés, qui ne sont pas bien structurés, eux, vont se fondre au bout d'une génération ou deux, vont devenir des Canadiens, et là encore, s'ils sont dans l'Ouest, ils vont devenir des Canadiens de l'Ouest, s'ils sont au Québec ils vont devenir des Québécois, etc. Et il va rester des communautés les mieux organisées, les plus puissantes, etc., qui elles, vont pouvoir avoir leurs institutions, leurs écoles, etc. et qui vont continuer à se différencier bon gré mal gré du reste de la société. Moi personnellement, je trouve qu'il y a des dangers dans ça". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

Pour sa part, un leader de la nouvelle immigration libanaise aborde la question des politiques d'intégration à partir des subventions accordées aux écoles juives, réclamant du coup un traitement identique pour toutes les communautés ethniques. Le problème viendrait, à son avis, de la politique de multiculturalisme qui encourage le développement des identités ethniques plutôt que de favoriser l'intégration des groupes ethniques, un peu comme aux États-Unis. Selon lui, s'il y a un "problème au Canada, c'est le multiculturalisme":

"Si on permet à d'autres groupes, si on permet aux Juifs d'avoir leurs propres écoles qui sont subventionnées par le gouvernement, on doit permettre aux Arabes d'avoir leurs propres écoles, d'être subventionnés par le gouvernement. Il faut permettre aussi à n'importe quel groupe ethnique d'avoir ses propres écoles, puis être subventionné par le gouvernement. Maintenant ça, ça vient du problème du Canada. Il y a un problème au Canada, c'est le multiculturalisme, ce n'est pas le melting pot à l'américaine. Le Libanais,

il vient d'arriver à New York là, il dit: I am American, je suis Américain. Il a la fierté. Le Libanais ici, ça fait 1,000 ans peut-être (rires) qu'il est là, puis il se considère toujours Libanais. Vous comprenez la différence entre les deux, oui, bien sûr, vous savez ça. Mais ça, ça vient d'ici, ça vient du niveau fédéral. Il y a une distinction. Le fédéral paie les Italiens pour construire je sais pas quoi ou bien il paie tel groupe pour avoir sa propre revue mensuelle. Puis il paie au United Jewish Appeal, ils ont des centaines d'organisations pour aider les Juifs sur tous les plans. Donc, les Arabes, s'ils demandent d'avoir leurs propres écoles, puis d'apprendre l'arabe, ils ont le droit, selon la constitution, ils ont le droit. Selon le gouvernement du Québec, ils ont le droit". (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

3.4.3 La politique de convergence culturelle

Élaborée par le Gouvernement péquiste à la fin des années 1970, la politique de convergence culturelle visait à doter le Québec d'une politique d'intégration des groupes ethniques à la société québécoise et venait compléter les politiques d'immigration et d'intégration linguistique. Elle visait en outre, dans le contexte du débat constitutionnel, à contrer l'influence du multiculturalisme au Québec.

Les quelques leaders qui abordent le sujet se montrent plutôt critiques par rapport à cette politique. C'est ainsi qu'une répondante, qui se sent à l'aise avec la notion d'interculturalisme, affirme qu'elle ne croit "pas beaucoup que ça peut être réel", cette convergence entre les cultures. Une convergence qui s'effectue par rapport à une "culture centrale" ne peut, selon elle, que soulever de la résistance. Par contre, précise-t-elle, une telle convergence est possible autour d'un projet de société québécoise, basé sur de véritables échanges interculturels:

"La convergence, je ne crois pas beaucoup que ça peut être réelle, c'est, du point de vue idéal, comme ça, c'est beau. Mais dans l'exercice réel du quotidien, si on défend la convergence vers une culture centrale et qu'on met ça comme objectif, je pense qu'on va frapper beaucoup de résistance. Mais lorsqu'on fait un véritable débat interculturel, ça va converger quelque part, parce que toutes ces cultures différentes vont venir se greffer sur un projet social, principal, central, qui est le projet de société québécoise. Donc ça, ça va venir de soi, pour moi. Mais si on met ça au centre, et tout le monde, venez, vous allez venir vous greffer à ce centre, les gens résistent. Ça c'est mon opinion". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Un autre leader dénonce ce qui lui apparaît comme l'ambiguïté qui entoure la politique québécoise de "convergence culturelle" mais paraît néanmoins en accepter quelques principes fondamentaux, notamment d'amener les différentes cultures "à se rallier à la culture majoritaire, (...), qui est la culture québécoise, et à parler le véhicule de cette culture qui est le français". Il insiste sur la contradiction qui traverse le discours gouvernemental alors que l'on préconise une politique de convergence interculturelle

tout en continuant de parler de "groupes allophones", "groupes ethniques" ou de "communautés culturelles" - ce qui, à son avis, laisse croire aux individus qu'ils peuvent continuer à faire partie de leur communauté, tout en étant Québécois. C'est cette "ambiguïté" qu'il souhaite voir dissiper:

"Il y a une ambiguïté dans la politique québécoise. Dans la politique québécoise, on parle, enfin on a parlé jusqu'à présent, de convergence culturelle. Le but de la convergence culturelle c'est d'amener toutes ces cultures ensemble, bon, à se rallier à la culture majoritaire, n'est-ce pas, qui est la culture québécoise, et à parler le véhicule de cette culture qui est le français. Mais le problème c'est que le MCCI continue à parler de groupes allophones, continue à parler de groupes ethniques, de communautés culturelles, etc. Donc il y a une contradiction: il laisse l'impression aux individus qu'ils peuvent continuer à faire partie de leur communauté, tout en étant Québécois, et je pense que là il y a une ambiguïté qu'il faudra dissiper". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

Même si elle avoue ne pas très bien connaître la politique de convergence culturelle, une autre répondante y manifesterait néanmoins une opposition farouche du seul fait de sa promotion et de son adoption par un gouvernement péquiste. Elle y voit immédiatement une "consonance d'assimilation au bout de la ligne" et affirme qu'elle n'acceptera jamais une telle politique, qui a, selon elle, "quelque chose d'oppressif":

"Culture de convergence, je ne vois pas très bien, je devine. Oui, on peut employer les mots qu'on veut. Je pense que multiculturalisme pourrait dire la même chose qu'interculturalisme, et inversement. Culture de convergence a un peu une consonance d'assimilation au bout de la ligne. Et... c'est... arrogant. C'est arrogant, pourquoi vouloir dire aux gens: vous venez chez nous, maintenant, c'est notre mode de vie, notre mode de pensée, notre mode d'action qui prévaut, et vous n'avez qu'à exécuter. Vous n'avez pas de contribution originale à apporter à ce que nous sommes. Ça ne marche pas, c'est beaucoup d'arrogance. Beaucoup d'étroitesse d'esprit aussi. Parce que enfin l'être intelligent, c'est celui qui accepte de toujours apprendre quelque chose de n'importe qui. De toujours sourire à un aspect du monde qu'il ne connaît pas, ou à un aspect de la pensée qu'il ne connaît pas. Alors, donc ça, je n'accepterai pas ce projet d'assimilation. Parce que je pense que c'est destructeur et c'est oppressif aussi. Il y a quelque chose d'oppressif là-dedans". (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption)

3.4.4 L'interculturalisme et les politiques universalistes d'intégration

Quelques leaders ont tenu un discours se voulant fondé sur l'idéologie interculturelle. Ainsi, une répondante dira se sentir "à l'aise avec la notion d'interculturel" qui lui paraît reposer sur une conscience de la diversité culturelle, c'est-à-dire saisir les différences et les points communs entre les cultures. C'est sur cette base, précise-t-elle, que pourra s'établir un véritable dialogue interculturel:

"Je suis quand même un peu récente ici (rires). Mais moi je ne me sens pas à l'aise avec la notion d'interculturel, c'est-à-dire mais vraiment interculturel, pas interfolklorique. Je

vois plusieurs manifestations et efforts pour connaître l'autre. Mais lorsqu'on réduit la culture à son expression folklorique, j'entends par là la cuisine, ce que vous mangez chez vous, ce que vous faites, lorsque la culture est réduite à sa dimension folklore, ce n'est pas de l'interculturel pour moi. Par contre, un véritable échange interculturel... c'est de voir finalement qu'on ne peut pas être tous semblables les uns aux autres, mais ce qu'on a en commun. Ça c'est le point de départ d'une véritable convergence interculturelle. Qu'est-ce qu'on a en commun et qu'est-ce qu'on a de divers, pas de différent. C'est vrai qu'on est divers, on ne peut pas être... comme dirait ma grand-mère, les cinq doigts de la main ne sont pas semblables (rires), mais ça fait une main. Alors prendre conscience de notre diversité qui pour moi est une richesse. Autant je donne, autant j'apprends au contact d'une diversité. C'est ça la base pour moi d'un véritable dialogue interculturel". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Certains autres leaders se sont aussi dits favorables à l'interculturalisme, mais de manière souvent peu articulée ou confuse. Quelques répondants ont pour leur part souligné que la situation canadienne et québécoise ne favorise pas à la base l'intégration, la comparant parfois à la situation américaine et à son idéologie du "melting-pot". Une semblable remise en question des politiques culturalistes se retrouve également, de façon plus ou moins latente, dans les discours des leaders qui se disent en faveur d'une politique qui prendrait davantage en compte l'apport spécifique des communautés ethniques aux sociétés canadienne et québécoise. Ainsi, un répondant, identifié au Parti québécois, critique directement les approches culturalistes de l'intégration, citant plutôt la France comme exemple. Là-bas, explique-t-il, il n'y a pas de distinction en termes de groupes ou communautés ethniques, sauf lorsque l'extrême-droite promeut de telles catégorisations. Il souhaite que le Québec cesse aussi de parler de politique d'intégration en termes culturalistes et reconnaisse à tous le droit d'être Québécois:

"Parlons de société québécoise, et éliminons toutes les barrières. En France, ils ont réglé ça. Il y a là-bas des Noirs, mais on ne les associe jamais à une communauté culturelle, sauf quelques incidents de parcours où il y a certains groupes, comme les groupes comme les Algériens ou les Marocains ou les fondamentalistes musulmans, dont ils essaient de faire des copies. Mais même à ça, ces gens-là qui ont eu l'identité française, ils ne peuvent s'identifier comme ethnies ou comme communautés culturelles, ils sont toujours comme des Français, point final! Donc, à ce moment-là, moi je trouve que au Québec, il faut définir le terme Québécois une fois pour toutes et dire: on est Québécois puis éliminons le mot culturel".(homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Signalons enfin qu'un des leaders n'a pas voulu prendre position dans le débat. "C'est leur problème, ça n'est pas mon problème", déclare-t-il à propos des politiques canadienne et québécoise.

4. LA DIMENSION POLITIQUE

Dans un avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration (1990), le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec souligne que ce ne sont pas les communautés culturelles qui votent lors des scrutins, mais bien les individus. Le Conseil veut ainsi éviter "l'apparition d'un ressentiment à l'égard de l'une ou l'autre communauté" au moment d'une prise de décision sur l'avenir du Québec. Il invite surtout à éviter les "généralisations abusives et les stéréotypes":

"Il faut que chacun comprenne que ce sont des individus qui décident et non des groupes culturels, linguistiques ou raciaux, et que dans chaque groupe, il y a toutes sortes de points de vue. Il sera important d'éviter les généralisations abusives et les stéréotypes générateurs de tensions inutiles." (CCCIQ, 1990:11)

Cette mise en garde du Conseil est importante et s'applique d'ailleurs aussi bien au processus ordinaire de la vie politique que lors des scrutins. Elle n'enlève toutefois aucune pertinence à la présentation des perceptions des leaders de la communauté libanaise rencontrés quant au comportement politique et électoral de leur communauté, aux préoccupations politiques générales qui la traversent, à sa représentation aux différents paliers de gouvernement ou institutions politiques; on a aussi abordé avec eux l'existence et la pertinence d'une troisième force politique ethnique, l'influence politique des communautés ethniques ainsi que les questions relatives à la citoyenneté.

4.1 Les comportements politiques et électoraux

Le thème des comportements politiques et électoraux répandus dans la communauté libanaise a été abordé avec 16 (neuf hommes, sept femmes) des 17 leaders rencontrés. Les discours recueillis sont présentés selon deux axes principaux: la participation générale à la vie politique et l'orientation partisane du vote.

Pour mieux saisir la portée de ces discours, rappelons que, selon un sondage effectué par le Parti québécois en 1990 sur les intentions de vote des membres de différentes communautés ethniques, les "Arabes" (regroupant les personnes originaires d'Afrique du Nord et du Liban) opteraient, après répartition des indécis, à 63 p. cent pour le Parti libéral du Québec, à 21 p. cent pour le Parti québécois, à 5 p. cent pour le Parti égalité et à 11 p. cent d'autres partis (Parti vert, Nouveau Parti démocratique, etc.). Malgré

une certaine diversification du vote des membres de la communauté arabe, le Parti libéral domine donc assez nettement les intentions de vote (Parti québécois, 1990:64).

4.1.1 Les comportements politiques

Selon l'ensemble des répondants, les membres de la communauté libanaise participent généralement à la vie politique canadienne et québécoise, notamment lors des élections. Quelques répondants précisent cependant que cette participation demeure encore inégale.

Un des répondants affirme que "tout le monde" va voter (homme, 42 ans, citoyen d'adoption). Un imam chiite dit que ses coreligionnaires "participent en général" aux élections et que "les Libanais, ils soutiennent l'unité nationale". La distinction entre le vote "libanais chrétien" et le "vote chiite" demeure ici relativement confuse:

"Pendant les élections municipales et les élections parlementaires, législatives, ils participent en général. Concernant la position sur la question constitutionnelle, tout ce qui est lié à cette question, je ne suis pas au courant, je ne connais pas leur point de vue.

Est-ce que les leaders donnent un mot d'ordre politique, orientent le vote?

L'homme religieux, le leader religieux, moi je vais donner une opinion, si l'intérêt de la communauté l'exige, je vais donner une opinion disant que tel ou tel pourrait être utile pour la communauté ou que ça arrange la politique de la communauté si dans la politique ou ainsi de suite. Mais seulement une opinion.

Les Libanais chrétiens disent que les Libanais sont majoritairement fédéralistes. Notez-vous la même tendance chez les Chiites?

Les Libanais, ils soutiennent l'unité canadienne". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

D'autres leaders tiennent à préciser que le vote "se divise en plusieurs parties", comme l'indique ce répondant:

"Maintenant, en ce qui concerne l'orientation politique dans la communauté, avez-vous l'impression que le vote se divise en plusieurs tendances ou forme un bloc?"

Non, ça se divise en plusieurs parties. Les Libanais ne sont pas unis autour d'un mot d'ordre: je vote pour ça ou je vote pour ça. Non". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Un autre encore déclare qu'il "n'y en a pas beaucoup qui tiennent aux partis", ajoutant que les membres de sa communauté votent pour le candidat qu'ils connaissent sans participer aux assemblées partisans (homme, 58 ans, citoyen d'adoption). De son côté, un autre répondant estime que "les Libanais ne veulent pas s'impliquer, ils sont satisfaits avec leur façon de vivre d'une journée à l'autre, ils travaillent, ils ne veulent pas s'impliquer dans la politique", ou rarement en tout cas. Il déplore le fait que

sa communauté ne soit pas assez unie pour faire du lobbying auprès des différents paliers de gouvernement:

"Bien, ça dépend de l'individu, à mon avis. Si l'individu veut s'impliquer, la porte est ouverte. On ne devrait pas concentrer seulement sur la communauté et oublier d'autres aspects qui sont très importants. Moi je crois que les Libanais ne veulent pas s'impliquer, ils sont satisfaits avec leur façon de vivre d'une journée à l'autre, et ils travaillent, ils ne veulent pas s'impliquer dans la politique. Il n'y a pas beaucoup de Libanais qui veulent s'impliquer dans la politique. Et c'est pour ça qu'il y a un manque à mon avis. Si on veut avoir du lobbying, au fédéral ou au provincial, on n'est pas unis comme groupe pour représenter la communauté libanaise, pour parler en son nom". (homme, 67 ans, citoyen d'adoption)

Une autre répondante souligne que les nouveaux immigrants, surtout ceux de confession musulmane, ne peuvent participer parce qu'ils ne sont pas encore reçus Canadiens. Elle pense que la question politique locale ne les intéresse pas. À son avis, que le gouvernement soit libéral ou conservateur, "pour eux ça ne va pas changer grand-chose":

"La majorité des Libanais, je parle des musulmans maintenant, ne sont pas encore Canadiens. Ils sont tous encore immigrants, dans l'espoir de devenir Canadiens (rires) ou bien ils attendent de devenir Canadiens. Et je pense que la question politique locale, ça ne leur fait ni chaud ni froid. Ça peut être libéral comme ça peut être quelque chose d'autre, conservateur, pour eux ça ne va pas changer grand-chose". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Enfin, un répondant tentera, avec prudence, d'établir les différences entre les comportements politiques des nouveaux arrivants et ceux des descendants des premières vagues d'immigrants. Selon lui, les nouveaux arrivants ne comprennent pas toujours les différents rouages des gouvernements et ignorent même souvent l'existence de problèmes sociaux, politiques et mêmes économiques au Canada. La situation semble toutefois différente pour les descendants des premières vagues d'immigration qui "voient le Canada comme un pays unifié... comme un pays tel qu'il est: fédéral":

"Bien, les nouveaux ne comprennent pas grand-chose encore, sauf ceux qui sont adaptés un peu, qui sont habitués à confronter certains problèmes, aussi bien sur le plan du Parti québécois que sur le plan intellectuel, mais beaucoup ne comprennent pas encore. Le système québécois est assez complexe, avec les différents genres de gouvernements, avec les compétences différentes, etc. Et eux, ils sont venus au Canada, ils ne pouvaient pas imaginer qu'il y avait des problèmes politiques, qu'il y avait des problèmes sociaux, ils ne pouvaient même pas imaginer qu'il y avait des problèmes économiques. Donc, ils sont là, puis vraiment ils frappent un mur. Ça va prendre du temps avant que ces gens-là comprennent la réalité québécoise et canadienne. Les anciens, eux, ils connaissent ça puisqu'ils ont vécu ici, ils ont été élevés ici, puis ils ont suivi ça à la télévision et ailleurs. J'ai l'impression que majoritairement ils voient le Canada comme un pays unifié, comme

un pays... tel qu'il est : fédéral. Et comme ça, pourquoi aller vers l'inconnu, on ne sait pas où on s'en va, il y a des considérations économiques...

Avez-vous l'impression que 90 p. cent de la communauté serait fédéraliste? Dans l'ensemble des membres des minorités ethniques, environ 8 p. cent seulement seraient pour l'indépendance?

Je distinguerais entre les jeunes francophones et les anciens, je ferais beaucoup de distinctions avant de me prononcer là-dessus. Mais je n'ai vraiment pas de...

Y a-t-il des distinctions selon les confessions?

Selon les confessions, et selon l'âge et la langue". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

4.1.2 Le positionnement par rapport aux partis politiques

On a vu que, selon le sondage du Parti québécois, le Parti libéral semble dominer dans les intentions de vote de la communauté libanaise. Cette orientation paraît confirmée par l'ensemble des leaders interrogés.

Ainsi, une répondante dira constater dans la communauté une "préférence pour les idées libérales en général", parce que la tradition libanaise repose sur "un certain libéralisme de pensée". Cela ne présuppose pas, à son avis, que les gens vont se retrouver nécessairement dans le Parti libéral, mais la tendance est dans ce sens dira-t-elle (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption). Une autre affirmera aussi que "la plupart" des nouveaux arrivants "se sentent un peu plus à l'aise avec un système fédéral", parce qu'ils connaissent mal la situation québécoise, précise-t-elle, et parce qu'ils choisissent la sécurité (femme, 33 ans, résidente permanente)

Une répondante, connue dans le milieu des affaires, affirme que la plupart des Libanais qu'elle connaît sont des libéraux. "Pas loin de 90 p. cent". Les gens en faveur de l'indépendance constituent une minorité, "dans le moment". Elle dit ne pas connaître d'hommes d'affaires en faveur de l'indépendance (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption). Un autre encore mentionne qu'il y a beaucoup de gens de la communauté libanaise en faveur du Parti libéral, mais aussi "des gens avec le Parti québécois, des gens pour le fédéralisme" (homme, 42 ans, citoyen d'adoption).

Un leader, partisan libéral tant au provincial qu'au fédéral, estime à 75 p. cent les votes en faveur du Parti libéral, l'autre 25 p. cent se répartissant entre le Parti québécois et le Parti égalité:

"Ça a changé. Dans les années 1940-1950-1960, je me rappelle que nos parents disaient: votez rouge. Ça c'était libéral. Depuis ce temps-là, ça a tellement changé parmi les Libanais. Maintenant, je dirais, mais ce n'est qu'un pourcentage, ils sont encore libéraux, moi je dirais peut-être à 75 p. cent.

Puis l'autre 25 p. cent va aller au Parti québécois?

Ça peut être le Parti québécois, ça peut être au Parti égalité, si on parle provincial.

On trouve des Libanais dans le Parti égalité?

Je crois que oui, mais je ne suis pas sûr... Je dirais que ceux qui vont voter pour le Parti québécois, seraient les nouveaux qui sont arrivés depuis les 15 dernières années. Dans le Parti égalité, c'est parce qu'ils croient à... au choix de l'homme. C'est l'ancienne immigration, alors c'est pour ça qu'ils pensent au Parti égalité". (homme, 67 ans, citoyen de naissance)

Pour sa part, leader membre du Parti québécois estime que le vote est partagé; il estime aussi que la "tendance de départ" en faveur du Parti libéral se maintient mais il note également la montée récente de tendances nationalistes dans tous les secteurs de la communauté. Comme militant péquiste, il dit avoir recruté autant des musulmans que des chrétiens, des druzes aussi:

"Le vote est partagé. Peut-être un peu plus vers la tendance de départ, c'était la tendance libérale. Depuis quelques années, il y en a beaucoup de tendances pro-nationalistes... Moi, j'ai recruté du monde des deux côtés, des musulmans comme des chrétiens, comme des druzes, de toutes sortes de tendances, pour le Parti québécois. Mais il y a des druzes qui étaient membres du Parti libéral à un moment donné. J'ai vu qu'il y en a d'autres." (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Une autre répondante, très engagée dans des organisations culturelles et professionnelles diverses ainsi que dans des organisations de jeunes, affirme que, majoritairement, les Égyptiens ou les Libanais d'origine égyptienne vont voter libéral et soutenir le fédéralisme. Mais, les Libanais, les francophones, les jeunes seraient proches du Parti québécois, sans en être membres nécessairement. Selon ses observations, le fédéralisme et le Canada n'intéressent pas les jeunes qui seraient davantage intéressés par le Québec, "le pays où ils vivent", et l'identité francophone du Québec:

Je dirais que, majoritairement, les Égyptiens ou les Libanais d'origine égyptienne vont voter fédéral. J'en suis très triste, mais ils vont voter fédéral. Je vais vous dire pourquoi, parce qu'ils sont riches. La plupart d'entre eux sont riches. Ils font de grosses affaires, ils veulent les faire avec le Canada, etc. Bon. Alors les Libanais, les francophones, les jeunes sont Parti québécois. (Rires) Et la plupart des jeunes, le fédéralisme, le Canada, ça ne les intéresse pas. Ce qui les intéresse c'est le Québec, le pays où ils vivent, et l'identité francophone du Québec. Ça je dis Parti québécois... ce n'est pas juste. En réalité, ce n'est pas ça vraiment, ce n'est pas pour le parti qu'ils vont voter, ils vont voter pour un pays, parce que, comme moi, ils ont vécu ça et qu'ils comprennent très bien la situation ici et qu'ils marchent avec. Et qu'ils marchent beaucoup avec les jeunes du Québec.

Quand vous dites jeunes, il s'agit de quelles tranches d'âge?

Je dis même à partir de 30 ans, 35 ans, c'est encore jeune. Et au-dessous, ça c'est évident. Je me réfère à un groupe qui s'appelle l'UPL, l'Union pour le Liban, qui réunit 14 groupes de jeunes dans les différentes universités et dans les différentes communautés. Ceux-là sont plutôt indépendantistes... ils sont prêts à se battre, vous savez. Ils savent très

bien que ça se construit ces choses-là. Et ils sont prêts à sacrifier des choses, ils ont déjà sacrifié pas mal, ils vont... sacrifier quelques années. Ce sont des jeunes qui viennent du Liban". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Enfin, un leader, opposé à la concentration des Libanais dans certains quartiers ou villes (Ville Saint-Laurent, Saint-Léonard) parce que "c'est dangereux" et que cela "empêche l'intégration", estime qu'il existe une fraction active de la communauté qui "choisit l'aventure", "qui a un projet de société et qui veut bâtir un État nouveau". Encore minoritaire, cette tendance pourrait, selon lui, "entraîner la majorité avec elle". Mais, l'entreprise est difficile parce que d'une part le Parti libéral lui paraît avoir réussi à intégrer les Libanais - à cause du mot "libéral", croit-il - et que, d'autre part, l'adhésion au Parti québécois demande plus d'effort car c'est un parti qui défend une véritable "idéologie". En conclusion, il affirme ne pas croire que "le Parti québécois va avoir un grand succès au sein de ces communautés, en particulier la communauté libanaise":

"Il ne faut pas se concentrer dans une région donnée, les Italiens se concentrent, ce n'est pas bon, les Juifs se concentrent, ce n'est pas bon du tout. J'ai remarqué que Les Libanais commencent à se concentrer à Ville Saint-Laurent, à Saint-Léonard. Ce n'est pas bon aussi, c'est dangereux, parce qu'ils ne vont pas s'intégrer. Je pense qu'il faut pénaliser (rires) l'immigrant qui se concentre avec les siens...

Et l'orientation électorale, au niveau provincial, dans la communauté libanaise, c'est à 90 p. cent libéral comme pour d'autres communautés?

Je te parle de Trudeau, il est connu, moi je connais Pierre Trudeau, j'avais entendu parler de lui avant de venir au Canada. Puis Trudeau c'est libéral, on le décrit dans les journaux là-bas comme celui qui lit les journaux en arabe, on doit savoir qui est Trudeau. Nous venons ici au Canada, c'est une personnalité qui... surtout à Ottawa, j'ai rencontré beaucoup de Libanais qui ont des restaurants et tout ça, puis vous allez dans les restaurants puis il y a des photos de Trudeau, dans le restaurant, avec le propriétaire. Trudeau c'est un bonhomme qui a compté sur le vote des groupes ethniques, et qui comprenait le problème. Sur la scène provinciale je n'ai pas vu un chef, peut-être René Lévesque, qui a pu avoir une telle popularité. Parizeau ne peut pas le faire, on peut se moquer de lui (rires), Bourassa... j'ai remarqué qu'il y a des Libanais qui le trouvent laid (rires), ce sont les femmes. Ça fait qu'ils parlent en bien de Trudeau.

Sur le plan du vote, il peut y avoir une fraction indépendantiste?

Oui. Ce sont des avant-gardistes qui veulent créer une société, qui vont embarquer là-dedans. C'est juste, il y a l'aventure là-dedans. Ce ne sont pas des gens qui comprennent vraiment le problème. C'est l'aventure, c'est un projet de société, c'est quelque chose de nouveau, ils bâtissent un État nouveau, puis ils veulent participer. Donc, ils vont être membres du parti, ils vont participer dans le congrès du parti, ils vont encourager les gens de leur groupe à participer et à voter. Mais cette tendance n'est pas majoritaire, elle est minoritaire. Mais si elle est active, cette minorité, elle peut entraîner la majorité avec elle. *Vous êtes assez au courant de ce qui se passe dans les partis politiques pour savoir si l'intégration des Libanais, des minorités ethniques, est réussie? Que ce soit le Parti québécois ou le Parti libéral?*

Je pense que les libéraux ont plus de succès... le mot libéral est plus facile à comprendre, libéral, tout le monde est d'accord là-dessus. Alors qu'on doit faire un effort et penser pour comprendre le Parti québécois, ce n'est pas facile de penser. Parce qu'il y a toute une idéologie là-dedans. Le Parti libéral n'a pas une idéologie, le Parti libéral peut virer à gauche, il peut virer à droite, il peut aller, il peut (rires) rebrousser à mi-chemin. Mais dans le Parti québécois, il y a une idéologie qu'il faut comprendre. Puis là, ça devient difficile parce que déjà pour comprendre, il faut comprendre le français, il faut travailler, il faut s'intégrer, il faut lutter dans la vie quotidienne, et le soir, il faut lire sur le Parti québécois. Donc je ne pense pas que le Parti québécois va avoir un grand succès au sein de ces communautés, en particulier la communauté libanaise, parce que ce n'est pas facile d'être membre du Parti québécois, ce n'est pas facile du tout". (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

Adoptant une position qui ne sera pas reprise par d'autres, une leader souligne que le vote est relativement partagé - comme il l'était déjà au Liban où les "gens étaient de tendances idéologiques différentes sur le plan politique". C'est "la même chose au Canada et au Québec", dira-t-elle (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

4.2 Les préoccupations politiques générales

Douze des 17 leaders rencontrés ont traité du thème qui visait à identifier les préoccupations politiques des membres d'origine libanaise, notamment en ce qui a trait aux débats constitutionnels. Cette question leur a souvent permis d'exprimer à la fois leurs perceptions des questions débattues et leurs options personnelles.

4.2.1 Le débat constitutionnel

En guise de mise en contexte, rappelons que dans son mémoire à la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec, l'Association Canadienne Syrienne Libanaise s'est prononcée en faveur d'une réforme du système "qui saura reconnaître les intérêts particuliers du Québec" mais en ajoutant que "cet exercice doit (...) amener à "réorganiser" le Canada, non pas à "balkaniser le pays". On peut aussi lire que "le Québec devra éviter de s'embarrasser d'une structure isolationniste" (1990:17). Cette position s'appuie sur des considérations sur les conditions économiques passées et sur celles de l'avenir (continentalisation des échanges, concurrence accrue au niveau mondial) ainsi que sur l'affirmation selon laquelle la croissance économique canadienne dépend de la stabilité politique, de la mise en place d'un "concept d'union plutôt que de désintégration", laissant par ailleurs une place aux différences de culture, de langue et de religion. Par ailleurs, le mémoire fait allusion à la complexité de la communauté libanaise,

laissant apparaître des différences, selon l'appartenance linguistique, dans la perception "des tensions qui peuvent parfois surgir dans les relations entre Canadiens francophones et anglophones" (ibid., 8).

D'autre part, un sondage CROP, publié dans le journal *La Presse*, indiquait que "seuls 5 p. cent des Québécois de nouvelle souche se disent favorables à la souveraineté du Québec (16 juin 1992:1) - 70 p. cent se disent en faveur du fédéralisme, 16 p. cent sont indécis. En ce qui a trait à la communauté arabe, le sondage montre que 76 p. cent de ses membres se disent en faveur du fédéralisme, 4 p. cent seulement en faveur de la souveraineté et 9 p. cent se disent indécis; 11 p. cent ont refusé de répondre. Parmi les problèmes spécifiques à la communauté arabe, la peur de la souveraineté n'a été invoquée que par 4 p. cent des répondants au sondage; on souligne plutôt la recherche d'emploi (47 p. cent), l'intégration (19 p. cent), la langue française (17 p. cent) et l'adaptation au climat (11 p. cent).

Les leaders interrogés s'entendent aussi pour dire que la majorité des membres de la communauté libanaise sont en faveur du fédéralisme canadien et que seul un petit nombre soutient la souveraineté.

Quelques répondants diront que les opinions sont plus partagées. Un leader affirme, par exemple, que certains membres de la communauté peuvent "parler de l'indépendance", parce qu'ils ont vécu une guerre ou parce qu'ils ont beaucoup de problèmes d'identité alors que d'autres mettront plutôt l'accent sur les conséquences économiques négatives possibles:

"En tout cas les gens que je connais, ils sont partagés. Et étant donné d'ailleurs que même au Liban, ils appartenaient à plusieurs tendances, à plusieurs idéologies politiques, eh bien, quand ils viennent ici, c'est la même chose, ils ne sont pas tous de la même idéologie, ce n'est pas la même option politique..."

Sur la question constitutionnelle, le fédéralisme versus l'indépendance?

J'ai l'impression qu'on ne peut pas généraliser dans le cas des Libanais, il y en a beaucoup qui vont parler de l'indépendance, parce qu'ils ont vécu une guerre, aussi beaucoup de problèmes d'identité, puis ils les transportent aussi. Mais il y en a d'autres qui sont plutôt au niveau commercial, économique, etc., ils ont peur que l'indépendance, enfin la séparation engendre des problèmes économiques, ils vont plutôt être fédéralistes. Mais moi je pense les Libanais, dans leur option politique ici, ils ne sont pas pareils, ça dépend de chaque cas, puis ce n'est pas un bloc". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Un autre répondant dira aussi que, malgré une certaine sympathie pour la "question québécoise", "la grande majorité des Libanais sont fédéraux", de crainte d'assister à la "ghettoïsation" du Québec en cas d'indépendance:

"Et au niveau du débat constitutionnel, comment est-ce qu'on se situe?"

Je dirais que sans aucun doute la grande majorité des Libanais vont être fédéralistes. Parce qu'on suspecte de l'étroitesse... au niveau provincial. Une étroitesse qui va être comme une trappe dans laquelle on va être pris.

Mais le fait qu'ils soient fortement francophones, est-ce que ça les rendrait plus sensibles qu'une autre communauté à la question nationale?

Il y a certainement une grande sympathie pour la question québécoise, mais je n'ai pas éprouvé de grandes sympathies pour la ghettoïsation.

Donc, l'indépendance?

Oui". (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption)

Tout en dénonçant le "chantage" dont seraient victimes les communautés ethniques dans le débat constitutionnel et tout en disant "le Canada sans le Québec n'a pas de raison d'être", un leader insistera pour sa part sur la crainte de l'intégration aux États-Unis. Il tiendra aussi à ajouter qu'il faut "laisser le débat se faire de façon vraiment saine" et c'est le peuple qui doit se prononcer. Sur le plan personnel, il ne se dit pas contre la souveraineté du Québec:

"Moi personnellement, je considère que le Canada sans le Québec n'a pas de raison d'être sur le plan culturel. Parce que ce qui fait la distinction entre le Canada et les États-Unis, c'est cette présence de la culture française. Je ne pense pas que Terre-Neuve ou la Saskatchewan seront assez dynamiques sur le plan culturel pour pouvoir échapper à l'emprise américaine. Je n'y crois pas du tout. Et il y a le Québec lui-même, avec une langue différente, une culture différente, qui a des difficultés à y échapper, et on voit ce qui se passe à la télévision, à la radio, toutes les choses américaines qu'on nous sert. Or ce qui fait l'intérêt du Canada, laissons de côté la question des autochtones, ce qui fait l'intérêt du Canada c'est qu'il y a sur son territoire deux cultures, une anglaise ou anglophone, et une francophone, et toutes les deux, si vous voulez, appartiennent à deux grandes civilisations, à deux grandes cultures occidentales. Ce sont des acquis d'humanité, ça...

Que pensez-vous des menaces qui se font régulièrement selon lesquelles, en cas d'indépendance, tant de gens quitteraient le Québec?

Je n'aime pas beaucoup ce discours. Je ne l'aime pas. Il faut au contraire que les groupes ethniques, d'abord par honnêteté envers la société d'accueil - c'est le Québec qu'ils ont choisi - tentent de comprendre les revendications du Québec. Ensuite par mesure démocratique aussi, si vous voulez, ou par attitude démocratique aussi, il faut laisser le débat se faire d'une façon vraiment saine, et non pas par chantage. Et ce chantage n'appartient pas simplement aux communautés, il appartient aussi à des grandes corporations canadiennes, il appartient même à des Québécois. Bon, rappelez-vous de la campagne du référendum, ce ne sont pas tellement les groupes ethniques qui ont fait la bagarre, vous le savez très bien. Mais je préférerais un langage plus serein.

(...)

Votre position personnelle face à l'indépendance?

Vox populi, vox dei, moi j'ai toujours dit que c'est le peuple qui doit se prononcer. La seule chose que je dis, c'est que le débat n'est pas clairement exprimé, c'est-à-dire que ni les souverainistes, ni les fédéralistes, les souverainistes ne nous mettent pas les cartes sur la table d'une façon la plus objective, la plus honnête possible. C'est clair que si

j'étais souverainiste, je devrais démocratiquement et honnêtement dire à la population: voici, si je veux l'indépendance, ou si je veux opter pour la souveraineté du Québec, il y a, à mon sens à moi, certains avantages et voici certains désavantages, les voici, il faut que je le dise. Du côté fédéraliste, je dois dire la même chose aussi. Il y a certainement des avantages à la souveraineté, il y a peut-être des inconvénients. Dans un langage souverainiste, et non pas indépendantiste, mais souverainiste, parce que là on parle de souveraineté-association, la plupart des gens actuellement dans le Parti québécois parlent de certaines ententes avec le fédéral sur la monnaie, la douane, peut-être sur la défense, etc... Mais personnellement, je ne suis pas contre la souveraineté du Québec, pas du tout". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

Quelques leaders précisent aussi que les positions peuvent varier selon les périodes d'implantation. Ainsi, selon un leader né au Canada, ce qui intéresse les Libanais de la troisième génération, ce sont davantage les questions canadiennes que libanaises. Chez les nouveaux immigrants, c'est encore la question libanaise qui soulève le plus d'émotivité; ces derniers seraient aussi déçus de l'instabilité politique canadienne parce qu'ils étaient à la recherche "d'un port sûr". Malgré tout, ce répondant estime qu'une faible fraction des nouveaux arrivants pourraient être en faveur de la souveraineté alors que d'autres seraient radicalement contre:

"I think that within your immigrant generation, very concerned about Lebanon, naturally. Canadians, Lebanese origin, third generation: a concern but a minor concern. Most of them don't understand the problem anyway. Neither do the immigrants. Because it's how you perceive it. It becomes very emotional. Canadian politics. Third generation Canadians, very concerned of what's going on. Immigrant, less concerned. He is still digesting. Because all he did is, he wanted to leave the pressures, and the stress, and find a safe harbour. ... They are very disappointed that we haven't got stable politics in Canada. And they perceive...the average Canadian would say, "we don't have a problem." They magnify it. They amplify it. And they look ahead because they just lived through it. Provincially, very concerned. Small percentage, "if Québec wants to be sovereign, so be it. We have lived in the small countries." See it. Can live with it. Say, "we have lived that way before." Especially among the immigrants. The Canadians, third generation, very anti it. Very, very, anti it. Totally. Politics preoccupy us a great deal. How active are we in politics? At provincial level, federal level, the riding levels, etc., etc. Very little". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

Un autre répondant, militant péquiste déclare que les membres de la communauté libanaise suivent la tendance générale observée dans l'ensemble de la population québécoise. Il souligne aussi qu'au Québec, contrairement au Liban, le débat constitutionnel est une "guerre de paroles":

"Et sur l'avenir constitutionnel du Québec, quelles sont les orientations dans la communauté?"

Bon, on peut les catégoriser selon la tendance, c'est comme la tendance générale des Canadiens ou des Québécois qui suivent toujours la majorité. Si la tendance Crop

aujourd'hui, c'est de dire la majorité des gens sont pro-souverainistes, tout le monde va aller vers les souverainistes... Ils sont peut-être plus attentifs, ils étudient un peu plus, à cause de l'expérience de gens qui viennent de pays où il y a l'anarchie ou la démocratie, où il y a toujours des changements, donc on voit les choses un peu plus dramatiques. On a vécu des situations plus dramatiques dans le pays d'origine, comme Libanais. On voit de bonnes choses dans la politique ici, canadienne ou québécoise. Ça se limite à une guerre de paroles ou d'écrits ou de choses comme ça. Donc, ce sont les choses qu'on dit, nous, avec conviction, et beaucoup d'intellectuels libanais. Mais celui qui se fout de la politique ou qui ne veut rien savoir, c'est la même chose qu'un Québécois. Tu dis: qui dirige Israël? Ils ne savent même pas. Ou la personne lui dit: bien, viens voter pour la commission solaire, pour les représentants ou les conseillers, mais il n'y va pas. Ou mettons l'élection provinciale, ou fédérale ou municipale". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Quelques leaders insistent plutôt pour dire que la question constitutionnelle constitue une perte de temps. Ainsi, un des leaders dit que les gens "veulent se débarrasser de la constitution", que c'est "une chose qui n'est pas nécessaire"; un autre y voit une "perte d'énergie" inutile, surtout si on considère tous les avantages que procure l'appartenance au Canada:

"Voyez-vous, comme j'ai une amie, elle a un fils unique, et ce garçon, on lui a tout donné, mais alors tout, affection, attention, argent, voyages, tout ce qu'il désirait dans la vie, au point qu'il a fait une dépression. Et je pense que les Canadiens c'est la même chose. Quand c'est un pays qui est aussi évolué, développé et des gens qui vivent à un niveau de vie si supérieur, des gens enfin vous avez tout, je dis c'est comme ce petit-là, parce qu'on a tout, on ne sait plus quoi faire de nos possessions, on commence à créer des problèmes pour dire que je sais pas. Nous, nous avons traversé une guerre, la misère, de la discrimination, de la corruption, on a vécu tout ça, vous n'avez rien eu de ça ici. Au lieu de jouir de ce que votre pays vous donne, au lieu de dire Dieu merci, je vis dans un pays qui est civilisé, on est en train de nous dire: moi je suis Français, toi tu es Anglais,... je pense que c'est une perte de temps, c'est une perte d'énergie. Que je sois Québécoise ou que je sois Canadienne, c'est comme être Libanaise et Arabe, n'est-ce pas, finalement je suis Québécoise, je suis Canadienne, je suis aussi fière d'être Québécoise que d'être Canadienne, et pour moi il n'y a aucune différence. Maintenant, ce que les politiciens veulent nous faire croire, qu'ils veulent nous diriger, ou nous séparer ou nous réunir, je pense que le peuple canadien est un peuple qui est passif. Nous, nous sommes trop agressifs, les Libanais, et les Canadiens sont très passifs". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Enfin, un répondant chiite compare la situation du Québec dans l'Amérique anglo-saxonne à celle d'Israël au Moyen-Orient, voyant le Québec "un point d'eau dans l'océan", un "petit poisson face au crocodile". Il avance aussi l'idée que "l'été indien" (de 1990) a pu être un complot organisé contre le Québec, pour sauvegarder l'unité canadienne. Le Québec est encerclé au niveau économique et cette situation lui rappelle la discrimination confessionnelle que subissaient les Chiites au Liban:

"Le Québec effectivement se trouve comme un point d'eau dans un océan, et Israël par exemple dans le monde arabe se trouve effectivement très petit par rapport aux autres. Il est probable que le Québec, une fois indépendant, sera tout petit, ça va être comme un petit poisson face au crocodile nord-américain anglais. Et peut-être le crocodile va finir par le manger. La langue et la culture des Anglais et des Français sont très différentes. Et peut-être il y a des jeux politiques de l'extérieur. Par exemple, ce qui s'est passé avec les Indiens l'été dernier, ce sont des événements qui ont peut-être été provoqués et qui n'étaient pas nécessairement liés aux problèmes concrets de... Et moi je pense que c'est préférable de garder l'unité canadienne pour une raison bien simple, parce que si le Canada éclate, il y aura beaucoup de complots contre le Québec et le Québec sera très affecté par ces complots, s'il se sépare.

Tantôt vous disiez que Québécois et Chiites avaient quelque chose en commun, une certaine histoire de l'oppression. Dans ce sens, comment expliquer que les Chiites prennent une position fédéraliste et aient peur de la séparation?

Je l'ai dit dans le sens où effectivement le Québec se trouve encerclé économiquement, où ce sont les autres qui pillent leurs richesses... Au Liban, la loi était injuste, et il y avait une discrimination confessionnelle pour les Chiites, pour être fonctionnaire. Les fonctionnaires étaient vraiment partagés selon la religion. Il y avait des quotas par communauté. Mais maintenant ce n'est plus le cas". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

4.2.2 Les autres questions politiques

D'autres préoccupations politiques ont été abordées lors des entrevues, notamment celles se rapportant à la politique canadienne et celles concernant la Guerre du Golfe (qui était d'actualité au moment des entrevues).

Pour les nouveaux arrivants, le "problème primordial", selon au moins une des leaders rencontrés, renvoie aux questions d'intégration et de survie économique. Elle ajoute en outre que ceux-ci sont étonnés par la liberté d'expression au niveau politique qu'on trouve ici:

"Je pense que leur problème primordial ici, c'est comment je vais m'intégrer et ce que je vais faire pour vivre, comment je vais gagner ma vie.

Ça c'est pour les nouveaux arrivants?

Pour les nouveaux arrivants et pour les arrivants qui sont là depuis deux ou trois ans, ils ont déjà leur train de vie auquel ils sont habitués, et ils ne se posent pas de questions plus que ça. On discute très souvent de la politique canadienne quand nous sommes en soirée ou... en assistant à un dîner. Mais c'est surtout pour mieux comprendre ce qui arrive plutôt que de donner une opinion ou bien de dire: moi j'aime un tel plus que un tel. C'est surtout pour essayer de comprendre, c'est une politique qui est très étrangère à la nôtre, et qui ne fonctionne pas de la même façon. Nous n'avons pas la démocratie que vous avez, chez nous, nous n'avons pas le droit de s'exprimer ouvertement comme vous l'avez ici. Donc, pour un Libanais qui arrive, on trouve ça très étrange que n'importe quoi puisse être dit sur n'importe qui sans vraiment... la peur d'être persécuté ou d'être arrêté ou d'être questionné. On peut parler du premier ministre comme on peut parler de la reine, comme on peut parler de n'importe qui, de n'importe quel président, on n'a pas peur ici.

Chez nous, ah oui, ah oui. Chez nous, il y a des choses qui se font, il y a des choses qui ne se font pas. On ne penserait même pas à dire du mal du président ou bien, non, non, ce ne sont pas des choses concevables, pas du tout. Et je pense cette liberté d'expression ici... ils ne savent pas comment la situer, ils aiment ça parce que c'est tellement beau, la liberté, mais en même temps ça leur fait peur je pense. Donc, ils sont très réticents au début à s'exprimer, à dire leur opinion. Et puis une fois qu'ils sont plus à l'aise ici...". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

D'une manière plus générale, une répondante, établie au Canada depuis fort longtemps, mentionne qu'un des sujets politiques les plus discutés depuis un an est de savoir comment "se débarrasser de Mulroney", tenu responsable de la récession et de l'augmentation des taxes, dont la TPS. Elle affirme aussi que plusieurs membres de la communauté libanaise étaient contre l'entrée du Canada dans la guerre du Golfe et contre l'intervention américaine en Irak (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption).

Cette opposition à la participation canadienne à la Guerre du Golfe a été évoquée par plusieurs répondants. La position canadienne choque d'autant plus qu'elle contraste grandement avec celle adoptée face à la crise libanaise (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption), qu'elle est humiliante pour le monde arabe et basée sur de strictes considérations d'argent (homme 44 ans, citoyen d'adoption) et qu'elle apparaît comme la preuve de la domination américaine sur les affaires internationales comme le précise une autre répondante:

"On ne comprend pas par exemple que le Canada s'implique autant pour le Koweït. Et même s'il y a des résolutions des Nations-Unies, personne n'a jamais pris la défense du Liban et même on culpabilise la victime, qui est la population libanaise. Il ne faut pas nier, on avait nos propres contradictions internes, mais sans l'ingérence externe, qu'elle soit régionale ou internationale, nous avons cette conscience que nos problèmes internes auraient justifié une révolte, une révolution, tranquille ou pas, mais pas une guerre de 16 ans. Alors on arrive ici et lorsqu'on voit le Canada fédéral calquer son comportement en termes de politique internationale sur la politique américaine, ça choque plus d'une personne, parce que le Canada a la réputation d'un pays humanitaire, d'un pays non-aligné sur la politique américaine, du moins chez nous. Alors lorsqu'on arrive ici, on est comme un peu désillusionné. On se demande ce qui se passe, parce que le Canada du temps de Trudeau était pas mal connu au Liban (rires) comme un pays indépendant dans ses options politiques. Je ne sais pas si c'est vrai ou pas, mais du moins c'est ce que nous pensons au Liban. Alors on arrive ici, et on reproche beaucoup de choses à la politique internationale. Surtout vis-à-vis du monde arabe, du gouvernement fédéral.

Ça c'est un sujet chaudement discuté dans les milieux libanais?

Amèrement discuté. Il y a une amertume chez les Libanais. (femme, 33 ans, résidente permanente)

4.3 La représentation politique

Seize des 17 personnes rencontrées (neuf hommes, sept femmes) ont abordé le thème de la représentation politique actuelle de la communauté libanaise dans les institutions et les instances politiques. Les propos recueillis peuvent être regroupés autour de deux axes, un aspect quantitatif lié à la participation dans les institutions et un aspect relatif à la qualité de la représentation.

4.3.1 La qualité de la représentation politique

Dans son mémoire à la Commission Bélanger-Campeau en 1990, l'Association Canadienne Syrienne Libanaise du Québec affirme que:

"(...) plusieurs Québécois d'origine libanaise et syrienne occupent des postes de prestige à la fonction publique ainsi que dans le domaine de l'éducation (...). Certains membres de (cette) communauté se sont impliqués en politique active aux niveaux fédéral, provincial et municipal, et dans bien des cas ils sont titulaires, élus ou nommés, de postes prestigieux". (1990)

Pourtant, la grande majorité des leaders rencontrés soutiennent que la représentation politique de la communauté libanaise dans les différentes institutions et instances politiques est faible.

Cette contradiction s'explique peut-être partiellement par les différences entre les diverses vagues d'immigration qui ont formé la communauté libanaise du Québec. Ainsi, parmi les personnes rencontrées, deux leaders descendants des premières vagues d'immigration ne formulent aucune critique directe de la représentation libanaise actuelle aux différents paliers de gouvernement. Par contre, les leaders appartenant à la nouvelle immigration se montrent plus réservés. L'une d'eux refuse, par exemple, de reconnaître comme représentant de la communauté libanaise un sénateur canadien qui, selon elle, serait né au Canada:

"Il y a deux députés fédéraux. De Bané, il est né ici. Il ne compte pas. Il ne connaît même pas le Liban, il n'y a jamais mis les pieds." (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)⁶

Un autre leader, lui aussi venu avec les récentes vagues d'immigration, conteste l'efficacité des élus d'origine libanaise descendants des premiers immigrants; il s'interroge sur leur sens d'appartenance et d'identification à la communauté libanaise et se dit en faveur d'une plus grande implication politique des personnes d'arrivée plus récente de manière, dira-t-il, à assurer une meilleure représentation de la communauté libanaise aux différentes instances politiques:

⁶. Cette remarque est inexacte puisque M. De Bané serait né en Palestine.

"Suffisamment représentée? Non. Je dirais qu'elle aurait avantage à s'impliquer davantage et à être représentée davantage, parce que certainement elle a un certain point de vue, de par son expérience -je ne parle pas des anciens, mais je parle de ceux qui ont connu le Liban - elle a une expérience du pluralisme, que très peu de nationaux ont finalement. Et j'ai l'impression que ça pourrait être utile. Malheureusement, à ma connaissance, il y a un seul député au fédéral qui est né au Liban. De Bané c'est un sénateur maintenant; c'est Harb, qui est musulman d'ailleurs, qui est député d'Ottawa. Mais les autres, Koury c'est un ancien, Mark Assad est un ancien, il est né ici et je pense que sa mère est Québécoise (...) Joe Ghis est libéral, c'est le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, il est d'origine libanaise. Lui par exemple, il dit toujours qu'il est d'origine libanaise". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

4.3.2 La participation dans les institutions

Mais si les répondants sont divisés quant à la qualité de la représentation politique de leur communauté, ils sont cependant unanimes quant à la nécessité d'une plus grande présence de la communauté libanaise à tous les niveaux et instances du pouvoir politique: tant au gouvernement fédéral que provincial, dans les partis politiques, dans les institutions scolaires, etc. Les raisons évoquées pour expliquer la situation actuelle et justifier le changement souhaité peuvent toutefois varier.

Les répondants évoquent trois types d'arguments pour expliquer la situation actuelle, liés aux conséquences du conflit libanais, aux conditions socio-économiques qui marquent l'insertion des nouveaux arrivants ou à la structure associative spécifique à la communauté libanaise elle-même.

Certains leaders associent la faible participation politique des membres de leur communauté à l'expérience de la guerre civile qui aurait suscité une attitude de méfiance et même de crainte vis-à-vis l'implication politique. Une répondante dira ainsi que la "désaffection du politique" dans sa communauté trouve sa "source dans les pressions et interventions des puissances étrangères dans l'arène politique libanaise" (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption). Un autre leader affirme aussi que la "politisation totale de la société libanaise pendant la guerre civile" a eu pour conséquence que toutes les activités quotidiennes en sont venues à être marquées par les affiliations politiques; selon lui, les Libanais ayant vécu cette expérience ont tendance à se méfier des partis politiques, même de ceux qui existent au Québec et au Canada:

"Ils considèrent les partis politiques comme s'ils étaient de leur pays d'origine, parce que les partis politiques là-bas, c'est vraiment clérical. Ça veut dire que quelqu'un qui est communiste est condamné à ne jamais avoir un poste dans l'armée ou dans le gouvernement. Ou encore, prenons un phalangiste qui a une carte de membre phalangiste,

il ne pourra pas travailler dans un endroit ou dans une usine où le patron est de gauche ou... d'un autre parti. Donc, c'est cela la crainte...". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Pour d'autres leaders, la sous-représentation politique s'explique par le fait que les immigrants libanais sont surtout préoccupés par les exigences reliées à l'intégration sociale et économique au Québec, ce qui leur laisserait peu de temps pour l'engagement politique. On compte plutôt sur la génération suivante, qui aura pu acquérir les connaissances nécessaires, comme l'explique bien ce répondant:

"La plupart du temps, chacun veut trouver du travail, il veut arriver. Et c'est la première des choses. Seulement ceux qui sont déjà à l'aise, qui ont un travail sûr et qui sont vraiment très bien chez eux, alors eux vont tendre à la politique. Ils veulent essayer de faire de la politique. Mais si ces gens-là ne sont pas capables, à cause de leur éducation, alors ça joue contre eux, parce qu'ils vont se présenter, et ils ne savent pas parler deux mots en français...". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

Une dernière explication, plus évoquée que clairement présentée par certains répondants, renvoie au mode de structuration associative ou institutionnelle de la communauté libanaise. C'est ainsi que l'absence d'une structure associative regroupant l'ensemble des organismes de la communauté libanaise est vue par un répondant comme une cause fondamentale de la sous-représentation politique. Dans cette perspective, la formation de liens entre les différents groupes est jugée essentielle, non seulement pour maximiser les ressources disponibles à toute la communauté mais aussi pour mieux assurer sa représentation en rendant possible un appui unifié aux personnes d'origine libanaise lors d'élections:

"Well, obviously, if we had an infrastructure, community wide, that...it would automatically make us aware of how many people we are, and what power we could have as a united front. We do have, not by virtue... because they were elected by people of Lebanese origin, we have members of Parliament". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

Les leaders justifient également de plusieurs manières le besoin de changement en faveur d'une meilleure participation politique des membres de leur communauté. Certains souhaitent qu'elle entraîne un plus grand engagement des autorités dans la cause libanaise. Un répondant y voit le moyen de voir mieux défendu les intérêts arabes et palestiniens tout en faisant contrepoids aux intérêts et au pouvoir de lobbying de la communauté juive au Canada:

"Si je compare avec le lobby juif, ils ne sont pas représentés du tout, du tout. Mais comparés aux autres groupes, comparés aux Haïtiens, nous sommes très bien représentés. À l'intérieur des groupes ethniques du Canada, il y a une certaine lutte, lutte de classes, si tu veux, au point de vue ethnique, il y a les Juifs qui sont les meilleurs, après, les Italiens, puis après les Arabes". (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

4.4 La force politique des communautés ethniques

Une partie des entrevues portait sur l'existence et la pertinence d'une "troisième force politique" au Québec qui représenterait les intérêts des communautés ethniques; ce thème a été abordé avec 11 des 17 leaders rencontrés.

4.4.1 L'existence d'une "troisième force politique"

Interrogés sur une possible "troisième force politique" au Québec, certains leaders tiennent d'abord à souligner qu'il existe des contradictions politiques réelles, non seulement entre les diverses communautés ethniques mais aussi à l'intérieur de la communauté libanaise.

Une leader dira, par exemple, que les Libanais ne forment pas une communauté homogène et qu'elle n'est pas certaine qu'ils soutiennent la candidature d'une personne d'origine libanaise ou arabe (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption). Une autre répondante "suppose" que les communautés ethniques peuvent parfois exercer une influence importante dans certains comtés; elle soutient cependant que la communauté libanaise n'a pas une coordination comparable à celle qui a permis la coalition des communautés juive, grecque et italienne, ajoutant aussi qu'une telle coordination lui semble en contradiction avec l'individualisme qui caractériserait la communauté libanaise (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption). Opinion partagée par un autre répondant qui dira que les Libanais ne sont pas attirés par les "coalitions" structurées mais préfèrent participer au débat sur une base individuelle, comme citoyens:

"Il y a une coalition actuellement qui existe entre la communauté juive, italienne et grecque autour du débat constitutionnel. Est-ce une préoccupation chez les Libanais que de se faire entendre dans le débat qui vient?"

Il y a une préoccupation chez certains Libanais de se faire entendre, mais pas en faisant des coalitions. C'est normal qu'un citoyen puisse exprimer son point de vue, mais pas dans le sens de quelque chose de planifié... de structuré, avec des fonds, etc. Pas dans ce sens-là, pas dans le sens d'un groupe vraiment organisé... avec des partis politiques derrière, ou des financiers". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

S'ils perçoivent la communauté libanaise comme trop faible pour représenter une véritable force politique, la plupart des leaders rencontrés sont aussi d'avis que les communautés ethniques ne peuvent former une véritable force politique au Québec. Comme le dit une des leaders, "les immigrants au Québec sont loin d'être un bloc homogène" (femme, 33 ans, résidente permanente); au contraire, dira même une autre répondante, les communautés ethniques sont mêmes "désunies et isolées dans leur cercle

communautaire" (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption). Un leader estime d'ailleurs que ceux qui réfèrent à la formation ou à l'existence d'une troisième force politique le font d'abord pour défendre leurs propres intérêts, notamment en période électorale (homme, 58 ans, citoyen d'adoption). Abondant indirectement dans le même sens, un autre répondant décrit le Parti égalité comme étant non pas la voix des groupes ethniques, mais d'abord le parti de la communauté juive qui veut défendre le fédéralisme canadien. Situé dans le contexte des relations interethniques, ce discours laisse apparaître des tensions entre les communautés ethniques:

"Il y a une troisième force politique, certainement, comme maintenant, un troisième parti qui se trouve au Québec, les Juifs. Même s'ils sont cachés sous le nom de Equality, ce sont des Juifs. Ils ont donné un nom extérieur pour couvrir leur face, mais ce sont des Juifs. Et c'est un groupe ethnique qui est arrivé à former un fédéralisme au Québec qui a dit: nous gardons le fédéralisme, et chacun porte ici un chapeau à la main, lorsqu'on les voit en public. Ils sont tous Juifs. Ça devient important parce que les gens attendent. Il y a des gens qui sont très mal avec Bourassa, ils ne veulent plus le Parti libéral, ils vont abandonner le fédéralisme. Or ceux-ci vont les gagner. Alors ils se vendent, ils cherchent à fortifier, pour eux, ça leur est égal que ce soient des Québécois et des gens en dehors du Québec, ils sont nombreux au Canada quand même. Les Juifs sont partout et ils sont nombreux à Montréal. Mais ils font une force pour monter au fédéralisme: nous sommes là et c'est tout. Nous, personnellement, et surtout moi, je sais qu'il y a un tel jeu. Un jeu qui ne me plaît pas du tout, parce que...on défend le fédéralisme en cherchant à montrer qu'on est le meilleur groupe ethnique, qu'on comprend mieux, qu'on est forts, on est de vrais Canadiens, tandis que les autres ne sont pas des vrais Canadiens. Ça, ça me déplaît, ceux qui ne vont pas prendre leur position sont des mauvais Canadiens!". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

Plusieurs leaders s'opposent directement à la constitution d'une force politique qui représenterait les communautés ethniques. Un répondant y voit des risques de susciter des "tensions et des divisions au niveau social"; un autre met aussi l'accent sur un risque de morcellement et de conflits si des regroupements commençaient à opérer sur une base ethnique ou religieuse - ce qui pourrait mener au "chaos politique" comme certains immigrants l'ont déjà connu dans leur pays d'origine:

"C'est ça le danger de former des groupes avec les communautés culturelles. C'est cela le danger qui guette la définition de la société québécoise. À un moment donné, on a les problèmes des Premières Nations, les Amérindiens, on a les problèmes des Italiens, les Grecs, les Juifs, parce que les Juifs, ils se considèrent comme religieux, pas comme ... puis leur pays, c'est Israël, c'est pas...C'est la même chose que les fanatiques musulmans. Donc, si on veut commencer à faire des regroupements de minorités, on a vraiment la catastrophe. Le chaos politique... Les gens ont quitté leur pays à cause de la guerre, comme les Européens à l'époque de la deuxième guerre mondiale ou de la première. Ils ont été vraiment terrorisés par la guerre. Puis les gens qui sont venus par après, du Tiers-Monde ou des autres pays, ont vécu certaines guerres; ils sont écoeurés de la guerre parce qu'ils disent qu'il n'y a pas de gagnants... Donc ce que je souhaite pour la société

québécoise, c'est d'avoir une société juste et équitable pour tout le monde, sans discrimination, sans égard à d'où vient la personne. Qu'on soit des bons citoyens qui ont juré de servir leur pays, qu'ils fassent leurs preuves, qu'on leur donne la chance de les faire. Ça veut dire moi, avant de rentrer à la maison, je frappe à la porte. À l'arrivée ici, il y a quelqu'un qui a frappé à la porte. On l'a entendu, on lui a parlé. Mais on va le laisser entrer dans la maison pour partager et pour travailler". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Un autre refuse de parler d'une troisième voix. Pour lui il n'existe qu'une alternative, le fédéralisme canadien ou la souveraineté, devant laquelle l'existence d'une troisième voix est "une blague":

"Ah, bien oui, dans certains quartiers certainement, ils peuvent faire pencher la balance, c'est clair.

On peut parler d'une troisième voix?

Non, à mon sens, non. Quelle troisième voix? Qu'est-ce qu'ils proposent? Il y a pas de troisième voix, il y a que deux voix, ou bien vous êtes fédéraliste dans un contexte canadien, ou bien vous êtes souverainiste, il y a pas de troisième, c'est faux, c'est de la blague". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

Un seul leader, appartenant à la troisième génération, pense que les immigrants et les descendants des immigrants forment un troisième bloc "because the third generation has one leg into the Canadian mainstream, and he still has a certain tie to his background". (homme, 51 ans, citoyen de naissance).

4.4.2 L'influence du vote ethnique

S'ils sont généralement défavorables à l'émergence d'une "troisième force" ou à de larges coalitions politiques basées sur l'appartenance ethnique, les leaders interrogés reconnaissent néanmoins l'influence possible du vote ethnique, au moins dans certains comtés.

Phénomène inexistant au Québec il y a une vingtaine d'années, le vote ethnique peut maintenant exercer une influence réelle qu'il n'est plus possible de nier. Mais si les alliances sont possibles, elles ne sont pas pour autant ni automatiques ni toujours très solides, comme l'explique un répondant:

"Non, ils ne sont pas très forts, dans le sens où ils peuvent faire changer un premier ministre ou un ministre, mais ils peuvent amoindrir le nombre de députés, parce que dans chaque quartier, dans chaque comté, il y a des groupes ethniques. Avec une petite minorité, même 300 personnes, on peut faire perdre deux ou trois députés. Alors on ne peut pas dire parce qu'ils sont une minorité, qu'on va les laisser, qu'ils ne sont pas nécessaires. Non, ils sont très nécessaires. Dans notre communauté par exemple, vous allez du côté de Saint-Laurent, il y a là environ 20,000, et à Cartierville, il y a au moins 17,000 à 20,000 Libanais et Orientaux en général, mais si vous allez mettre quelqu'un là, il peut vraiment tout bouleverser... Dans ce sens, ils savent qu'ils peuvent être un jour une force, comparé à il y a 20 ans. Autrefois, on ne pouvait pas le dire, nous n'étions rien.

Mais aujourd'hui, ils peuvent le dire, c'est une force... Ils vont dire: nous combattons le communisme et tout ce qui est mauvais par rapport au Québec. Alors ils disent: nous, les groupes ethniques, nous pouvons tenir ça et ça et ça. Mais dans... l'Ouest, c'est beaucoup plus, certainement.

Alors vous croyez qu'il y a des alliances possibles entre les minorités?

Il y en a, parce que s'il y a quelques minorités, des gens qui ne veulent plus entendre parler de groupes ethniques, ils veulent s'intégrer tout court, il y en a d'autres qui, je vous ai dit, doivent toujours parler de leur groupe ethnique, de leur religion ou de la culture". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

4.5 La signification de la citoyenneté

Les entrevues avec les leaders d'origine libanaise ont permis d'explorer trois volets se rapportant à la question de la citoyenneté: le premier renvoie à la double citoyenneté canadienne/libanaise, le deuxième à la signification de la citoyenneté canadienne et le troisième à l'éventuel passage à une citoyenneté québécoise en cas d'indépendance du Québec.

Ce thème a été abordé avec 14 leaders, également répartis entre les hommes et les femmes. Rappelons que lors des entrevues, 13 des répondants avaient obtenu la citoyenneté canadienne, un avait le statut de résident permanent, deux autres étaient des citoyens canadiens de naissance et un dernier détenait un permis temporaire de travail. Parmi les leaders qui avaient acquis la citoyenneté canadienne, cinq l'avaient depuis moins de dix ans, cinq depuis une période variant entre 11 et 20 ans et les trois derniers la détenaient depuis plus de 20 ans.

4.5.1 La double citoyenneté

Le Liban, comme le Canada, permet la double citoyenneté. Et contrairement à la situation parfois observée ailleurs, le cumul de citoyennetés n'apparaît pas au Liban comme une "trahison" du pays de naissance. Au contraire, c'est même un phénomène qui, selon un répondante, est lié à l'histoire économique, culturelle et sociale du pays:

"Quelle signification ça a pour les Libanais d'être à la fois attachés au Liban et de prendre la citoyenneté canadienne? En fait ils ont la double nationalité?"

Oui. Il faut dire que ce n'est pas nouveau dans la culture libanaise d'avoir la double nationalité, parce que l'immigration libanaise, ça date du début du siècle. Et moi je me rappelle même quand j'étais jeune, dans nos livres de lecture, etc., on parlait de ces immigrants libanais qui sont allés loin pour travailler puis qui ont envoyé de l'argent. Le Liban avait trois sources très importantes au Liban: c'était le tourisme, les banques, puis aussi les immigrants qui ont envoyé de l'argent au Liban pour leur famille, etc. Et je me rappelle toujours que le Liban avait encouragé ses immigrants de rester en contact avec le Liban. Alors il y a toujours eu ce lien qui n'était pas coupé. Alors c'était comme dans

la culture. Malgré que à un moment donné on a commencé à dire: mais ce n'est pas possible, parce qu'il y avait une hémorragie de cerveaux terrible, à un moment donné c'était une crise économique au Liban, puis tous ces gens du public qui sortaient à l'extérieur pour avoir de l'argent, pour pouvoir travailler. Mais par contre ils envoyaient de l'argent au Liban, alors ça aidait économiquement. D'ailleurs même maintenant, durant la guerre, ce qui aide le plus, les choses qui aident les Libanais maintenant économiquement parlant, ce sont les immigrants qui sont à l'extérieur et qui envoient de l'argent. Et cette relation, ce contact, tout le temps il y avait ce lien avec les immigrants, on essayait toujours de ramener les immigrants, d'être en contact avec le Liban. Ça fait que un Libanais, une double nationalité pour lui, ce n'est pas un handicap, ce n'est pas mal vu non plus. Je me rappelle un Algérien qui m'a dit: moi, quand j'ai eu mon passeport canadien puis je suis allé en Algérie, ils m'ont regardé comme quoi tu rentres chez toi mais tu es Canadien, c'est comme si tu as nié ton pays. Mais ça n'existait pas au Liban. On avait le droit d'accumuler les citoyennetés. Alors ça, ça ne dérangeait pas". (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption)

Dans ces conditions, on comprend que l'acquisition de la citoyenneté canadienne par les immigrants libanais ne pose aucun problème particulier, et qu'elle peut constituer une simple formalité, "un papier comme les autres" dira même une répondante:

"Citoyenneté canadienne ça veut dire que vous avez maintenant un pays, à part disons de votre passeport libanais, vous êtes maintenant un Canadien, avec un papier de citoyenneté canadienne. C'est un papier comme d'autres". (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption)

Toutefois, pour d'autres répondants, le passeport canadien présente des avantages certains et constitue une réelle "sécurité" (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption), surtout depuis que la guerre civile a rendu les Libanais "suspects" sur la scène internationale. Grands voyageurs, les immigrants libanais opteraient donc pour le passeport canadien et ce même si, "au fond de leur coeur", ils seraient "fiers de porter leur passeport libanais", comme l'explique une leader:

"Nous sommes stigmatisés par une réputation de peuple qui ne sait pas mieux faire que s'entre-tuer, de terroristes, de ce genre d'affaires. Et le passeport libanais est devenu suspect jusqu'à preuve du contraire. Par exemple, moi j'ai vécu une expérience à Paris, du simple fait que je porte un passeport libanais, on ne voulait pas me laisser aller dormir, j'avais une escale à Paris, on ne voulait pas me laisser aller dormir dans un hôtel... Alors que nos chefs miliciens responsables réellement de la guerre et de tous ces débats arrivent à Paris sans aucun problème. Donc, le passeport canadien, surtout que nous aimons voyager, nous sommes curieux de la vie et du monde entier, on se sent comme amoindri par notre passeport libanais. Et le passeport canadien sera... comme une forme de réhabilitation au niveau international. Comme une porte d'entrée... Mais émotivement, comme je connais les Libanais, ils seront toujours, au fin fond de leur coeur, fiers de porter leur passeport libanais. Mais c'est pour éviter d'être tout le temps comme ça, suspects jusqu'à preuve du contraire". (femme, 33 ans, résidente permanente)

Marqués plus profondément par la guerre civile, certains pourraient aussi acquérir la citoyenneté pour briser tout lien avec la réalité libanaise. Un leader dira ainsi:

"On garde la double nationalité?"

Généralement oui, mais dans certains cas, non. Il y en a qui ont été si profondément blessés par toute la réalité au Liban, qu'ils ont dit: je ne veux plus rien avoir à faire avec un passeport libanais." (femme, 61 ans, citoyenne d'adoption)

Par ailleurs, selon les propos recueillis, il semble qu'après deux ou trois générations, les personnes d'origine libanaise renoncent à la citoyenneté libanaise. Un répondant a rapporté ce phénomène, le mettant en parallèle avec la position des nouveaux arrivants qui espèrent toujours retourner au Liban:

"Les Libanais gardent la nationalité libanaise, surtout les gens de la nouvelle immigration, parce qu'ils ont toujours l'espoir un jour..."

Mais les anciens ne gardent pas la double nationalité?"

Ah, plusieurs des anciens, non. Pas même un passeport. Ils n'ont plus de parents et de liens, ils ont à peine envie de rentrer". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

4.5.2 La citoyenneté canadienne

Les perceptions de la signification de la citoyenneté canadienne livrées par les leaders rencontrés peuvent être regroupées selon deux grands axes, qui se confondent parfois. Le premier réfère aux différences qui existent entre les descendants des premiers immigrants libanais et les personnes arrivées du Liban depuis les années 1960; le second renvoie aux positions des leaders devant la question constitutionnelle.

Pour beaucoup de nouveaux arrivants, stabilité et sécurité représentent des préoccupations majeures. L'acquisition de la citoyenneté canadienne constitue alors un gage de sécurité, comme l'explique ce leader chiite proche des nouveaux arrivants:

"Ce qui est important, c'est qu'il y ait une sécurité, une stabilité, et qu'il y ait moyen de gagner sa vie honnêtement. Maintenant, qu'ils soient avec un passeport québécois ou un passeport canadien, les gens ne pensent pas à ça, ce qui est important ce sont ces choses-là, la stabilité, la sécurité et de pouvoir gagner honnêtement sa vie". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

Et, dans ces conditions, tout ce qui pourrait remettre en question cette sécurité, comme une éventuelle souveraineté du Québec, suscite des craintes:

"On se dit: si jamais le Québec se sépare, qui sommes-nous, où est-ce qu'on se retrouve? Parce que je suis Canadienne, j'ai le passeport canadien, est-ce que je voudrais devenir

Québécoise uniquement ou rester Canadienne ou... On ne sait pas, ce sont de grands points d'interrogation, on ne sait pas...

Ça préoccupe les gens?

Ça préoccupe beaucoup parce que, vous savez, quand on ne sait pas ce qui vous attend dans l'avenir, ni dans quelle direction on va aller, bien sûr, ça fait peur à tout le monde, c'est une crainte pour tout le monde... on n'aime pas l'inconnu, on n'aime pas l'imprévu". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Si certains nouveaux arrivants peuvent entretenir un rapport plus instrumental à la citoyenneté canadienne (perçue comme facilitant la recherche de travail et garantissant l'installation définitive au Canada), les descendants des premières vagues, dont on a vu qu'ils manifestaient un fort attachement au fédéralisme canadien, insistent davantage sur la fierté d'être Canadiens. Un leader, citoyen de naissance, évoquera "la fierté d'être Canadiens" que ressentiraient les immigrants libanais lors des cérémonies d'attribution de la citoyenneté canadienne. Pour des raisons économiques, la valeur de citoyenneté canadienne apparaît aussi à ce membre déclaré du Parti libéral du Québec et du Parti libéral du Canada bien supérieure à une hypothétique citoyenneté québécoise - ce qui ne l'empêche pas d'affirmer sa fierté d'être Québécois:

"La citoyenneté, c'est quoi?

La fierté d'être Canadiens, ils sont fiers. Je me rappelle avoir assisté à quelques reprises à des cérémonies où les Libanais ont été reçus comme citoyens canadiens. Il y avait une grande fierté.

Mais dans le cas du passage à une citoyenneté québécoise, quelles sont les interrogations?

Il n'y avait pas d'interrogations, ils étaient heureux d'être Canadiens.

Oui, mais si on s'en va vers une citoyenneté québécoise dans le cas de l'indépendance?

Est-ce que ces questions se posent?

Oui. Ils ne voudraient pas, après 126 ans, couper des provinces en petits morceaux. Ça n'aiderait pas l'économie, ça n'aiderait rien. Moi je crois qu'il y a un grand danger. Et je vais vous dire franchement, je suis fier d'être Québécois, je suis fier d'être Canadien, je suis très fier d'être Libanais, et je voudrais qu'on continue à être ensemble. Et si on devait donner des points au gouvernement fédéral pour garder le Québec parmi eux, on devrait le faire, parce que ça ne change rien. Demain, je vais me lever à la même heure, je vais venir au travail, je vais prendre mon traitement de salaire, etc, puis je vais donner le maximum pour travailler pour le bien du Québec et le bien du Canada. (homme, 67 ans, citoyen de naissance)

La "fierté d'être Canadien" sera également évoquée par un second répondant, aussi citoyen de naissance, qui dira simplement que "the Lebanese immigrants that are becoming Canadian citizens are very, very proud". Il précise que l'acquisition de la citoyenneté canadienne constitue un événement important pour les gens de la communauté libanaise et que cette question est prise au sérieux. Selon ce

même leader, de langue maternelle anglaise, cet attachement au Canada ne suscitera jamais de manifestations dans les rues mais il se traduira nettement lors des scrutins. Si la souveraineté de Québec devait advenir, il pourrait aussi, au besoin, prendre la forme de pressions économiques ou amener plusieurs immigrants, et leurs descendants, à quitter le Québec:

"The Lebanese immigrants that are becoming Canadian citizens are very, very proud. Very proud of that fact. Are they all rushing, at the time that they are allowed to become Canadian citizens, to become Canadian citizens? I would say a very high percentage are. They want to be considered Canadians. Citizenship is important to our community. As far as being Canadian citizens. We take that very seriously. Regarding the citizenship towards a sovereign Québec? I think there would be one hell of a big backlash. Both from the Canadian, third generation, as well as the new immigrant. A very large percentage.

Quand on dit backlash, qu'est-ce qu'on veut dire par là?

Anti-sovereign.

Qui se manifesterait au niveau du vote ou autrement?

Never demonstrating in the streets. I don't think we'll see civil war amongst our ethnic group. For sure.

Mais au vote?

Vote, yes. Move away, yes. If there was a move, and again, this is always hypothetical. If Québec were to secede from Canada, on the same basis, would Montréal be allowed to secede from Québec? What's good for one should be good for the other. How would that be interpreted? Who would, if Québec does secede, and become sovereign, and if Montréal, which has 70... let's project a silly figure. Seventy percent...of the market is either going to be anglophone or allophone. And they mount a united front, to want to secede from Québec. Will Québec stand for it? Will they be as gracious, as they think Canada should be towards their dream? I doubt it. So you'll have a tremendous amount of unrest. You'll have many things that will be negative. It will probably destroy Québec as we know it". (homme, 51 ans, citoyen de naissance)

Cette position n'est pas partagée par tous les leaders rencontrés. Au contraire, un répondant citoyen d'adoption et identifié au Parti québécois affirme, que pour les personnes d'origine libanaise vivant au Québec, être citoyen canadien ne correspond pas à une identification profonde mais constitue plutôt un "sauf-conduit"; tout en disant sa loyauté au Canada (mais non à la Reine d'Angleterre) il conclura son intervention en soutenant que l'important c'est de "définir le pays":

"La citoyenneté, pour moi, c'était comme un sauf-conduit. Ça veut dire pour quelqu'un qui veut être un citoyen canadien, ce n'est pas par...

Identification profonde?

Par identification profonde. C'est de la paperasse, tout simplement un papier pour...Prenons la cérémonie elle-même, pourquoi dois-je jurer sur la reine, moi je ne suis pas convaincu? Donc, au départ, sur ce thème, je trouve qu'il y a une démagogie... Sauf qu'il y a des choses que je dis: je ne trahirai pas le Canada. Je travaille toujours pour l'intérêt du Canada et du Québec... Mais s'il y a un État québécois, je défendrai mon pays. Sauf s'il y a des guerres, j'ai le choix de défendre le pays pour une guerre ou je suis

contre la guerre. Là, ça devient une question personnelle. Mais quand la cérémonie est toute basée sur la tête de la reine, bien, où est-ce qu'elle est la chose fondamentale de jurer pour servir le Canada! Non, on dit: servir la reine. Bien, où est-ce qu'elle est la reine, elle est toujours en Angleterre. Est-ce que je suis dans une colonie anglaise encore, l'Angleterre! Donc, ça c'est fondamental et avant de faire dire à un immigrant, à un Libanais: toi là, t'es un bon Canadien ou un bon Québécois, définissons ce pays-là avant". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

4.5.3 L'éventualité d'une citoyenneté québécoise

Majoritairement fédéralistes, les leaders rencontrés manifestent des opinions partagées face à une éventuelle citoyenneté québécoise. Certains disent qu'une part importante de la communauté libanaise "s'inquiéterait à propos de leur passeport canadien" en cas de souveraineté mais, comme le dit un répondant, "la plupart (...) opteraient pour rester ici, même les plus anciens et les plus fédéralistes, ils n'auront pas le choix, il faudra qu'ils laissent leurs affaires..." (homme, 54 ans, citoyen d'adoption). D'autres font des distinctions à l'intérieur de la communauté, une répondante établissant par exemple une ligne de partage entre les personnes économiquement bien intégrées et les jeunes qui "n'ont rien à perdre et tout à gagner", et qui "aimeraient mieux avoir un pays à leur mesure, qu'un vaste pays qui ne signifie rien" (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption).

Quelques répondants insistent aussi pour dire que les personnes qui ont choisi de vivre au Québec y resteront. Une leader dira ainsi que, souveraineté ou non, le Québec est maintenant son pays et qu'elle veut y mourir:

"Citoyenneté canadienne ça veut dire que vous avez maintenant un pays, à part disons de votre passeport libanais, vous êtes maintenant un Canadien, avec un papier de citoyenneté canadienne. C'est un papier comme d'autres. Si jamais il y a quelque chose ici dans le Québec, ça va se séparer, j'accepterais ma citoyenneté québécoise avant tout, parce que ça c'est mon pays, je suis venue ici et je reste ici, je vais mourir ici. Je n'ai aucune idée de déménager du Québec, jamais de la vie, ni moi, ni mes enfants. Parce que si on est heureux ici, on va être heureux ici toute notre vie. Ça c'est le problème du gouvernement, ça, ça ne nous appartient pas. Nous autres, on reste dans notre pays avec la paix et...". (femme, 58 ans, citoyenne d'adoption)

Cette perception paraît trouver écho chez un autre répondant qui affirme que les membres de sa communauté "ne parlent pas de ça", que leur "vie ordinaire" est maintenant au Québec; l'important, pour lui, est de prendre les moyens nécessaires pour ne pas affaiblir le Québec:

"Dans certaines communautés, on discute beaucoup, en cas d'accession à l'indépendance, de passeport et de citoyenneté. Est-ce un sujet de discussion?"

Ça n'a pas eu lieu. Les gens ne parlent pas de cela... Les Québécois sont majoritaires, ils ont le droit à la souveraineté, si vous voulez la nommer souveraineté. Ils peuvent dire: oui, ils ont besoin de ça, c'est magnifique. Mais tout en disant: il faut maintenir encore des liens avec le fédéralisme pour qu'on puisse vraiment le devenir petit à petit, il faudrait ne pas le faire avec faiblesse.

Donc, on n'aurait pas un attachement particulier à la citoyenneté canadienne?

Citoyen canadien, parce qu'ils ont une force, c'est le passeport... Mais ils n'ont jamais ouvert toute cette question de passeport ou d'identité, de dire: nous sommes des Canadiens mais Québécois. Oui, on accepte ça. Ils acceptent parce que c'est leur vie ordinaire. Et ils ont beaucoup d'amis, ils ont influencés ou non, mais ils discutent ça entre eux. Ceux qui sont dans les banques...". (homme, 58 ans, citoyen d'adoption)

Enfin, un dernier répondant paraît confirmer que, sans susciter d'enthousiasme (au contraire, les craintes sont nombreuses), une éventuelle citoyenneté québécoise n'apparaît pas comme une véritable menace, elle ne "dérange pas" :

"L'importance de la citoyenneté canadienne pour la communauté libanaise et les problèmes que peut poser le passage à une citoyenneté éventuellement québécoise en cas d'indépendance. C'est un sujet discuté ça?"

Oui, mais pas au sérieux. Moi-même je suis prêt à prendre la citoyenneté québécoise, je vis ici et je ne veux pas déménager comme on entend souvent parler de ça. Moi ça ne me fait pas une grande différence, peut-être au départ, ça va faire une différence, parce que je prévois que le niveau de vie va chuter, les grandes institutions financières anglophones, canadiennes vont punir le Québec, ça c'est sûr et certain, puis elles vont tenter de faire baisser le niveau de vie pour que les Québécois regrettent. Ils vont se venger, c'est sûr et certain, on va souffrir au départ. Mais avec le temps, ça va s'améliorer... Ça fait que je ne trouve pas qu'il y a un problème pour les Libanais de changer de citoyenneté. Il n'y a pas une grande différence, il ne va pas y avoir une grande différence sur le plan politique, ils ne sont pas... intégrés politiquement. Si le Parti québécois entre au pouvoir, ils ne vont pas aimer ça en majorité, parce que c'est sauter dans l'inconnu. D'ailleurs, les Québécois ne veulent pas sauter dans l'inconnu non plus. Mais si je change de citoyenneté, est-ce que ça me dérange? Non, ça ne me dérange pas". (homme, 30 ans, citoyen d'adoption)

CONCLUSION

Notre étude visait à cerner comment le discours des leaders de la communauté libanaise de Montréal interviewés rend compte de la question nationale. Même s'ils ne sont pas nécessairement représentatifs des perceptions de l'ensemble des membres de la communauté libanaise, les propos recueillis permettent de dégager quelques logiques argumentaires intéressantes - que la variable genre ne semble pas influencer.

Une première constatation s'impose d'elle-même : les caractéristiques de l'immigration libanaise marquent considérablement les propos recueillis. On note ainsi des différences, parfois importantes, dans les discours des leaders, selon leur période d'immigration (et les modes d'intégration qui leur correspondent), leur allégeance religieuse (chrétienne ou musulmane) ou leur référence culturelle dominante ("arabe" ou "occidentale"). De même, l'histoire du Liban continue d'exercer une réelle influence et la communauté libanaise de Montréal est traversée par des référents qui font directement écho à ceux qui divisent le Liban. Le profil de l'échantillon témoigne d'ailleurs bien de la diversité de la communauté libanaise⁷. La communauté libanaise apparaît donc, à beaucoup d'égards, comme une communauté éclatée et cet éclatement se traduit dans les positions adoptées par les leaders rencontrés devant plusieurs des thèmes rattachés à la question nationale au Québec.

L'unanimité a pourtant paru se faire autour de l'intégration linguistique de la communauté libanaise. En effet, invités à commenter ce thème, la plupart des répondants ont affirmé qu'elle ne présentait pas de difficulté majeure pour la très grande majorité des membres de la communauté libanaise au Québec, réputés posséder au moins l'usage du français, sinon du français, de l'anglais et de l'arabe⁸. Néanmoins, les propos recueillis laissent entrevoir les différences importantes de statut entre le français, l'anglais et

⁷. Rappelons que six des leaders rencontrés vivent au Québec depuis moins de dix ans alors que six sont arrivés depuis plus de 20 ans et que deux autres y sont nés (les trois derniers sont au Québec depuis une période variant entre dix et 20 ans). De même, si l'arabe est la langue maternelle de 13 des leaders rencontrés (avec le français dans un cas), l'anglais (deux cas), le français (un cas) ainsi que le portugais (un cas) ont aussi été rapportés comme langues maternelles. Lors des entrevues, 11 des 15 leaders à qui la question s'appliquait déclarent maintenant posséder une très bonne connaissance du français; neuf leaders rapportent aussi une très bonne connaissance de l'anglais. Interrogés sur leur appartenance religieuse, 11 leaders se sont déclarés catholiques maronites (cinq cas), grecs orthodoxes d'Antioche (quatre cas) ou catholiques melkites (deux cas); six autres se sont plutôt rattachés à l'Islam, soit aux chiites (trois cas) ou aux sunnites (trois cas) (Tardif, Labelle, 1993).

⁸. Notons néanmoins que deux des entrevues avec les leaders d'origine libanaise ont dû se dérouler en anglais et une autre en arabe, les personnes concernées, l'une née au Canada et les deux autres y étant respectivement installées depuis un et six ans, n'ayant pas une connaissance suffisante du français.

l'arabe. Ainsi, les rapports entre le français et l'arabe sont colorés par la situation au Liban; comme l'explique une leader il y a une distinction entre "Libanais riches", pour qui "c'est le français avant l'arabe" même au Liban, et "Libanais pauvres" pour qui "c'est l'arabe et après, le français" (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption).

Au Québec, un leader musulman, parlant lui-même à peine le français, déclare spontanément que "la langue maternelle c'est l'arabe, mais ici, le français", que l'on soit chrétien ou musulman. La situation paraît toutefois plus complexe. En effet, l'anglais exerce un attrait très puissant. Déjà, les conditions d'intégration en vigueur au Québec durant les années 1950 ont largement contribué à l'anglicisation de la première vague d'immigrants libanais et fait en sorte que "la communauté arabe orthodoxe s'est transformée en communauté anglophone" (homme, 37 ans, permis temporaire). Quant aux vagues plus récentes, nourries par la guerre civile libanaise, elles ont amené des nouveaux arrivants majoritairement musulmans et ayant l'arabe comme langue maternelle. Possédant souvent à peine quelques rudiments de français ou d'anglais à leur arrivée, ceux-ci paraissent tentés d'adopter l'anglais puisque c'est la langue qui leur paraît la plus susceptible d'assurer leur survie économique. Ce choix est important, puisque le taux de rétention de la langue maternelle est faible et l'arabe cesse d'être la langue maternelle d'une majorité des enfants dès la deuxième génération.

Les propos recueillis autour de la pertinence des législations linguistiques sont également éloquentes. Ayant de fortes connotations individualistes, ils laissent néanmoins croire que plusieurs répondants, conscients de la portée politique du thème, n'ont pas voulu exprimer trop clairement leurs réserves vis-à-vis la Loi 101. On constate, par exemple, que plusieurs leaders ne perçoivent pas de contradiction entre leur support à la Loi 101 et leur défense d'un Québec bilingue. Si la défense du fait français recueille donc un large appui, les leaders soutiennent aussi l'importance de l'anglais en évoquant trois principaux arguments: l'existence des deux langues au Québec même, l'importance de l'anglais sur le marché du travail et une conception de la langue comme simple outil de communication et non comme un aspect de l'identité nationale.

Les propos contrastés autour de la dimension linguistique trouvent aussi écho dans ceux recueillis autour de la dimension identitaire et ethnoculturelle, présentés sous quatre thèmes principaux: l'auto-identification ethnique, la terminologie des relations interethniques, la perception de la culture québécoise, les idéologies et politiques d'intégration des communautés ethniques au Canada et au Québec.

L'identité ethnique des leaders d'origine libanaise rencontrés s'articule autour de références fort multiples, depuis celles, également diversifiées, au Liban, jusqu'à celles attachées au pays d'accueil en passant par une vaste gamme d'axes d'appartenances religieuses ou culturelles. La référence au pays d'origine trace déjà les contours de deux mondes identitaires différents tant sur le plan de la langue, de la culture que de la religion: le Liban du "monde arabe" et musulman ou le Liban du "monde occidental", composé de Libano-chrétiens francophones. Quant à la référence au pays d'accueil, elle renvoie, assez indistinctement, à l'une ou l'autre partie de la polarité Canada/Québec. D'une manière générale, les leaders interrogés semblent vouloir éviter de donner une coloration politique à leur auto-identification ethnique, la référence au Canada ou au Québec se faisant surtout en termes de territoire habité, de lieu de vie. On note d'ailleurs, chez plusieurs répondants, une crainte de toute catégorisation ethnique. Toutefois, au moins un leader, Canadien de naissance, a manifesté le désir de retrouver ses racines libanaises, perdues au fil des générations.

Comme on pouvait s'y attendre, le thème lié aux perceptions de la culture québécoise a suscité des commentaires diversifiés. Procédant souvent par comparaison avec les cultures libanaise, anglo-québécoise, américaine, ou en différenciant la culture urbaine de Montréal de celle des régions du Québec, certains leaders interrogés ont fait émerger un tableau contrasté de la culture québécoise, tantôt définie à travers des caractéristiques psycho-culturelles positives (chaleur humaine, joie de vivre, etc.), tantôt liée au fait français et tantôt quasi niée. Par contre, d'autres leaders se sont davantage rattachés à une vision plus socio-historique, insistant sur les traits marquants de l'évolution de la culture québécoise, depuis les héritages laissés par la France et la Grande-Bretagne, en passant par la Révolution-tranquille et la crise des valeurs (notamment familiales).

Quant à la terminologie à privilégier en matière de relations interethniques, l'ensemble des leaders semble particulièrement sensible aux possibles effets négatifs de toute entreprise mettant trop l'accent sur les différences. On craint la marginalisation et la ghettoïsation. On privilégie donc des termes englobants, tels que "Québécois" et "Canadien" ou, avec plus ou moins d'enthousiasme, celui de "Québécois d'origine libanaise".

Par ailleurs, on remarque que, d'une manière générale, les leaders de la communauté libanaise interrogés paraissent peu ou mal connaître les politiques gouvernementales d'intégration. Des propos recueillis, on peut néanmoins retenir d'une part que plusieurs répondants soutiennent, souvent avec une

égale vigueur, le droit au maintien de l'ethnicité et la volonté d'intégration dans les sociétés québécoise et canadienne sur des bases non particularistes. D'autre part, on constate que, malgré des exceptions, les leaders descendants de l'ancienne immigration tendent à se dire favorables au multiculturalisme canadien alors que les nouveaux arrivants se rattachent davantage à l'interculturalisme; la politique québécoise de convergence culturelle est particulièrement peu et mal connue - ce qui ne l'empêche pas d'être vigoureusement critiquée par au moins une répondante du seul fait de son adoption par un gouvernement péquiste. Quelques répondants ont aussi établi des comparaisons avec la France et les États-Unis où, selon certains, l'intégration serait mieux réussie.

La dimension plus spécifiquement politique du discours des leaders rencontrés a été étudiée. À quelques exceptions près, l'ensemble des répondants semble ainsi estimer que la communauté libanaise participe à la vie politique au Canada et au Québec, notamment au processus électoral. De même, l'ensemble des leaders rencontrés estime que la plus grande partie des électeurs d'origine libanaise, au niveau québécois ou canadien, se rallie au Parti libéral. Ici, quelques leaders soulignent que le vote semble se diversifier depuis quelque temps et tout en maintenant que la "tendance de départ", favorable au PLQ, se maintient encore, la situation évolue. Une minorité, recrutée surtout parmi les jeunes, se rapprocherait même du Parti québécois.

La question constitutionnelle a par contre suscité des propos divergents. Malgré des exceptions, les descendants de l'ancienne immigration se retrouvent davantage au sein de la tendance fédéraliste alors que les nouveaux immigrants tendent à s'identifier davantage au Québec - ce qui ne signifie toutefois pas leur adhésion à la cause souverainiste. Même si, pour des raisons diverses (crainte de l'américanisation, des répercussions économiques négatives, "backlash" du Canada anglais, repliement du Québec sur lui-même, peur de revivre la crise libanaise, etc.) l'ensemble des répondants ne soutient donc pas la souveraineté du Québec, plusieurs leaders se disent par contre prêts à accepter cette éventualité, le Québec étant le territoire où ils ont choisi de vivre, quel que soit son statut constitutionnel.

Un relatif consensus se dégage des opinions exprimées quant à la représentation politique de la communauté libanaise. Une majorité de leaders estime ainsi qu'elle est encore mal représentée et qu'il est souhaitable qu'elle le soit davantage et mieux. Les divergences d'intérêts entre les différentes composantes de la communauté se sont encore une fois exprimées: les nouveaux arrivants estiment, par exemple, que les élus descendants des premières vagues d'immigration ne peuvent les représenter

correctement; quelques leaders réfèrent davantage aux intérêts de la communauté libanaise au sens strict, d'autres soutiennent plutôt ceux de la communauté arabe, etc. On retrouve un clivage semblable à travers les préoccupations politiques rapportées comme prioritaires. Pour les premiers arrivants et leurs descendants, les enjeux majeurs se situent au niveau des politiques canadiennes et québécoises tandis que les nouveaux immigrants s'intéresseraient davantage à la question du Liban, et du Proche-Orient en général.

Globalement, les leaders d'origine libanaise sont d'avis que les communautés ethniques sont trop divisées pour former un véritable bloc ou une troisième force politique au Québec. Certains leaders reconnaissent que les communautés ethniques peuvent exercer une influence sur les résultats électoraux et parfois même détenir la balance du pouvoir dans certains quartiers ou comtés mais, dans l'ensemble, les propos recueillis laissent voir que les leaders souhaitent plutôt que l'expression politique des intérêts des communautés ethniques se fassent à l'intérieur des cadres actuels. Les répondants s'opposent en général aux regroupements politiques reposant sur une base ethnique, que ce soit à l'intérieur de partis (comme c'est le cas pour le Parti égalité associé à la communauté juive et à certains milieux d'affaires) ou de coalitions (comme celle formée par des représentants des communautés juive, grecque et italienne en faveur de l'unité canadienne).

Finalement, les thèmes reliés aux questions de citoyenneté ont aussi fait apparaître des différences liées aux périodes d'immigration. On sait que le Liban, comme le Canada, reconnaît, depuis longtemps semble-t-il, la double citoyenneté; les immigrants d'origine libanaise n'ont donc pas à abandonner leur citoyenneté d'origine au moment d'acquérir la citoyenneté canadienne. Néanmoins, il semble que, jusqu'à maintenant, les descendants de ces immigrants n'aient pas conservé cette double citoyenneté; ces derniers sont plus nombreux à évoquer la fierté d'être Canadiens. Pour les nouveaux arrivants, le sens de la citoyenneté canadienne paraît varier considérablement: certains souhaitent couper tous les liens avec le Liban (surtout à cause des traumatismes causés par la guerre civile), d'autres voient dans l'obtention de la citoyenneté canadienne une simple question légale qui, réglée, leur facilite la vie quotidienne (travail, déplacements, etc.). Quant à l'éventuelle citoyenneté québécoise, elle ne paraît susciter ni vives discussions ni craintes particulières.

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE

ABOUD B., Community Associations and their Relations with the State. The Case of the Arab Associative Network of Montreal, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, 1992.

ABU-LABAN B., The Olive Branch in the Family Tree: the Arabs in Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

ABU-LABAN B., The Lebanese in Montreal, Communication présentée au Center for Lebanese Studies, Conference on Lebanese Emigration, St. Hugh's College, Oxford, 1989.

ASSOCIATION CANADIENNE SYRIENNE LIBANAISE DU QUÉBEC, Mémoire soumis à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, Montréal, 1990.

BENJAMIN C., Origine ethnique: premières données du recensement de 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

COMMISSION D'ÉTUDE DES QUESTIONS AFFÉRENTES À L'ACCESSION DU QUÉBEC À LA SOUVERAINETÉ, L'avenir politique et constitutionnel du Québec, Assemblée nationale, 1990.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC, L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec, Avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1990.

DESCHAMPS G., Les communautés culturelles: identification ethnique, rapports avec la société francophone et compétence et usages linguistiques, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, 1990.

DORAIS L.-J., Les associations vietnamiennes à Montréal et l'adaptation des réfugiés, Département d'anthropologie, Université Laval, Québec, 1990.

GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Au Québec. Pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990, (4 tomes).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Communauté libanaise du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction des politiques et programmes de relations interculturelles, Québec, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des associations ethniques, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Montréal, 1990.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

HÉTU R., "Les Libanais font maintenant partie des "minorités visibles"", La Presse, 13 février 1992, p. A-3.

LABELLE M., Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

LEBLANC G., "Seuls 5% des immigrants en faveur de la souveraineté", La Presse, 16 juin 1992, pp. 1-2.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA, "Une enquête sur les attitudes", Ensemble, vol 1, no 2, printemps 1992.

PARTI QUÉBÉCOIS, Sondage sur les communautés culturelles. 22 janvier au 2 mars 1990, s.l., 1990.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.

TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE *ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL*

RAPPORTS DE RECHERCHE

LABELLE M., Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 3, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 4, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 5, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 6, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 7, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 8, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 9, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 10, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 11, 1993.

TERRIEN M., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 12, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 13, 1993.

BEAUDET G., TARDIF F., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 14, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 15, 1993.

TERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 16, 1993.

TERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 17, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 18, 1993.

MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE

ABOUD B., Community Associations and their Relations with the State. The Case of the Arab Associative Network of Montreal. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, 1992.

TARDIF F., Le discours de leaders de regroupements multiethniques sur la société québécoise et les relations interethniques au Québec: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1991.

TERRIEN M., Le discours de leaders de communautés ethniques de la région de Montréal sur l'ethnicité, le culture et le mouvement associatif: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, mai 1993.

PUBLICATIONS

LABELLE M., THERRIEN M., LÉVY J., "Ethnicité et mouvement associatif. Perspectives de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Canadian Ethnic Studies, à paraître.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J., "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

En préparation

LABELLE M., "Nation et ethnicité. Perspectives théoriques à propos du Québec", in Actes du Colloque de l'ACSALF, Entre tradition et universalisme, ACFAS, Université du Québec à Rimouski, mai 1993, à paraître.

LABELLE M., LÉVY J., Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations de communautés ethniques, (titre provisoire), manuscrit en préparation.

COMMUNICATIONS

LABELLE M., "Racisme et ethnocentrisme. Les perceptions de leaders d'associations communautaires italiennes, juives, haïtiennes et libanaises de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université du Québec à Rimouski, mai 1993.

LABELLE M., "Les enjeux de l'intégration économique. Perceptions de leaders d'associations communautaire haïtiennes", Colloque Les jeunes des minorités noires, questions sociales et système de justice, Université du Québec à Montréal, avril 1993.

LABELLE M., "Le discours de leaders de communautés ethniques et la question nationale", Conférence organisée dans le cadre des activités de l'équipe FCAR: Groupe de recherche sur les relations ethniques et le racisme, département de sociologie, Université du Québec à Montréal, octobre 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., THERRIEN M., "Le discours sur la question nationale: le cas des leaders ethniques de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif immigré dans la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders", Colloque L'édification d'une nation: le passé, le présent et l'avenir, Onzième congrès biennal de l'Association canadienne pour les études ethniques, Winnipeg, octobre 1991.

LABELLE M., "Le communautarisme de l'immigration haïtienne au Québec: le discours comparé des leaders d'associations", Colloque La recomposition des espaces sociaux: Migrations, réseaux, diasporas. IRESCO, CNRS, Paris, octobre 1991

LABELLE M., "Le débat sur la culture ethnique, la culture nationale, et la culture civile: réflexions sur les enjeux de l'intégration des minorités ethniques au Québec", Colloque Culture ethnique, culture civique et culture nationale. Congrès de l'ACFAS, Université de Sherbrooke, mai 1991.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ABU-LABAN B., The Olive Branch in the Family Tree: the Arabs in Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

ABU-LABAN B., The Lebanese in Montreal, Communication présentée au Center for Lebanese Studies, Conference on Lebanese Emigration, St. Hugh's College, Oxford, 1989.

ABU-LABAN Y., STASIULIS D., "Ethnic Pluralism under Siege: Popular and Partisan Opposition to Multiculturalism", Canadian Public Policy- Analyse de Politiques, vol. 28, no 4, 1992.

Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

ALCINDOR M., La lutte contre le racisme au Québec et au Canada: stratégie d'intervention planifiée ou escarmouche contre l'innomé, Notes pour une allocution présentée par Maryse Alcindor à l'Université du Québec à Montréal le 5 novembre 1992.

ANCTIL P., CALDWELL G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

ANCTIL P., "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal", Recherches sociographiques, vol. 25, no 3, 1984.

ANDERSON A.B., FRIDERES J., Ethnicity in Canada. Theoretical Perspectives, Toronto, Butterworths, 1981.

ANTHIAS F., "Race and Class Revisited. Conceptualising Race and Racisms", The Sociological Review, vol. 38, no 1, 1990.

ASSIMOPOULOS N., HUMBLET J.E., "Les immigrés et la question nationale: étude comparative des sociétés québécoise et wallonne", Studi Emigrazione - Études migrations, no 86, 1987.

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS ITALO-CANADIENS (CIBAP), "Un avenir prospère", Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

AUDET B., Les caractéristiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1987.

BAILLARGEON M., Langue maternelle: importance des populations linguistiques du Québec et de la région de Montréal en 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

BAKER D.G., Race, Ethnicity, and Power, London, Routledge and Kegan Paul, 1983.

BAKER D.G., "Ethnicity, Development and Power: Canada in Comparative Perspective", in Isajiw W., Identities. The Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

- BAKER M., The New Racism, London, Junction Books, 1981.
- BALIBAR E., "Y a-t-il un "néo-racisme", in Balibar E., I. Wallerstein (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- BALIBAR E., WALLERSTEIN E., Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- BARTH F., Ethnic Groups and Boundaries, Boston, Little, Brown and Company, 1969.
- BAUREISS G., "Towards a Theory of Ethnic Organizations", Canadian Ethnic Studies, vol. 14, no 2, 1982.
- BEAUD S., NOIRIEL G., "L'assimilation: un concept en panne", in Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.
- BELL D., "Ethnicity and Social Change", in Glazer N., Moynihan D. (eds), Ethnicity, Theory and Experience, Harvard University Press, 1975.
- BELL D., Les contradictions culturelles du capitalisme, Paris, Les Presses universitaires de France, 1979.
- BENJAMIN C., Origine ethnique: premières données du recensement de 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.
- BERTHELOT J., Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, 1990.
- BLACK J.H., LEITHNER C., "Immigrants and Political Involment in Canada: the Role of the Ethnic Media", Canadian Ethnic Studies, vol. 20, no 1, 1988.
- BLAUNER R., Racial Oppression in America, New York, Harper and Row, 1972.
- BONACICH E., MODELL J., The Economic Basis of Ethnic Solidarity, Berkeley, University of California Press, 1980.
- BONIN D., "L'immigration au Québec en 1990: à l'heure des choix", in Watts R.L., Brown D.M. (eds), Canada: the State of the Federation.1990, Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, 1990.
- BOURQUE G., DUCHASTEL J., "L'État canadien et les blocs sociaux", in Boismenu G., Bourque G., Denis R., Duchastel J., Jalbert L., Salée D. (dir.), Espace régional et nation, Montréal, Boréal, 1983.
- BOURQUE G., "Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise 1945-1980", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.
- BRETON R., The Governance of Ethnic Communities, New York, Greenwood Press, 1991.

- BRETON R., ISAJIW W., KALBACH W.E., REITZ J., Ethnic Identity and Equality, University of Toronto Press, 1990.
- BRETON R., "La communauté ethnique, communauté politique", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2, 1983.
- BRETON R., "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", American Journal of Sociology, vol. 70, 1964.
- BRYM R.J., SHAFFIR W., WEINFELD M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.
- BRYM R.J., Fox B.J., From Culture to Power, Toronto, Oxford University Press, 1989.
- BUCHANAN STAFFORD S., "Language and Identity: Haitians in New York", in Sutton C.R., Chaney (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.
- CALDWELL G., FOURNIER D., "The Quebec Question: a Matter of Population", Canadian Journal of Sociology, vol. 12, nos 1-2, 1987.
- CALDWELL G., WADDELL E., Les Anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires., Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.
- CAMPANI G., Pluralisme culturel en Europe. Cultures européennes et cultures des diasporas. L'exemple de la diaspora italienne., Paris, texte ronéotypé, 1991.
- CAMPANI G., Les réseaux familiaux, villageois et régionaux des immigrés italiens en France, Paris, texte ronéotypé, 1991.
- CAMPANI G., CATANI M., "Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes", Revue européenne des migrations internationales, vol. 1, no 2, 1985.
- CAMPANI G., CATANI M., PALIDDA S., "Italian Immigrant Associations in France", in Rex J., Joly D., Wilpert C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.
- CAPPON P., Conflits entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.
- CASTLES S., BOOTH H., WALLACE T., Here for Good. Western Europe's New Ethnic Minorities, London, Pluto Press, 1984.
- CASTLES S., KOSACK G., Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe, London, Oxford University Press, 1973.
- CATANI M., "Le transnational et les migrations. Individualisation et interaction entre systèmes de valeur", Peuples méditerranéens, nos 35-36, 1986.

- CATANI M., PALIDDA S., Le rôle du mouvement associatif dans l'évolution des communautés immigrées, Paris, FAS, DPM, ministère des Affaires sociales, 1987.
- CAZEMAJOU J., MARTIN J.P., La crise du melting-pot, Paris, Aubier Montaigne, 1983.
- CHAN K.B., "Perceived Racial Discrimination and Response: An analysis of Perceptions of Chinese and Indochinese Community Leaders", Canadian Ethnic Studies, vol. 19, no 3, 1987.
- CHAN K.B., "The Chinese from Indochina in Montreal: a Study in Ethnic Voluntary Association, Community Organization and Ethnic Boundaries", IN Dorais L.J., Chan K.B., Indra D.M. (dir), Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.
- CHICHA-PONTBRIAND M.T., "Les jeunes des minorités visibles et ethniques sur le marché du travail: une situation doublement précaire", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.
- COHEN Y., LÉVY J., BERDUGO-COHEN M., Juifs marocains à Montréal, Montréal, VLB Editeur, 1987.
- COHEN P., "Ethnicity: Problems and Focus in Anthropology", Annual Review of Anthropology, vol. 7, 1978.
- COLBURN D.R., POZZETTA G.E., America and the New Ethnicity, New York, Port Washington, 1979.
- COMMISSION D'ÉTUDE DES QUESTIONS AFFÉRENTES A L'ACCESSION DU QUÉBEC A LA SOUVERAINETÉ, L'avenir politique et constitutionnel du Québec, Assemblée nationale, 1990.
- CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS (RÉGION QUÉBEC) & FILEF, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.
- CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC, L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec, Avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1990.
- CONSTANTINIDES S., "Ethnicité et pluralisme culturel", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.
- CRETE J., ZYLBERBERG J., "Une problématique floue: l'autoreprésentation du citoyen au Québec", in Colas D., Emeri C., Zylberbergh J.,(eds), Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.
- DE RUDDER V., "L'obstacle culturel: la différence et la distance", L'Homme et la société, nos 77-78, 1985.
- DÉJEAN P., Les Haïtiens au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.
- DELANOI G., TAGUIEFF P.A., Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité, Paris, Éditions Kimé, 1991.

- DESCHAMPS G., Les communautés culturelles: identification ethnique, rapports avec la société francophone et compétence et usages linguistiques, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, 1990.
- DORAIS L.J., CHAN K.B., INDRA D., Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.
- DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.
- DORAIS L.J., "Refugee Adaptation and Community Structure: the Indochinese in Quebec City, Canada", International Migration Review, vol. 25, no 3, 1991
- DORAIS L.J., "Les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.
- DRIEDGER L., "Jewish Identity: the Maintenance of Urban Religious and Ethnic Boundaries", Ethnic and Racial Studies, vol. 3, no 1, 1980.
- DUMONT F., HARVEY F., "La recherche sur la culture", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1985.
- EDWARDS R.C., REICH M., WEISSKOPF T.E., The Capitalist System, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1972.
- ELAZAR D.J., The Other Jews. The Sephardim Today, New York, Basic Books, 1989.
- ELAZAR D.J., WALLER H.M. Maintaining Consensus. The Canadian Jewish Polity in the Postwar World, The Jerusalem Center for Public Affairs, University Press of America, 1990.
- ELBAZ M., "La question ethnique dans la sociologie québécoise: critiques et questions", Anthropologie et sociétés, vol. 7, no 2, 1983.
- ELBAZ M., "D'immigrants à ethniques: analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et Ashkénazes à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.
- ELBAZ M., "Les immigrants dans la cité: les sciences sociales et la question de l'Autre au Québec", Montréal, IIIe Colloque du Regroupement québécois des sciences sociales, 1990.
- FÉDÉRATION DE LA PRESSE ITALO-CANADIENNE, Mémoire pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.
- FINKIELKRAUT A., La défaite de la pensée, Paris, Gallimard, 1987.
- FINKIELKRAUT A., Le Juif imaginaire, Paris, Gallimard, 1981.

- FONTAINE L., SHIOSE Y., "Ni Citoyens, ni Autres: la catégorie politique "Communautés culturelles", in Colas D., Emeri C., Zylberberg J., Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.
- GALLISSOT R., "Au-delà du multiculturel: nationaux, étrangers et citoyens. Urbanisation généralisée et transnationalisation", Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.
- GANS H., "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Cultures in America", in Gans H. et al (eds.), On the Making of Americans, University of Pennsylvania Press, 1979.
- GAY D., "Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement du Québec", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.
- GEERTZ C., The Interpretation of Cultures: Selected Essays, New York, Basic Books, 1973.
- GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.
- GILROY P., There ain't no Black in the Union Jack. The Cultural Politics of Race and Nation, London, Hutchinson, 1987.
- GLAZER N., MOYNIHAN D. (eds), Ethnicity. Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.
- GLICK-SCHILLER N., DE WIND J., BRUTUS M.L., CHARLES C., FOURON G., THOMAS A., "All in the Same Boat? Unity and Diversity in Haitian Organizing in New York", in Sutton C.R., Chaney E.M. (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.
- GODIN G., Notes pour l'allocution de monsieur Gérald Godin ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Winnipeg, Conférence fédérale-provinciale sur le multiculturalisme, 1985.
- GOLDSTEIN J.E., BIENVENUE R.M. (eds), Ethnicity and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Butterworths, 1980.
- GORDON M., Assimilation in American Life, New York, Oxford University Press, 1964.
- GOULBOURNE H., "Varieties of Pluralism: the Notion of a Pluralist Post-Imperial Britain", New Community, vol. 17, no 2, 1991.
- GOULBOURNE H., "New Issues in Black Politics", Paper presented for La recomposition des espaces sociaux: migrations, réseaux, diasporas, Paris, ERENI-CNRS, CHRYSEIS, 1991.
- GOULBOURNE H., "La mobilisation ethnique et les minorités d'origine asiatique et caraïbe", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Au Québec. Pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Profil des communautés culturelles du Québec, ministère des Communautés Culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des associations ethniques, ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Montréal, 1990.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles (La), Mémoire du groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Violence et racisme au Québec, Rapport du comité d'intervention contre la violence raciste, Commission des droits de la personne du Québec, juin 1992.
- GREELY A., Ethnicity in the United States, New York, Wiley and Sons, 1974.
- HACKER A., Two Nations; Black and White. Hostile, Separate and Unequal, New York, Maxwell Macmillan International, 1992.
- HAYOT A., "Immigrants et formation sociale: appartenance de classe et identité ethnique dans l'analyse de modes de vie", Greco 13, Recherches sur les migrations internationales, no. 1, 1980.
- HECKMANN F., "Nation, État-nation et politique à l'égard des minorités ethniques", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.
- HECHTER M., "Group Formation and the Cultural Division of Labor", American Journal of Sociology, vol. 84, no 2, 1978.
- HENRY F., Les relations interraciales au Canada aujourd'hui. État des recherches, Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 1986.
- HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.
- HIGHAM J. (ed), Ethnic Leadership in America, Baltimore and London, John Hopkins University Press, 1978.
- ICART J.C., "La communauté haïtienne de Montréal", Relations, juillet-août 1980.
- ICART J.C., Négriers d'eux-mêmes, Montréal, Centre international de documentation et d'information haïtien, caraïbéen et afro-canadien, 1987.
- ICART J.C., "Le piège du racisme", Relations, octobre 1991.
- Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.
- INDRA D., "Bureaucratic Constraints, Middlemen and Community Organization: Aspects of the Political Incorporation of Southeast Asians in Canada", in Chan, K.B., Indra, D. (eds), Uprooting, Loss and

Adaptation. The Resettlement of Indochinese Refugees in Canada, Ottawa, Canadian Public Health Association, 1987.

INDRA D., "Les relations entre les communautés et les ethnies des réfugiés du Sud-Est asiatique au Canada" in Tepper E.L. (ed), D'un continent à l'autre: les réfugiés du Sud-Est asiatique, Ottawa, Association Canadienne des Études Asiatiques, 1981.

ISAJIV W. (ed), Identities: the Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

JACKSON R.H., "Ethnicity", in Sartori G. (ed), Social Science Concepts. A Systematic Analysis, Sage Publications, 1984.

JANSEN C., "Community Organization of Italians of Toronto" in Driedger L. (ed), Canadian Ethnic Mosaic, Toronto, McClelland and Stewart, 1978.

JENKINS R. "Social Anthropological Models of Inter-Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

Juifs du Maroc. Identité et dialogue, Actes du Colloque international sur La communauté juive marocaine: vie culturelle, histoire sociale et évolution, Paris, La Pensée sauvage, 1980.

JUTEAU D., "L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles", in P. Guillaume, J.M. Lacroix, J. Zylberberg, Minorités et État, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.

JUTEAU D., "L'étude des relations ethniques dans la sociologie québécoise francophone", in Simon-Barouh I., Simon P.J.(dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

KRALT J., Un ensemble des tableaux et un sommaire des données du recensement et de l'immigration, Ottawa, MEIC, Direction de l'analyse des tendances sociales, 1987.

LABELLE M., LAROSE S., PICHÉ V., "Émigration et immigration: les Haïtiens au Québec", Sociologie et sociétés, vol. 15, no. 2, 1983.

LABELLE M., RAVIX R., "Pistes et réflexions sur les regroupements de femmes haïtiennes de Montréal", Collectif Paroles, no 28, 1984.

LABELLE M., "Question ethnique et question nationale", Relations, no 514, 1985.

LABELLE M., TURCOTTE G., KEMPENEERS M., MEINTEL D., Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal, Montréal, Boréal, 1987.

LABELLE M., Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, Montréal, CIDHICA et Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 2e édition.

LABELLE M., "La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada: 1963-1984", in Brunelle D., Y. Bélanger (dir.), L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988.

- LABELLE M., "Immigration, culture et question nationale", Cahiers de recherche sociologique, no 14, 1990.
- LABELLE M., "Le rôle économique de l'immigration féminine dans la région de Montréal", in Abou Sada G., Courault B., Zeroulou Z. (dir.), L'immigration au tournant, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 1990.
- LABELLE M., "Femmes et migration au Canada: bilan et perspectives", Canadian Ethnic Studies, special issue on "The State of the Art", vol. 22, no 1, automne 1990.
- LABELLE M., "Politique d'immigration, politique d'intégration, identité du Québec", in Les avis des spécialistes invités à répondre aux huit questions posées par la Commission, Québec, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, document de travail numéro 4, 1991.
- LABELLE M., "Pluralité ethnoculturelle et pluralisme au Québec", in Gagnon A., Rocher F., Les obstacles à la souveraineté. Les réponses des experts, Montréal, 1992.
- LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.
- LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J. "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.
- LABERGE H., "La culture nationale et les cultures ethniques", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.
- LAFERRIÈRE M., "Les idéologies ethniques dans la sociologie canadienne: du conformisme colonial au multiculturalisme", in Leconte, Thomas: Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada, 1983.
- La Liberté, (bottin commercial et communautaire haïtien), décembre 1990-décembre 1991.
- LANGLAIS J., LAPLANTE P., LÉVY J., Le Québec de demain et les communautés culturelles, Montréal, Méridien, 1989.
- LANGLAIS J., ROME D., Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune, Montréal, Fides, 1986.
- LAPEYRONNIE D., "Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine", Revue française de sociologie, vol. 28, 1987.
- LASRY J.C., "Une diaspora francophone au Québec", Questions de culture, no 2, 1982.
- LASRY J.C., TAPIA C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.
- LASRY J.C., "Sephardim and Ashkenazim", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1989.

LEBLANC G., "Seuls 5% des immigrants en faveur de la souveraineté", La Presse, 16 juin 1992, pp. 1-2.

LEDOYEN A., "Les jeunes des communautés culturelles: caractéristiques et situation sur le marché du travail", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

LEDOYEN A., Montréal au pluriel, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

L'égalité, ça presse, Rapport du comité spécial sur les minorités visibles dans la société canadienne, 1984.

LÉVY J., "Analyse des facteurs qui peuvent influencer sur le développement d'une estime de soi normale chez les jeunes des communautés culturelles", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991. pp. 35-38.

LÉVY J., OUAKNINE L., "Les institutions communautaires des Juifs marocains à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LEWIS B., SCHNAPPER D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

LI P.S., Ethnic Inequality in a Class Society, Toronto, Wall and Thompson, 1988.

LI S. (ed), Race and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1990.

LIGHT I., "Disadvantaged Minorities in Self-Employment", International Journal of Comparative Sociology, vol. 20, nos 1-2, 1979.

LINTEAU P.A., "Les Italo-Québécois: acteurs et enjeux des débats politiques et linguistiques au Québec", in Studi Emigrazione - Etudes migrations, no 86, 1987.

MASSÉ R., L'émergence de l'ethnicité haïtienne au Québec, Université Laval, thèse de doctorat, 1983.

MATHEWS G., L'immigration au Québec: l'état de la situation, Texte rédigé pour le "Canada Employment and Immigration Advisory Council", 1990.

MATTHEW F., Question for an American Sociology, Robert Park and the Chicago School, 1977.

McALL C., Class, Ethnicity, and Social Inequality, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.

METZGER P., "American Sociology and Black Assimilation: Conflicting Perspectives", American Journal of Sociology, 1971.

MILES R., "Marxism versus the Sociology of "Race Relations", Ethnic and Racial Studies, vol.7, no 2, 1984.

MILES R., Racism, London and New York, Routledge, 1989.

MILES R., Class, Culture and Politics: Migrant Origin Youth in Britain, Conference on Ethnic Mobilization in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, 1992.

MILES R., PHIZACLEA A., "Class, Race, Ethnicity and Political Action", Political Studies, vol.25, no 4, 1977.

MOODLEY K., "Canadian Multiculturalism as Ideology", Ethnic and Racial Studies, vol. 6, no 3, 1983.

MORIN F., "Les Haïtiens à New York", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA, "Une enquête sur les attitudes", Ensemble, Vol 1, no 2, printemps 1992.

NG R., ESTABLE A., "Immigrant Women in the Labour Force: An Overview of Present Knowledge and Research Gaps", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

NG R., The Politics of Community Services. Immigrant Women, Class and State, Toronto, Garamond Press, 1988.

NG R., MULLER J., WALKER G., Community Organisation and the Canadian State, Toronto, Garamond Press, 1990.

NOEL P., "L'image de soi chez les jeunes", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991, pp. 31-33.

NOVAK M.E., The Rise of the Unmeltable Ethnics, New-York, Macmillan, 1978.

OMI M., WINANT H., "Racial Theory in the Post-War United States: A Review and Critique", Sage Relations Abstracts, vol. 12, no 2, 1987.

OMI M., WINANT H., Racial Formation in the United States, New York et London, Routledge and Kegan Paul, 1986.

OUELLETTE F., "Le perfectionnement des maîtres en éducation interculturelle. Bilan de la réflexion théorique récente", Impressions, no 9, 1991.

OUELLETTE F., PAGÉ M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

- PAGÉ M., "Intégration, identité ethnique et cohésion sociale", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.
- PAILLÉ M., "Choix linguistiques des immigrants dans les trois provinces canadiennes les plus peuplées", International Journal of Canadian Studies, Revue internationale d'études canadiennes, no 3, 1991.
- PAINCHAUD C., POULIN R., Les Italiens au Québec, Hull, Critiques et Asticou, 1988.
- PAINCHAUD C., POULIN R., "Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2., 1985.
- PALMER H., Immigration and the Rise of Multiculturalism, Toronto, Copp Clark, 1975.
- PARTI QUÉBÉCOIS, Sondage sur les communautés culturelles. 22 janvier au 2 mars 1990. Rapport, s.l., 1990.
- PETER K., "The Myth of Multiculturalism and Other Fables", Ethnicity, Power and politics in Canada, Edited by Jorgan Dahlie and Tissa Fernando, Toronto, Methuen, 1981.
- PHIZACKLEA A., One Way Ticket. Migration and Female Labour, London, Routledge and Kegan Paul, 1980.
- POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.
- PORTER J., "Ethnic Pluralism in Canadian Perspective", in Glazer N., Moynihan N. (eds), Ethnicity: Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.
- PORTES A., WALTON J., Labor, Class and the International System, London Academic Press, 1981.
- PORTES A., "Modes of Structural Incorporation and Present Theories of Labor Immigration", in Tomasi S. et al (ed), International Migration, New-York, 1980, Center for Migration Studies.
- PORTES A., MANNING R.D., "L'enclave ethnique: réflexions théoriques et études de cas", Revue internationale d'action communautaire, vol.14, no 54, 1985.
- RADECKI H., "Ethnic Voluntary Organizational Dynamics in Canada; a Report" International Journal of Comparative Sociology, vol 17, nos 3-4, 1976.
- REITZ J., The Survival of Ethnic Groups, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1980.
- Rendez-vous à Montréal, le passe-partout à la vie juive de Montréal, Services communautaires juifs de Montréal, 1990.
- Répertoire des organismes de Centraide, 1991-1992.

Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 4^e édition, 1990.

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal, 1990.

REX J., JOLY D., WILPERT C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

REX J., MASON D., Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

ROCHER F., ROCHER G., "La culture québécoise en devenir: les défis du pluralisme", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

RODAL A., "L'identité juive" in Anctil P., Caldwell G. (dir.), Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

SCHNAPPER D., La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990, Paris, Gallimard, 1991.

SCHNAPPER D., "Communautés, minorités ethniques et citoyens musulmans", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

SCHOENBERG U., "Participation in Ethnic Associations: the Case of Immigrants in West Germany", International Migration Review, vol. 19, 1985.

SIMARD J.J., "Droits, identités et minorités: à l'arrière-plan de l'éducation interculturelle", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

SIMON P.J., "L'étude des relations inter-ethniques et des relations raciales dans la sociologie française", in Balandier, G., (éd) Questions à la sociologie française, Paris, P.U.F., 1976.

SIVANANDAN A., A Different Hunger, London, Pluto Press, 1982.

SMITH D., The Ethnic Revival in the Modern World, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

SOLOMOS J., Black Youth, Racism and the State, New York, Cambridge University Press, 1988.

SOLOMOS J., Race and Racism in Contemporary Britain, London, MacMillan, 1989.

SOWELL T., The Ethnic America, New-York, Basic Books, 1981.

STACK J.F.(ed), The Primordial Challenge. Ethnicity in the Contemporary World, New York, Greenwood Press, 1986.

STASIULIS D., "The Political Structuring of Ethnic Community Action: a Reformulation", Canadian Ethnic Studies, 1980, vol. 12, pp.19-44.

- STASIULIS D., "Minority Resistance in the Local State: Toronto in the 1970s and 1980s", Ethnic and Racial Studies, vol. 12, no 1, 1989.
- STASIULIS D., "Rainbow Feminism: Perspectives on Minority Women in Canada", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.
- STASIULIS D., "Symbolic Representation and the Number Games: Tory Policies on "Race" and Visible Minorities", in ABELE F. (ed), The Politics of Fragmentation: How Ottawa Spends 1991-1992, Ottawa, Carleton University Press, 1991.
- STEINBERG S., The Ethnic Myth, New York, Athenaeum, 1981.
- SUTTON C.R., MAKIESKY-BARROW S., "Migration and West Indian Racial and Ethnic Consciousness", in Sutton C.R., Chaney E.M.(eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.
- SUTTON C.R., CHANEY (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.
- TADDEO D., TARAS R., Le débat linguistique au Québec, Montréal, P.U.M., 1987.
- TAGUIEFF, P.A., "L'identité française et ses ennemis", L'Homme et la Société, nos 77-78, 1988.
- TAGUIEFF P.A., La force du préjugé, Paris, La Découverte, 1988.
- TAGUIEFF P.A.(dir), Face au racisme, Paris, La Découverte, 1991, 2 tomes.
- TERMOTTE M., "Ce que pourrait être une politique de migration", L'Action nationale, vol. 78, no 5, 1988.
- VANDYCK R., "La question nationale: où en est la pensée marxiste", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1980.
- VELTMAN C., L'évolution de la localisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants, Montréal, 1971-1981, Montréal, Département d'études urbaines, Université du Québec à Montréal et INRS Urbanisation, 1986.
- VELTMAN C., "L'insertion linguistique des groupes allophones dans la région métropolitaine de Montréal", in Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1989.
- VELTMAN C., L'avenir linguistique de la région de Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, 1989.
- VORST J. (ed), Race, Class, Gender: Bonds and Barriers, Toronto, Socialist Studies, Between the Lines, 1989.

- WACKER F., "Assimilation and Cultural Pluralism in American Social Thought", Phylon, vol. 30, no 4, 1979.
- WALDINGER R. "Immigrant Enterprise. A Critique and Reformulation", Theory and Society, vol. 15, 1986.
- WALLERSTEIN E., "La construction des peuples: racisme, nationalisme, ethnicité", in Balibar E., Wallerstein I. (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- WARBURTON R., Towards a Synthesis of Theory on Ethnic Relations in Canada, University of Victoria, Department of Sociology, 1989, ronéoté.
- WEINFELD M., "The Ethnic sub-economy: Explication and Analysis of a Case Study of the Jews of Montreal", Working Papers in Migration and Ethnicity, Department of Sociology, McGill University, sans date.
- WEINFELD M., "Myth and Reality in the Canadian Mosaic: "Affective Ethnicity", Canadian Ethnic Studies, vol.13, no 3, 1981.
- WEINFELD M., "The Jews in Montreal", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.
- WEINFELD M., "Le milieu juif contemporain du Québec, in Anctil P., Caldwell G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.
- WIEVIORKA M., L'espace du racisme, Paris, Seuil, 1991.
- WIEVIORKA M., La France raciste, Paris, Seuil, 1992.
- WIEVIORKA M. (dir.), Racisme et modernité, Paris, La Découverte, 1992.
- WIEVIORKA M., Ethnicity as Action, Conference on Ethnic Mobilisation in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, April 1992.
- WIRTH L., The Ghetto, Paris, Presses universitaires de France, 1980.
- YANCEY W.L., ERICKSEN E.P., JULIANI R.N., "Emergent Ethnicity: a Review and Reformulation", American Sociological Review, vol. 41, no 3, 1976.
- YINGER J.M., "Intersecting Strands in the Theorisation of Race and Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- YINGER J.M., "Toward a Theory of Assimilation and Dissimilation, Ethnic and Racial Studies, vol. 4, no 3, 1981.
- YUVAL-DAVIS N., "Nationalism and Racism", in Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

ZUCCHI J.E., Italians in Toronto. Development of a National Identity, Toronto, McGill Queen's University Press, 1988.

